



CONFÉRENCE
des évêques
de FRANCE

« *Nouvelles Pauvretés* »

Instrument de travail à l'usage des diocèses

proposé par le Groupe de travail
présidé par Mgr Michel Pansard

Assemblée Plénière
 Lourdes
3-8 novembre 2009

SOMMAIRE

<i>Instrument de travail sur les nouvelles pauvretés à l'usage des diocèse.....</i>	<i>p. 3</i>
<i>A. Intervention à l'assemblée d'Avril 2009.....</i>	<i>p. 4</i>
<i>B. Intervention à l'assemblée de Novembre 2009.....</i>	<i>p. 7</i>
<i>C. Lettre des évêques aux communautés chrétiennes.....</i>	<i>p. 12</i>
<i>D. Un questionnaire, une grille de travail pour travailler avec ce dossier.....</i>	<i>p. 13</i>
<i>Introduction au dossier du groupe de travail envoyé aux évêques en octobre 2009.....</i>	<i>p. 15</i>
I. AUDITIONS	
1. <i>Audition de M Bernard Perbaisse.....</i>	<i>p. 16</i>
2. <i>Audition de Monsieur Jean-Claude Caillaux.....</i>	<i>p. 18</i>
3. <i>Audition du Père Olivier Ribadeau Dumas</i>	<i>p. 19</i>
4. <i>Audition de M. Gilles Rebêche, diacre.....</i>	<i>p. 26</i>
5. <i>Audition de M. Jean-Jacques Brot</i>	<i>p. 30</i>
6. <i>Audition de M. François Soulage</i>	<i>p. 32</i>
II. SYNTHÈSE DES RÉPONSES des DIOCÈSES	
1. <i>A quelles figures de pauvretés êtes-vous particulièrement attentifs aujourd'hui et pourquoi ?</i>	<i>p. 38</i>
2. <i>Y a-t-il, dans le diocèse, des initiatives particulièrement porteuses d'avenir que vous pourriez nous communiquer ?</i>	<i>p. 45</i>
3. <i>Quelles résistances se manifestent dans la pratique ?</i>	<i>p. 52</i>
4. <i>Sur quels points d'appui pouvez-vous compter ?</i>	<i>p. 56</i>
III. Définitions, Documents, Bibliographie...	
1. <i>Qu'est-ce que la pauvreté?</i>	<i>p. 58</i>
2. <i>Lecture de l'encyclique « Caritas in veritate » et nouvelles pauvretés</i>	<i>p. 61</i>
3. <i>Pourquoi parler « diaconie ? » Père Étienne Grieu, s.j.....</i>	<i>p. 64</i>
4. <i>Bibliographie et sites internet.....</i>	<i>p. 73</i>

***Instrument de travail sur les « nouvelles pauvretés »
à l'usage des diocèses.***

15/12/2009

Lors de la dernière assemblée des évêques en novembre 2009, de nombreux évêques ont souhaité que le dossier proposé par le groupe de travail sur « les Nouvelles Pauvretés » puisse être utilisé comme un instrument de travail à l'usage des diocèses et de leurs services.

Vous avez ce dossier légèrement toiletté, tel qu'il a été présenté à Lourdes en Novembre 2009.

J'y ai ajouté:

- L' intervention à l'assemblée d'avril 2009 proposant objectif et méthode de travail
- L' intervention à l'assemblée de Novembre 2009.
- Le message aux communautés chrétiennes voté par l'assemblée en novembre 2009
- Un questionnaire, une grille de travail pour aider à travailler localement la prise en compte des pauvretés et proposer un service organisé de la charité.

+ Michel PANSARD
Évêque de Chartres

*« Celui qui est animé d'une vraie charité
est ingénieux à découvrir les causes de la misère,
à trouver les moyens de la combattre,
à la vaincre résolument »*

Paul VI, Populorum progressio n° 75 cité par Benoît XVI, Caritas in veritate n°30

A. Intervention à l'assemblée d'Avril 2009.

Proposition de l'objectif et de méthode du Groupe de travail « Nouvelles pauvretés »

A la fin de la dernière assemblée, vous avez voté sur la constitution d'un groupe de travail d'évêques sur « les nouvelles pauvretés », mais l'assemblée n'a pas précisé pourquoi ce travail lui tenait à cœur, ni ce qu'elle attendait du travail de ce groupe dont vous m'avez confié le pilotage. Constitué de NN.SS. Marc Stenger, Stanislas Lalanne, Olivier de Berranger, Georges Soubrier, Bernard Ginoux et du Père Gildas Kerhuel, le groupe a commencé à travailler.

Cette prise de parole a pour objet :

- de préciser la manière dont nous nous sommes saisis du travail.
- de vous demander aussi votre avis sur ce que nous nous proposons de faire et entendre vos suggestions, remarques et précisions concernant ce que vous attendez de notre travail.

a) Problématique

En définissant dans sa première encyclique *Deus caritas est* la « diaconia » comme « le service de l'amour du prochain exercé d'une manière communautaire et ordonnée » (n°21), Benoît XVI prend soin de bien la situer dans sa complémentarité avec le service de la Parole (martyria) et le service de la prière (leitourgia). C'était notre démarche en 1996 dans la *Lettre aux catholiques de France*. La charité vécue dans sa dimension sociale est inséparable de l'évangélisation et de la célébration du Mystère du Christ.

Le groupe de travail d'évêques sur « les nouvelles pauvretés » veut aider les évêques dans l'exercice du ministère épiscopal pour bien mettre en œuvre le caractère communautaire de l'exercice de la charité ; cette exigence est renforcée par la crise financière, économique et sociale que nous connaissons.

Les analyses et les statistiques ne manquent pas au sujet des pauvretés, anciennes ou nouvelles, tant dans les pays du Sud que dans notre environnement européen, et particulièrement en France. Nous nous y référerons et vous donnerons quelques clés de compréhension.

« Nouvelles pauvretés »? L'expression est déjà ancienne. Présente dans les années 1930, elle revient dans les années 1980 et dans des situation de crise où les pauvres sont davantage perçus comme victimes. Les pauvretés sont-elles nouvelles ou bien nos sociétés sont-elles marquées par une perte de mémoire et redécouvrent-elles, à l'occasion d'une crise, des situations qui redeviennent visibles ?

- « Nouvelles pauvretés ? » Ce sont des situations de familles ou de personnes qui, à l'occasion d'une crise, sont entraînées dans des situations de précarité non seulement par manque de ressources, mais aussi par absence d'une des sécurités fondamentales (nourriture correcte, logement...), ainsi que par l'absence de capacité à faire face au quotidien (aller à l'école, se déplacer, se soigner...).
- « Nouvelles pauvretés ? » Ce sont des situations liées aux conditions d'existence où l'accès à un certain nombre de biens, y compris le lien social, est compromis....

- « Nouvelles pauvretés ? » Ce sont les situations de familles ou de personnes que la crise rend plus fragiles parce qu'elles étaient déjà précaires.

Cela dit, nous pensons centrer le travail du groupe sur le point suivant : aider nos diocèses et les communautés chrétiennes à ne pas se défaire de leur responsabilité à l'égard des pauvres en confiant uniquement le souci de ces derniers à des institutions, des groupes, des spécialistes ou des personnes dont ce serait le charisme.

Car, si la diaconie est aussi indispensable à l'Église que le service de l'annonce de la Parole (martyria) et le service de la grâce de Dieu (leitourgia), alors l'attention aux pauvres et le service des pauvres, au sein des communautés et dans leur environnement, sont une nécessité et un critère de vérité de nos communautés chrétiennes.

b) Proposition

Sans prétendre dresser une liste exhaustive des pauvretés, nous pourrions, en nous fondant sur les attentions privilégiées de Jésus dans les Évangiles, attirer l'attention sur des figures actuelles de la pauvreté, auxquelles nos paroisses peuvent se montrer immédiatement sensibles :

1. Enfants et adolescents de familles mono parentales ou sur endettées, ou dont les parents, trop absorbés par leur travail, délaissent l'éducation. *Quiconque accueille un de ces petits enfants à cause de mon Nom, c'est moi qu'il accueille (Mc 10,37).*
2. Étrangers en situation régulière, mais dont l'histoire culturelle ou la maîtrise insuffisante de la langue rendent difficile l'insertion sociale et ecclésiale. Ou étrangers clandestins ou sans papiers, réfugiés économiques ou politiques. *Lequel de ces trois, à ton avis, s'est montré le prochain de l'homme tombé aux mains des brigands ? (Lc 10,36).*
3. Personnes isolées, malades, sans relations, sans travail ou sans ressources, mal logées ou sans logement, qui se sentent marginalisées ou menacées de le devenir, blessées dans leurs affections ou dans leur honneur. *Seigneur, quand est-il arrivé de te voir affamé ou assoiffé, étranger ou nu, malade ou prisonnier, et de ne point te secourir ? (Mt 25,40).*
4. Personnes mal vues de leur entourage, regardées comme des adversaires ou des ennemis, dont on se méfie ou qu'on évite de rencontrer. *Car si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle récompense mériterez-vous ? (Mt 5,46).*
5. ...

c) Objectif et méthode de travail

Le « service organisé » de la charité est de la responsabilité de toute l'Église. La responsabilité, l'expertise, la compétence et le savoir-faire des mouvements et institutions regroupés par le Conseil de solidarité sont importants, tant au plan national et international qu'au plan diocésain et local.

Nous pensons que le groupe de travail doit s'en tenir à l'éveil et l'encouragement des communautés chrétiennes à inscrire l'attention et le service des pauvres comme une caractéristique non seulement de la vie chrétienne, mais aussi de la vie des communautés chrétiennes.

L'objectif du groupe de travail serait :

1. de vous fournir un dossier avec des éléments de réflexion et d'analyse, avec des intuitions et pratiques porteuses d'avenir.
2. de proposer, si l'assemblée le souhaite, une lettre des évêques aux communautés chrétiennes qui soit une invitation et un encouragement à inscrire dans leur vie, l'attention et le service des pauvres. Si possible, dès novembre prochain.

Pour atteindre cet objectif, nous nous proposerons :

1. d'auditionner quelques acteurs de la vie ecclésiale et civile, afin de repérer des défis nouveaux et quelques intuitions et pratiques qui nous paraissent porteuses d'avenir.
2. de consulter les évêques autours de ces questions (qui ne sont qu'une ébauche) :
 - A partir de votre diocèse, y a-t-il des figures évangéliques de pauvreté à privilégier ? Pourquoi ?
 - Des initiatives de communautés, porteuses d'avenir, ont-elles été prises ?
 - Quelles résistances et quels points d'appui rencontrons-nous pour mieux sensibiliser les communautés ?
3. de travailler en relation avec le Conseil Solidarité.

d) Questions en assemblée

- Êtes-vous d'accord avec la proposition faite par le groupe de travail ? Proposition, objectif et méthode de travail ?
- Souhaitez-vous que le groupe de travail, si possible pour novembre prochain, prépare une lettre des Évêques aux communautés chrétiennes ?

+ Michel Pansard
Évêque de Chartres

B. Présentation du dossier à l'assemblée de Novembre 2009

Le groupe « Nouvelles pauvretés » vous a remis un dossier de travail, il reprend la manière dont il a travaillé.

1°) Le compte rendu de 6 auditions

2°) La synthèse faite auprès des diocèses.

Ces deux parties du document croisent des regards et des analyses, font apparaître un tableau de la situation de pauvretés dans notre société. Elles attirent notre attention sur la diversité et la complexité des situations de pauvretés.

3°) Nous avons joint quelques documents annexes (documents d'analyse ou de précisions)

4°) Enfin, le groupe, comme cela avait été envisagé, vous propose d'adresser une lettre aux communautés chrétiennes, les invitant à un nouvel élan communautaire dans le service de la charité, service constituant la vie de foi de l'Église et de nos communautés.

La pauvreté n'avait pas disparu et n'a pas disparu.

Habités à des périodes de croissance, certains ont pu penser que la pauvreté était devenue un phénomène résiduel, la croissance permettant l'intégration de tous les citoyens par les systèmes de sécurité sociale. Or, le chômage de masse des années 1980 a fait apparaître des situations de pauvreté qui ne sont pas effacées et la crise actuelle fragilise de nouvelles personnes.

La pauvreté diminuait lentement dans notre société et le dossier souligne des situations de pauvreté qui redeviennent visibles et se développent, des formes nouvelles de pauvreté qui apparaissent.

Il est significatif qu'il y a 25 ans, le 27 septembre 1984, la Commission sociale de l'épiscopat ait publié un document de 13 pages intitulé « *Attention, pauvretés ! Avec les pauvres, reconstituer des solidarités.* » Cherchant les causes profondes et immédiates de la pauvreté, il s'adressait, au nom même de la Justice de Dieu, aux membres des communautés chrétiennes et à tous ceux qui partagent leur souci. Il proposait de restaurer ou d'instaurer avec les pauvres des liens de solidarité immédiats, mais essentiels. Il se concluait par ces mots : « *La tâche est à la fois diversifiée, complexe et à portée de main. Beaucoup sont déjà attelés efficacement à cette tâche. Pour nous, Chrétiens, y consentir, c'est une des manières de dire Dieu aujourd'hui* ». A relire ce texte, il a peu vieilli.

Il est significatif que depuis le 22 décembre 1992, à la suite d'une initiative du Mouvement ATD Quart Monde (1987), le 17 octobre ait été proclamé Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté ou Journée du « refus de la misère » par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Il est significatif qu'en 1995, les principaux candidats à l'élection présidentielle en France aient inscrit la lutte contre la pauvreté dans leur programme (cf. aussi la thématique de la fracture sociale).

Il est significatif qu'en 1996, la Lettre des évêques aux catholiques de France rappelle : « *Il est exclu de célébrer en vérité le mystère de la foi, en s'en tenant à l'action culturelle. Car le Dieu sauveur qui vient à nous en Jésus-Christ s'est lui-même identifié aux pauvres et aux*

petits. Il y a donc un lien indissociable entre le culte chrétien et la vie des hommes, en ce qu'elle a de plus fragile et de plus menacé... Il faut aussi préciser que la préférence évangélique pour les pauvres ne s'accomplit en vérité que lorsque ceux-ci ne sont pas traités avec paternalisme, comme les bénéficiaires potentiels des « bonnes œuvres », mais considérés comme de vrais partenaires. L'Église doit apprendre à devenir toujours davantage cette communauté originale où les exclus et même des « oubliés » de la vie civile se voient reconnaître la dignité de membres actifs du corps du Christ¹ ».

Il est significatif qu'en 1998, notre pays se soit doté d'un Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (<http://www.onpes.gouv.fr/Indicateurs.html>) et que le gouvernement actuel se soit fixé comme objectif de faire diminuer la pauvreté d'un tiers en cinq ans.

Il est significatif que la lettre du Pape Jean-Paul II, « Au début du troisième millénaire » évoque dans la logique de l'invitation à repartir du Christ : *Si nous sommes vraiment repartis de la contemplation du Christ, nous devons savoir le découvrir surtout dans le visage de ceux auxquels il a voulu lui-même s'identifier: « J'avais faim, et vous m'avez donné à manger; j'avais soif, et vous m'avez donné à boire; j'étais un étranger, et vous m'avez accueilli; j'étais nu, et vous m'avez habillé; j'étais malade et vous m'avez visité; j'étais en prison, et vous êtes venus jusqu'à moi » (Mt 25,35-36). Cette page n'est pas une simple invitation à la charité; c'est une page de christologie qui projette un rayon de lumière sur le mystère du Christ. C'est sur cette page, tout autant que sur la question de son orthodoxie, que l'Église mesure sa fidélité d'Épouse du Christ. (n°49)*

Il s'agit de poursuivre une tradition de charité qui a déjà revêtu de multiples expressions au cours des deux millénaires passés, mais qui aujourd'hui requiert sans doute encore une plus grande inventivité. C'est l'heure d'une nouvelle « imagination de la charité », qui se déploierait non seulement à travers les secours prodigués avec efficacité, mais aussi dans la capacité de se faire proche, d'être solidaire de ceux qui souffrent, de manière que le geste d'aide soit ressenti non comme une aumône humiliante, mais comme un partage fraternel. Pour cela, nous devons faire en sorte que, dans toutes les communautés chrétiennes, les pauvres se sentent « chez eux ». Ce style ne serait-il pas la présentation la plus grande et la plus efficace de la bonne nouvelle du Royaume ? Sans cette forme d'évangélisation, accomplie au moyen de la charité et du témoignage de la pauvreté chrétienne, l'annonce de l'Évangile, qui demeure la première des charités, risque d'être incomprise ou de se noyer dans un flot de paroles auxquelles la société actuelle de la communication nous expose quotidiennement. La charité des œuvres donne une force incomparable à la charité des mots. n° 50

Il est significatif qu'au niveau européen, la pauvreté soit envisagée d'une façon beaucoup plus large que la seule évaluation du revenu monétaire. Ainsi l'Union européenne s'est accordée (1984) sur une définition de la pauvreté : *sont pauvres "les personnes dont les ressources (matérielles, culturelles et sociales) sont si faibles qu'elles sont exclues des modes de vie minimaux acceptables dans l'État membre où elles vivent"*. Lors du Conseil européen tenu à Lisbonne en mars 2000, les États membres ont décidé de coordonner leurs politiques visant à combattre la pauvreté et l'exclusion sociale, sur la base d'un processus d'échanges et d'apprentissages mutuels. Chaque État membre élaborant un Plan national d'action pour l'inclusion sociale. Et l'Union Européenne a décidé de faire de l'année 2010 une année de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Pour mémoire, 16 à 17 % des Européens *sont exclus des modes de vie minimaux acceptables dans l'État membre où ils vivent.*

Il est significatif que lors de son voyage en France, dans le discours à l'Élysée, en septembre 2009, le pape Benoît XVI ait prononcé ces paroles : *« L'Église peut apporter dans ce domaine sa contribution spécifique. La situation sociale occidentale, hélas marquée par une avancée sournoise de la distance entre les riches et les pauvres, me soucie aussi. Je suis*

¹Proposer la foi dans la société actuelle. Lettre aux catholiques de France, 1996, p. 96-97 ; Cerf.

certain qu'il est possible de trouver de justes solutions qui, dépassant l'aide immédiate nécessaire, iront au cœur des problèmes afin de protéger les faibles et de promouvoir leur dignité. À travers ses nombreuses institutions et par ses activités, l'Église, tout comme de nombreuses associations dans votre pays, tente souvent de parer à l'immédiat, mais c'est à l'État qu'il revient de légiférer pour éradiquer les injustices. ».

C'est tout le champ du service de la justice et du bien commun inséparable de la charité comme nous le rappelle sa dernière encyclique au n°6.

Il est significatif que le Conseil Permanent, sur proposition du Conseil de Solidarité, ait retenu la proposition de l'organisation d'un rassemblement *Diaconia* 2013.

Enfin, si la loi de la prière et la loi de la foi sont liées, il est significatif que régulièrement, avec l'Église et pour l'Église, nous prions: « ... *aide l'Église à bien remplir sa tâche, c'est par elle que tu veux révéler aux plus pauvres toutes les richesses de l'Évangile pour qu'elle sache toujours leur parler comme aux premiers invités de ton Royaume* ». Nous, sur qui l'Esprit Saint, père des pauvres a été invoqué le jour de notre ordination épiscopale après que nous ayons répondu par l'affirmative à cette question: « *Voulez-vous, d'un cœur plein de bonté et de miséricorde, accueillir, au nom du Seigneur, les pauvres, les étrangers et tous ceux qui sont dans le besoin ?* »

Si notre attention s'est portée sur les personnes en situation de pauvreté que nous rencontrons en France métropolitaine et dans nos diocèses, Mgr Michel Meranville et Mgr Emmanuel Lafont ont attiré, hier, notre attention sur les suites de la situation de crise sociale traversée par les Antilles françaises et la Guyane. Nous ne pouvons pas ignorer ce qui se passe à l'échelle de notre planète avec ses contradictions. Une croissance économique, culturelle, technologique... laissant en marge du progrès des centaines de millions de personnes aux prises avec des conditions de vie bien inférieures au minimum qui leur est dû en raison de leur dignité humaine. Mourir de faim, l'analphabétisme, le manque de soins élémentaires, le manque de logements... restent d'actualité. Et si la mondialisation a été facteur de développement, elle ne se vit pas sans fractures et sans risque de nouvelles fractures au sein de la famille humaine.

Nouvelles pauvretés?

Nous n'avons pas voulu nous focaliser sur cette expression. Mais le dossier fait apparaître à coté des pauvretés traditionnelles qui demeurent des situations préoccupantes et se développent, il fait aussi apparaître des formes renouvelées de pauvretés. Elles sont liées à l'augmentation de la précarité, du chômage, d'emplois précaires, augmentation aussi de la solitude et de l'isolement social, augmentation du coût du logement, à la multiplication de l'offre de crédit à la consommation, à la fragilisation des liens familiaux, aux séparations familiales et aux familles mono parentales, à la ségrégation urbaine et à la désertification rurale, à l'allongement de la durée de vie, au développement d'addictions et de souffrances psychiques..., aux pauvretés culturelles et spirituelles...

Elles touchent des personnes et des familles éloignées jusqu'alors de la pauvreté.

Nous ne partons pas de rien, combien d'initiatives tout au long de l'histoire de l'Église ont été prises, parce que des chrétiens, des communautés ne fermaient pas les yeux sur les dysfonctionnements du cœur de l'homme comme de nos sociétés, parce qu'ils rencontraient les pauvres comme les premiers invités du Royaume.

Nous saluons l'engagement de tant et tant de chrétiens et non-chrétiens dans la vie sociale et politique, ainsi que dans la vie associative. Nous saluons d'heureuses initiatives. Nous

saluons le travail indispensable et les savoir-faire d'institutions et associations ecclésiales qui savent accompagner dans la durée et ont les compétences nécessaires pour faire face à des situations complexes et les démêler.

De nombreux diocèses n'ont pas attendu notre travail et ont mis le service de la charité au cœur des orientations diocésaines et des orientations paroissiales. Mais bien des résistances existent : poids d'habitudes, cloisonnement, esprit de clocher, peur des pauvres...

Nous pensons cependant qu'il est urgent d'appeler et de soutenir des initiatives des communautés chrétiennes dans le « service du prochain exercé de manière communautaire et ordonnée¹ » envers et avec les plus démunis et plus pauvres. Ce service est une dimension constituante de la foi vivante et de la vie de nos communautés. Elles ne sont d'ailleurs pas sans expérience et sans savoir faire en matière de lien social. C'est le sens du projet de lettre que vous avez reçu et sur lequel vous travaillerez en carrefour.

Est-ce étranger aux autres problématiques de cette assemblée, je pense en particulier aux dossier sur l'avenir de nos communautés chrétiennes, à celui sur les mouvements et associations de fidèles, à celui sur l'indifférence, la visibilité de l'Église et l'évangélisation ?

Nous avons maintenant 30' pour réagir en assemblée au dossier du groupe de travail avant le travail de carrefours qui portera sur le projet de lettre aux communautés chrétiennes.

+ Michel Pansard.

Note Annexe.

Quelques points d'attention.

- En période de crise, il faut être conscient que la crise ne nous atteint pas tous de la même manière, surtout dans un pays comme le nôtre qui a un certain nombre d'amortisseurs de crise. Si l'on peut estimer que 70% de la population est peu touchée immédiatement par la crise, les effets sont plus durement ressentis par les autres.
- Les dossier souligne fortement les pauvretés et fragilités familiales et sociales croissantes de certaines familles.
- Comme le disait le président du Secours Catholique, *« Ce qui est clair, c'est que la pauvreté frappe plus durement ceux qui sont isolés : jeunes, familles mono parentales, personnes âgées et les migrants. De plus en plus de personnes ont le sentiment que ce qu'offre, dans l'absolu, la société n'est pas pour eux. Ils regardent passer un train dans lequel ils ne monteront pas. Cette « nouvelle pauvreté » qui englobe tout ou partie des types de pauvreté cités plus haut est qualifiée par un manque d'espérance, une incapacité à voir l'avenir plus souriant que l'aujourd'hui. A la crainte économique, s'ajoute la crainte environnementale... Beaucoup de personnes en situation de pauvreté se sentent dépassées, dépossédées de leur capacité à agir sur leur propre devenir*». Le dernier rapport du secours catholique pointe la pauvreté au féminin.
- La situation de migrants et parmi eux des « sans-papiers » sur laquelle notre président, le Cardinal André Vingt-Trois, a attiré notre attention dans son discours d'ouverture de notre assemblée.
- L'apparition des travailleurs pauvres. Puisqu'en gros jusqu'à la fin des années 1980, avoir un emploi protégeait de la pauvreté monétaire. Cela concerne à la fois les personnes ne connaissant que des temps partiels ou petits boulots en augmentation de 21% entre 2003 et 2006 (personnes travaillant au mois 7 mois sur 12 et dont le ménage a un revenu inférieur à 60% du revenu médian). Cela concerne aussi des personnes à revenus stables mais modestes connaissant des fins de mois difficiles pour leur famille notamment en raison du coût du logement. Un chiffre intéressant, les revenus pré-engagés ou part incompressible des revenus (loyer, chauffage, charges, assurances, impôts et remboursement de crédit etc.), sans compter les frais de transport et les déplacements et avant les dépenses concernant l'alimentation sont passées, pour la moitié inférieure des

¹Benoît XVI, *Deus Caritas est*, n° 4.

revenus des ménages en France, de 50 à 75 % de 2001 à 2006, soit une augmentation de 40%. Sur la même période, la part des dépenses pré-engagées des autres n'a pas bougé. La question du logement social et à prix modéré demeure une question urgente.

- Ne pas oublier la grande précarité des personnes à la rue, des SDF, des errants. Je voudrais en particulier attirer l'attention sur l'augmentation significative des jeunes adultes errant de 18-25 ans à la rue (estimation 83000, + 10% par an). Ils ne deviennent pas exclus sans passer par certaines étapes (la rupture, l'enchaînement des ruptures, le décrochage/renoncement, la déchéance).
- Enfin, la solitude, l'isolement, l'exclusion sociale entraînent une pauvreté relationnelle. Le sentiment d'isolement se développe bien sûr chez les personnes très âgées, mais aussi pour les familles mono parentales. La mobilité parfois nécessaire pour garder son emploi, peut couper, à plusieurs reprises des liens sociaux et familiaux durs à construire et à garder. C'est une vraie pauvreté touchant tous les milieux. Beaucoup signalent la pauvreté économique, mais aussi les pauvretés sociales par la perte de liens familiaux et sociaux, les pauvretés psychologiques, culturelles, morales et spirituelles.

Définitions et de mesures de la pauvreté.

Il y a une diversité d'approches et de définitions de la pauvreté et de l'exclusion. On regarde souvent **la pauvreté monétaire**. Dans cette approche, on tend de plus en plus à ne pas seulement considérer **la pauvreté absolue** des personnes qui ne disposent pas des ressources qui leur permettraient de satisfaire leurs besoins élémentaires (se nourrir, se vêtir, se loger, se chauffer, faire subsister sa famille). Ceux et celles qui sont en dessous d'un revenu minimum vital.

On tend aujourd'hui à prendre en compte **la pauvreté relative** des personnes qui ne disposent pas des ressources qui leur permettraient de consommer ce qui paraît "normal" dans une société donnée, à un moment donné. D'après l'Union européenne, cela concerne "tous les individus ou les familles dont les ressources (matérielles, culturelles et sociales) sont si faibles qu'ils sont exclus des modes de vie minimaux acceptables dans l'État membre dans lequel ils vivent". Sont pauvres les personnes dont le revenu disponible est inférieur à 60% du revenu disponible moyen ou médian. En France, le "seuil de pauvreté" habituellement retenu jusqu'en 2008 était de 50% du revenu médian (soit, pour une personne seule, 757 euros par mois en 2007). A partir de 2008 elle retient le seuil de 60% du revenu médian (ce qui correspond pour la France à 880 euros par mois pour une personne seule, à 1320 € pour un couple et à 1848 € pour un couple avec 2 enfants, en 2008). Selon cette définition, il y a en France plus de 13% de personnes pauvres soit près de 8 millions. Dans cette approche, il est important aussi de regarder la situation des plus pauvres (7,1% ont un revenu inférieur au seuil de 50% du revenu médian et 3,1% ont un revenu inférieur à 40% du revenu médian).

On peut regarder non seulement la pauvreté monétaire, mais aussi **la pauvreté en conditions de vie**. Elle se traduit par un manque global d'éléments. Manques en matière de logement, d'éléments de confort indispensables (douche par exemple), mais aussi d'accès à la culture, d'accès aux infrastructures de garde d'enfants et aussi des manques de nature sociale (relations, emploi, loisirs, santé, éducation...).

On peut aussi regarder la pauvreté comme **absence de « capacités » ou d'opportunités**. La pauvreté consiste alors à ne pas pouvoir disposer d'opportunités pour choisir la façon de mener son existence. Il ne s'agit plus d'un manque de revenu mais d'un défaut de capacités des individus à avoir accès aux ressources et à pouvoir les utiliser pour assurer les accomplissements physiques élémentaires, comme être en bonne santé, et d'autres de nature sociale, comme participer à la vie en société. Privé de liberté, le pauvre est empêché de choisir sa façon de vivre. Cette approche prend en considération l'intégration sociale des individus. Dans cette perspective, le pauvre est exclu de la société.

Il me semble important de repérer ces différentes approches de la pauvreté, car le tableau donné par la synthèse des réponses des diocèses fait jouer ces différentes approches. Ce n'est pas indifférent à la qualification « Nouvelles Pauvretés ». Ce n'est pas non plus sans conséquences sur les stratégies de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, ainsi que sur les résistances rencontrées.

C. Lettre des évêques aux communautés chrétiennes.

A l'approche des fêtes de Noël

Lettre aux communautés chrétiennes :

La charité du Christ nous presse (2 Corinthiens 5, 14)

L'apôtre Pierre, avant de baptiser le centurion Corneille, lui présente d'un mot Jésus de Nazareth : « *Il passait en faisant le bien* » (Actes des Apôtres 10, 38). Le premier, Jésus est le Bon Samaritain qui « *s'est montré le prochain de l'homme tombé aux mains des brigands* » (cf. Luc 10, 36).

Tout commence par la charité

Disciples du Christ, nous sommes davantage pressés par sa charité, en ce temps de crise économique et sociale. Les pauvretés d'aujourd'hui sont peut-être moins nouvelles que radicales par suite de la détérioration fréquente du tissu familial, l'insuffisance des logements, l'augmentation du chômage, la dégradation du prix de vente des produits agricoles. Dureté des conditions de travail, solitudes, addictions, fragilités psychiques, relationnelles ou culturelles accentuent chez beaucoup le sentiment d'exclusion.

Communautés chrétiennes, c'est à vous que nous adressons cette lettre. Nous connaissons les multiples générosités qui sont les vôtres. Nous savons la compétence et la créativité des associations caritatives que vous ne cessez de soutenir, surtout en cette période où les aides publiques diminuent. A l'approche de Noël, nous vous lançons un appel afin de vous encourager à ressourcer tout effort de solidarité dans le mystère du Fils de Dieu, né de Marie, qui « *s'est fait pauvre pour nous enrichir par sa pauvreté* » (2 Corinthiens 8, 9).

Non seulement, « *le Verbe s'est fait chair* » (Jean 1, 14), mais dans l'Eucharistie, il est le « Pain rompu pour la vie du monde ». Quand nous nous rassemblons, chaque dimanche, pour célébrer le Repas du Seigneur, nous sommes appelés, comme le dit l'apôtre Paul, à « *discerner son Corps* » (1 Corinthiens 11,29), c'est-à-dire sa présence dans l'Eucharistie et sa présence dans tous ses membres, surtout les plus souffrants, ceux qui ont faim, ceux dont la dignité est menacée.

Nous avons une dette envers les pauvres

Toute communauté chrétienne vise à exercer dans la mesure des dons de l'Esprit le ministère de la prière (liturgie), le ministère de la Parole (catéchèse) et le ministère du service des pauvres (diaconie). Les diacres sont les témoins sacramentels de Jésus lavant les pieds de ses Apôtres. Mais tous nous sommes appelés à mettre cette « diaconie » au cœur de notre action : « *Car c'est un exemple que je vous ai donné...* » (Jean 13, 15)

Soyons attentifs à ceux qui, parmi nous, ne peuvent plus se joindre au rassemblement dominical parce qu'ils sont malades ou malheureux. Et pourquoi ne pas préparer ou prolonger la célébration eucharistique par un « ministère de la visite » auprès des isolés ou des voisins dont la pauvreté muette a besoin d'un geste fraternel ?

Nous aurons alors la surprise, bien souvent, d'être nous-mêmes renouvelés dans notre joie de croire.

Nous lançons cet appel pour Noël. Mais c'est une porte ouverte sur l'avenir. C'est pourquoi nous le confions spécialement aux pasteurs, aux équipes pastorales, aux conseils pastoraux et aux organismes de solidarité, afin qu'ils le fassent leur et proposent des initiatives concrètes et adaptées, veillant à ce que « Noël autrement » soit à l'origine d'un « vivre autrement ».

Que l'Esprit Saint nous rende tous inventifs pour de « nouveaux modes de vie » qui incarnent notre espérance d'une société plus juste et fraternelle.

Lourdes, le 8 Novembre 2009
Les Evêques de France

D. Un questionnaire, une grille de travail pour travailler avec ce dossier.

Avant de lire le dossier, nous suggérons comme méthode de travail celle que nous avons suivie avec des questions qui traversent le dossier.

a) Se poser localement (paroisse, secteur, diocèse...) des questions :

- Quelles sont les situations de pauvretés rencontrées localement ?
 - Quelles situations de pauvreté sont suivies et relativement bien prises en charge ?
 - Lesquelles ont diminuées?
 - Lesquelles sont plus préoccupantes?
 - Lesquelles sont peu prises en compte par nos systèmes sociaux et de solidarité?
 - Quels aspects sont pris en charge?
 - Qu'est-ce qui ne l'est pas si l'on prend en compte la globalité de la personne humaine ?
- Percevez-vous des situations nouvelles de pauvreté? Quelles sont-elles? Qu'est-ce qui les caractérise? Quels sont les facteurs favorisants?
- À quelles figures de pauvreté êtes-vous particulièrement attentifs et pourquoi ?
- Quelles compréhensions avons-nous des causes et des mécanismes générateurs de ces situations ?
- Quels acteurs agissent localement pour l'accompagnement des personnes ? Quelles synergies existent ou seraient à développer ? (Belle occasion de repérer, reconnaître, saluer et encourager la qualité du travail, de l'engagement de personnes, d'associations et de services).
- Quelles formes d'actions et de prises en charge sont développées ? Qu'est-il fait pour aider les personnes soutenues à être sujet, partenaire de leur développement ?

b) Croiser notre regard avec celui d'autres acteurs locaux (associations, services sociaux...)

- Cf. questions précédentes
- et suivant les interlocuteurs ?
 - Comment percevez-vous l'action d'associations et d'institutions comme le Secours Catholique et celle des communautés chrétiennes ? Avez-vous des attentes à leur égard ?
 - Dans quels domaines attendez-vous des initiatives particulières de la part des communautés chrétiennes ?

c) Place des communautés chrétiennes dans le service organisé de la charité.

- Quelle place les pauvres ont-ils dans nos communautés ? Place donnée, place laissée ?
- A côté des services sociaux et des associations, institutions confessionnelles avec leurs compétences, leur expertise et leur capacité d'accompagner dans la durée... comment les communautés chrétiennes, paroissiales, essaient-elles d'assurer un réel service de la charité ? Y a-t-il eu des exemples de bonne mise en œuvre ? Qu'est-ce qui freine ou fait obstacle ?

- Quelles synergies sont possibles avec ce qui est déjà fait ?
- Qu'est-ce qui peut aider, faciliter, inviter à la prise en compte par les communautés chrétiennes du « service organisé de la charité » comme elles le font pour le service du témoignage et celui de la prière ?
- Quelles résistances se manifestent dans la pratique ?
- Sur quels points d'appui pouvez-vous compter ?
- Quel ressourcement dans la prière ?

d) La lecture du document ou de certaines parties peut ensuite aider

- à en percevoir l'actualité locale,
- à confirmer un regard, une analyse,
- à attirer l'attention sur telle ou telle situation peu ou pas perçue, mais bien présente.

e) Quelle action possible de la communauté dans la durée ? Que devons, que pouvons nous faire ?

- Non seulement pour, mais aussi avec les pauvres comme partenaires ?
- Réfléchir aux besoins nouveaux qui apparaissent localement et aux réponses qu'on peut y apporter.
- Et si nous nous y lançons comment nourrir et soutenir l'engagement des personnes et des communautés chrétiennes ?
- La lecture de certaines parties du document peut suggérer des pistes d'actions.

INTRODUCTION au dossier du groupe de travail remis en octobre 2009.

Chers amis,

Vous trouverez ci-après le dossier du groupe de travail sur « les nouvelles pauvretés ». Ce groupe d'évêques est constitué de Mgr Olivier de Berranger, Mgr Stanislas Lalanne, Mgr Marc Stenger, Mgr Michel Pansard et du Père Gildas Kerhuel.

Nous avons essayé de suivre la méthode que nous avons présentée en avril dernier: « *vous fournir un dossier avec des éléments de réflexion et d'analyse, avec des intuitions et pratiques porteuses d'avenir.* »

Vous trouverez donc:

- Le compte-rendu des auditions des six personnes engagées que le groupe a entendues.
- La synthèse des réponses des diocèses au questionnaire adressé aux évêques.
- Quelques documents annexes.

Nous n'avons pas voulu faire une étude exhaustive de la pauvreté aujourd'hui dans notre société, ni reprendre les analyses bien faites par des associations et institutions.

Nous avons plutôt choisi de croiser des regards et d'attirer votre attention sur des formes que prennent la pauvreté et l'exclusion dans une société comme la nôtre. Tant d'hommes et de femmes, de familles et d'enfants, vivent en situations de précarité, sont en souffrance, en manque non seulement de ressources pour vivre dignement mais aussi en manque de relations, de reconnaissance, de capacités culturelles et sociales.

Nous sommes conscients qu'il y aurait tant à dire et à faire sur les situations de pauvretés dans d'autres pays et continents à l'heure de la mondialisation.

Y a -t-il des « nouvelles pauvretés »? Ce qui est clair c'est que la lutte contre la pauvreté et l'exclusion est loin d'être terminée dans notre société. Il y a toujours des pauvres et des nouveaux pauvres aux prises avec les pauvretés traditionnelles dues au chômage, au travail précaire, à l'isolement, aux migrations, au logement... Nous voyons aussi des formes renouvelées de ces pauvretés, (travailleurs pauvres, sur endettement...). Enfin, il y a les situations de pauvretés qui se développent. Elles sont liées aux addictions et souffrances psychiques. Elles sont liées à l'allongement de la vie et aux dépendances qui en découlent. Elles sont liées à la désagrégation de la cellule familiale, à la diminution de la solidarité familiale, à la rupture de liens sociaux. Elles sont liées à la panne de l'ascenseur social, à des phénomènes de cloisonnement de notre société. Elles sont liées à la crise ...

Nouvelles pauvretés par la prise en compte du caractère multidimensionnel de la pauvreté qui prend en compte non seulement le manque de ressources mais aussi le dénuement dans bien d'autres domaines: relations, éducation, emploi, culture, santé...

Enfin, comme je vous le disais en avril, nous vous proposerons un projet de lettre des évêques aux communautés chrétiennes, invitation et encouragement à inscrire dans la vie des communautés, l'indispensable diaconie de l'Église

+ Michel PANSARD, responsable du groupe de travail. Octobre 2009

1. AUDITIONS

11. Audition de M. Bernard Perbaisse. (prise de notes)

Président d'une petite association « Les Quatre vents »
née à l'initiative du curé en 1984, à partir de problèmes de Clichy sous bois (93)

J'étais visiteur de personnes âgées en maison de retraite et venait de se mettre en place la Banque Alimentaire. L'originalité de l'association a été, non pas de tenir une permanence de distribution, mais de développer des visites à domicile, logement ou squat (démarche proche des conférences de Saint Vincent de Paul), pour apporter aide mais surtout accompagnement, seule association à le faire.

J'avais été touché par l'expression « option préférentielle pour les pauvres » cf commission sociale 1984, avec des textes qui ont été comme des balises.

Pauvretés que je rencontre aujourd'hui.

- Personnes sans papier, ce sont celles qui souffrent le plus, elles doivent être hébergées, puis ceux qui les hébergent ne peuvent assurer dans la durée et des familles, en un mois, se trouvent à la rue.
- Familles mono parentales 69%, couples séparés mais aussi femmes qui n'ont pas besoin de mari et seront plus aidées si elles sont seules. Grande évolution en 25 ans.
- Travail précaire.
- Manque de logement et les marchands de sommeil, par exemple, 9m2 pour une famille couple et 3 enfants, 500 € par mois. Pour en sortir en 3 jours, on a trouvé 10 familles s'engageant à verser 50€ par mois avec déduction fiscale. Un 60m2 a été trouvé 565€/mois auquel s'ajoutent 470€ de charges mais les allocations sont calculées sur le loyer et non sur les charges.
- La solitude et l'alcoolisme de personnes seules. D'une certaine manière, quand il y a des enfants, un espoir est là.
- Écart grandissant entre les situations dites normales et 1/4 monde.

Situations qui existent mais que je ne rencontre pas directement.

- Pauvreté de personnes handicapées, de moins en moins de place en CAT pour personnes handicapées.
- Pauvreté psychique avec de moins en moins de place en psychiatrie, coût.
- Pauvreté du surpeuplement de prison et de la sortie de prison (véritable exclusion quand la société empêche celui qui veut revenir).
- Pauvreté de cités qui vivent dans la violence et de communautés qui ne se supportent plus.

Quelques réflexions à partir du travail de l'association.

- Nous faisons ce que d'autres ne font pas. Les assistants sociaux ne font plus que 10% de visites à domicile, devant le nombre de familles à s'occuper. Conscience de l'urgence et de la souffrance des travailleurs sociaux.
- Je souligne l'intérêt et le bienfait de la visite à domicile. Jusqu'à 17 personnes visitées quotidiennement.
- La paroisse à l'origine de l'association est dans une zone pavillonnaire à proximité d'une cité. La paroisse soutient mais peu d'intérêt ou de questions de paroissiens. Aucune demande de témoignage après les 4 premières années.
- Nous ne recrutons pas, nous essayons de susciter, de toucher les cœurs
- Le manque d'acteurs nous oblige à diminuer le nombre de visites qui ont pu aller jusqu'à 17 par jour.

Difficultés rencontrées et pistes d'avenir.

Difficultés, freins, obstacles	Pistes d'avenir
<ul style="list-style-type: none">● Pour une grande part des membres de la communauté chrétienne (50%), il n'y a pas d'engagement par indisponibilité ou c'est sur un temps très réduit. Toutes les associations ont du mal à recruter même pour le caté.● La diaconat semble ne pas être une priorité, martyria et leiturgia avec l'animation de la paroisse prennent toute la place.● Manque de reconnaissance par l'église de cette association, une seule association semble compter.● La souffrance et le malheur moral, physique ou matériel n'attire pas● Les pauvres, les exclus, on ne les voit pas.	<ul style="list-style-type: none">● Les prêtres et ceux qui les entourent prennent conscience que le service des personnes pauvres et leur accompagnement est aussi important que l'annonce de l'Évangile « La charité des œuvres donne une force incomparable à la charité des mots » JP II● Des fidèles découvrent ou redécouvrent que vivre de l'Évangile ce n'est pas seulement donner mais se donner.● Inviter à être veilleur● Soutenir ceux qui sont réellement engagés● Inviter à faire l'expérience.

Quelques convictions.

- Privilégier les visites.
- Proposer des rencontres spécifiques de groupes de migrants
- Encourager les communautés chrétiennes de proximité.
- Le bénévolat a changé en 25 ans
- Être enracinés dans la foi et l'Évangile
- Et référence au Texte de Fabrice Hadjadj, « mes prochains », panorama mars 2009, p 70.

12. Audition Monsieur Jean-Claude Caillaux, (prise de notes)

Permanent d'ATD ¼ monde, il est présent aux personnes à la rue, SDF.

Dans le monde des très pauvres, nous ne sommes que des hôtes qui risquons toujours de penser à la place d'eux alors que nous ne savons pas, alors que nous ne voyons que de loin. Attention, les plus pauvres ont une capacité considérable à dire ce qu'ils perçoivent, de ce que l'on attend d'eux.

Attention : l'exclusion fascine et c'est contagieux, cela touche les forces vives. Il est donc absolument nécessaire d'accompagner ceux qui s'approchent des très pauvres. Les risques d'effondrement, de perte d'assise existent.

Lorsque l'on n'a plus rien, à la rue, lorsque que l'on est transparent comme si on était invisible, il y a une omniprésence du religieux. L'indifférence religieuse est bourgeoise. Cela est patent dans le catéchuménat. Souvent il y a un sentiment de culpabilité, d'être puni par Dieu.

Le souci des pauvres n'est pas qu'éthique ou social, il est aussi théologique, évangélique et spirituel. La lutte contre la pauvreté est un combat politique mais aussi spirituel, car c'est le fond même de ce qui nous constitue, chrétien, qui est en jeu, si en Jésus, Dieu s'est fait pauvre, et si la pierre rejetée est devenue pierre d'angle et pierre d'achoppement et roc où l'on trébuche. Question pour nos communautés, quel est le rôle du pauvre, des pauvres? Icône du Christ.

Les très pauvres et l'Église

1°) Ils ont à nous apprendre, tels qu'ils sont, avec leurs points de vue différents du nôtre car ils sont en première ligne de la souffrance y compris s'ils n'ont que 350 mots pour l'exprimer.

Il est important d'être conscients des difficultés considérables rencontrées pour qu'ils participent à la vie de nos communautés.

- Vocabulaire.
- Incapacité à vivre certaines règles de la vie ecclésiale. Quid des questions morales quand on est dans l'ordre de la survie? cf conditions pour être baptisés....
- Méconnaissance de ce qu'ils vivent au quotidien.
- Le droit canon n'est pas fait pour les très pauvres confrontés à la survie.

Deux mondes ne se croisent pas, ne se rencontrent pas. Mais sans rencontre, quelle transformation possible.

2°) Un changement est à opérer, non pas en aidant autrement, mais en changeant de référence. Car le plus grand nombre exclut toujours une petite part. Il ne suffit pas de dire qu'il faut que les pauvres soient au centre de la vie ecclésiale. Car des attentions sont nécessaires, donner la parole, demander des lieux et beaucoup de temps pour préparer leur prise de parole.

Nos communautés ne peuvent être sans les pauvres sinon la source se tarit, la présence du Christ est amoindrie.

3°) Importance, pour ceux qui se risquent à la rencontre réelle avec les plus pauvres, d'être accompagné. Avec des lieux où ils puissent dire vraiment ce qu'ils pensent et pas seulement ce qui est politiquement correct, car la pauvreté ne conduit pas à la vertu. Avec une formation pour comprendre ce qu'est cette expérience de vie et ses retentissement. Avec un enracinement entretenu à l'Évangile dans une vie de foi. Car cela entraîne d'être déplacé dans des manières de voir, de penser, de vivre, cela entraîne aussi un coût à payer comme par exemple la mise à dos de certaines relations.

13. Audition du Père Olivier Ribadeau Dumas

Vicaire épiscopal pour la Solidarité depuis 4 ans, je suis également curé de Saint Jean Baptiste de Grenelle et c'est avec ce double regard que je répondrai aux questions que Michel Pansard m'a adressées.

I. Évolution des Situations de Pauvreté : qu'appelle-t-on les « nouvelles pauvretés » ?

A. Je vois trois types de pauvretés auxquelles nous sommes confrontés :

1) *Les pauvretés traditionnelles, on les connaît bien, nous les côtoyons partout où nous sommes, sous des formes diverses.*

a) la solitude

L'anonymat de nos villes la favorise ; les flux qui caractérisent la vie urbaine également. Mais cette solitude touche de nouveaux publics :

- Les étudiants (en Ile de France un nombre très important d'étudiants sont des « transferts » et vivent une précarité financière et une réelle solitude affective),
- Les parents isolés, de plus en plus nombreux quelle que soit la cause de la solitude (mère célibataire, divorce, veuvage, etc....). Par rapport à cette solitude, l'importance d'avoir des lieux d'écoute est de plus en plus évidente. Ce qui est essentiel, c'est la relation.

b) Les migrants

Il y a 14,5 % d'étrangers à Paris et derrière une politique, quelle qu'elle soit, ce sont toujours des hommes et des femmes avec une histoire qui sont en cause. Les migrations ont de multiples visages mais je note 3 phénomènes qui prennent de l'ampleur :

- Les mineurs étrangers pris ou non en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (à Paris ce sont surtout des afghans ou des irakiens)
- Les Roms pour lesquels il n'y a pas, aujourd'hui, me semble-t-il, de structures et de lieux d'accueil et d'accompagnement satisfaisants.

La situation actuelle des migrants change et la notion même d'accompagnement également puisque un nombre non négligeable des cas sont sans solution et qu'il faut donc accepter d'accompagner des gens sans espoir de régularisation.

c) La situation du logement

C'est toute la chaîne du logement qui est aujourd'hui rompue et la question touche autant les personnes sans domicile que les personnes mal logées. Il faut noter également la difficulté de trouver des personnes pour accompagner les familles car il ne suffit pas d'un toit pour régler toutes les difficultés.

A Paris 2 initiatives dans les deux dernières années ont eu lieu :

- Une grande exposition sur le logement pour sensibiliser les chrétiens à la difficulté existante et à l'importance de mettre à disposition des logements vacants a pu tourner dans une vingtaine de paroisses.
- Cette année, en lien avec le Secours Catholique et « Aux captifs la libération », le Cardinal Vingt-Trois a invité toutes les paroisses, non seulement à ouvrir les portes des salles paroissiales, mais surtout à vivre l'hospitalité avec les gens de la rue en partageant les repas du soir et le petit-déjeuner ainsi que la nuit, pendant les temps de grand froid. Pour cette première opération d'« hiver solidaire », $\frac{1}{4}$ des paroisses ont joué le jeu, certaines accueillant pendant 3 ou 4 mois des personnes. La difficulté est principalement dans la fin de l'opération pour éviter de remettre à la rue les personnes accueillies. Nous avons l'intention de recommencer l'année prochaine tout en sachant fort bien qu'on ne meurt pas à la rue qu'en hiver.

d) Le chômage et le travail précaire

La multiplication des formes de contrats à durée déterminée, le temps partiel imposé, la discrimination professionnelle, tout cela risque de s'aggraver en période de crise.

2) *Les formes renouvelées de cette pauvreté*

- a) La paupérisation d'une couche de la population : avec la crise, les travailleurs ayant un petit salaire ne s'en sortent plus, notamment du fait de l'augmentation du loyer. La catégorie des « travailleurs pauvres » est en train d'exploser. Un constat identique peut être fait avec les retraités ayant une faible pension. On les voit de plus en plus venir aux accueils du Secours Catholique par exemple.
- b) Le travail des lycéens et des étudiants
- c) Le sur endettement à cause du logement ou de la multiplication de l'offre de crédit à la consommation dont on ne saurait dire à quel point les méfaits peuvent être importants.
- d) Les migrants arrivant à l'âge de la retraite dont l'intégration dans notre société n'a pas été réussie et qui, par ailleurs, sont coupés de leurs racines.

3) *Les pauvretés nouvelles*

● Les conséquences de la désagrégation de la cellule familiale

J'ai déjà parlé des parents seuls, il y a 26 % de familles mono parentales à Paris contre 17% dans le reste de la France. Se posent alors d'importantes questions liées à l'éducation des enfants et la désagrégation de la figure du père va jusqu'à remettre en cause toute autorité. A Paris, différentes expériences de lieux d'accueil pour les familles ou les groupes de parents seuls alliant écoute, convivialité et entraide ont un certain succès.

● La pauvreté psychique

Les déséquilibres psychiques sont de plus en plus fréquents, on s'en aperçoit dans nos accueils paroissiaux comme dans la rue. Il y a certainement un manque de lieux d'accueil et de structures adaptées ainsi que de personnes formées sur ce terrain. Ce type de pauvreté ne concerne pas uniquement les personnes de la rue ; il touche également les prisons et aussi beaucoup de jeunes. A

cette pauvreté on peut rajouter celle liée aux conduites addictives (alcool, drogue, sexe) pour lesquelles les réponses ne sont pas suffisantes.

- Les personnes handicapées

Même si les structures d'accueil ont pu se développer et des associations se créer (cf. Simon de Cyrène avec Laurent de Cherisey), la question de la prise en compte, notamment des adultes handicapés, est encore insuffisante.

- L'augmentation de la durée de vie fait en sorte qu'il y a de plus en plus de centenaires. Ce qui pose à mon avis deux questions :

D'abord celle de leur prise en charge matérielle et morale (comment expliquer le sens de la vie à quelqu'un dans une société où seule la rentabilité économique a du prix et où une réelle rupture entre les générations a eu lieu),

Celle de la génération intermédiaire, c'est-à-dire des 75 ans, tiraillés entre le soin à apporter à leurs parents et l'attention à donner à leurs petits enfants

B. Dans le terme de nouvelles pauvretés, il faut inclure :

- 1) *Le type de personnes concernées* : de plus en plus de femmes mais aussi de jeunes. La proportion de distribution de colis alimentaires aux moins de 25 ans a explosé ; les retraités également sont particulièrement touchés. Je m'interroge sur le décalage qui apparaît de plus en plus grand entre une société qui exacerbe les désirs de consommation et une frange de la population qui a de plus en plus de mal à satisfaire une consommation de base.
- 2) La forme de la pauvreté
 - a) La situation inextricable de certains cas entraîne, comme je l'ai déjà souligné, un accompagnement sans espoir. Il en est ainsi pour les sans papiers ou pour les personnes à la recherche d'un logement.
 - b) Les pauvretés cachées : il s'agit des travailleurs pauvres, bien souvent, mais il faut tenir compte aussi de la situation d'inégalité pour un célibataire vivant à Paris parce qu'il désire maintenir son réseau social mais qui, du coup du fait de ses faibles ressources, a du mal à faire face à ses charges.
 - c) La pauvreté matérielle développe une rupture du lien social mais je m'inquiète sur un accompagnement qui serait uniquement marqué par la compétence professionnelle sans prendre en compte la nécessaire dimension de gratuité de la relation et la compréhension de la personne dans sa globalité, c'est-à-dire en incluant également sa dimension spirituelle.

A cet égard, la Charte « Ethique et Maraude » mise en place autour d'Emmanuel Hirsch privilégie d'une manière, me semble-t-il trop forte, l'aspect de performance sociale au dépend de la gratuité de la relation.

II. Les situations bien prises en compte ; les situations les plus préoccupantes.

A. Il faudrait d'abord savoir de quelle prise en charge il s'agit.

- Par les pouvoirs publics ?
- Par les réseaux associatifs ?
- Prise en charge matérielle ?
- Prise en charge sociale ?
- Prise en charge dans la globalité de la personne humaine ?

B. Aujourd'hui, il me semble qu'on s'occupe bien de ce qui se voit et de « ce qui fait tâche »

- 1) Les personnes de la rue, avec sans doute comme idéologie sous-jacente de faire en sorte que les rues soient propres, au risque même de ne pas tenir compte de la déstructuration liée à la rue qui empêche les personnes de reprendre un hébergement. Dans ce domaine comme dans d'autres, on fait sans doute plus du curatif que du préventif. Il faut saluer l'extension de l'activité des maraudes de paroisses de Paris aux mois d'été puisqu'on ne meurt pas simplement en hiver dans la rue.
- 2) L'aide alimentaire : on ne meurt pratiquement plus de faim aujourd'hui à Paris, même si, l'été, la distribution de colis alimentaires est plus difficile. A ce égard, l'association « Août Secours Alimentaire », fondée par un diacre de Paris, fait un travail tout à fait remarquable.
- 3) Il y a une présence significative au niveau de la précarité, en général, mais la question dans les années à venir sera certainement celle de la crédibilité de notre action. Il me paraît important de réfléchir à un redécoupage du réseau associatif chrétien autour de quelques grosses associations tout en gardant la spécificité des plus petites structures. On assiste, en effet aujourd'hui, dans le domaine social, au même phénomène qui a eu lieu dans le domaine de la santé depuis 10 ans.

C. La question du logement. Il s'agit de mettre en place une politique à moyen terme ou à long terme mais on peut saluer le travail d'associations qui pu étendre, par exemple, « la garantie universelle du risque locatif », non pas simplement aux particuliers, mais également aux associations. Comment sensibiliser les chrétiens à cette question en leur permettant de mettre à disposition d'éventuels logements qu'ils auraient ?

D. La question de la place de l'étranger que l'on ne peut pas voir uniquement sous son angle social mais plus encore dans le « Vivre ensemble ». Nos communautés ne sont pas uniquement monolithiques et comment peut-on confier des responsabilités à ceux qui ont une culture différente ?

E. Il y a autour de la famille des pauvretés dont on ne tient sans doute pas assez compte. J'ai déjà parlé de la question de l'éducation des enfants, il faudrait ajouter celle des personnes célibataires de 40 ans mais également la situation des femmes étrangères ou non, enceintes ou avec un nourrisson pour lesquelles il existe très peu de structures d'accueil.

- Je redis encore qu'il ne semble pas que notre société ait bien pris en compte le phénomène de l'**allongement de la durée de la vie** et son incidence sur les générations intermédiaires.

F. Pour mention je rappelle le **manque de structures d'accueil pour les personnes souffrant de déséquilibres psychiques**

III. *Paroisses et Charité*

- 1) On n'empêchera jamais qu'un clocher soit naturellement vu comme un lieu d'aide possible. Il est plus facile, sans doute, de pousser la porte de l'église quand on a un besoin urgent d'être aidé que de trouver l'accueil d'une association. Les demandes qui sont faites aux communautés paroissiales sont souvent des demandes d'urgence. Apparaît alors la tension entre cette aide d'urgence, que l'on ne peut pas évacuer, et l'accompagnement à long terme que pratiquent les associations.
- 2) Le maillage des paroisses est un atout extraordinaire, comparable à nul autre, si ce n'est à l'école qui remplit un autre but. La détection des pauvretés peut se faire par ce biais et Athanase Périfan, en lançant l'opération « voisins solidaires », compte bien sur le réseau paroissial.
- 3) Les paroisses ont un rôle irremplaçable dans l'accueil et l'écoute, dans l'entraide de proximité. Par la dimension catholique de l'Église, il y a également une ouverture à la dimension internationale, même si cette dimension de solidarité me semble un peu passée de mode. Comment les paroisses permettent-elles de faire connaître la situation des personnes pour dépasser la peur. (cf. l'opération « Il y a un sans papier sur la chaise à côté de moi à la messe » lancée par un collectif d'associations)
- 4) Le défi auquel nous sommes confrontés aujourd'hui est principalement celui de la synergie. Les gens ne se connaissent pas. A Paris, nous encourageons vivement la création au sein de chaque paroisse ou dans les doyennés des Comités Caritatifs Paroissiaux. Ceux-ci regroupent les responsables des actions de solidarité sur un territoire donné avec principalement 4 buts :
 - S'informer des actions menées,
 - Réfléchir aux synergies possibles,
 - Se ressourcer dans la prière commune,
 - Réfléchir aux besoins nouveaux qui apparaissent localement et aux réponses qu'on peut y apporter.

Aujourd'hui, un peu plus de 55 % des paroisses de Paris ont, sous une forme ou une autre, des Comités à côté des Conseils Pastoraux. Cette synergie est l'objectif du Forum de la Charité qui a lieu le 16 mai 2010 où 70 associations, en lien avec le diocèse, sont invitées ainsi que des représentants des paroisses. Les associations sont réparties en 10 pôles thématiques pour leur permettre de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques.

Une intervention du Cardinal Vingt-Trois est prévue, de même qu'une table ronde, sur les enjeux du travail en commun et une veillée de prière à destination des jeunes.

Dans cette question de la synergie, il me semble que le diocèse peut soutenir des actions menées au plan local : ainsi en a-t-il été en janvier 2008 pour le « Festival de la Charité » qui, sur 5 jours, avait pour but de permettre aux communautés de prendre conscience de l'importance de la charité au cœur même de la vie de la communauté, ainsi également en est-il de l'opération « Hiver solidaire » dont j'ai déjà parlé.

- 5) La mise en place d'une « *Pastorale de la Charité* ». Même si le mot peut sembler exagéré, il me semble qu'une telle pastorale comporte 4 niveaux :
- D'abord le niveau de la *détection des pauvretés* qui peut se faire par les chrétiens là où ils habitent grâce au soutien apporté par les pasteurs dans l'éveil à cette mission.
 - Ensuite vient *l'accueil des personnes* vivant tel ou tel type de pauvreté ; il peut également se faire sur le plan local, le clocher restant un point d'appui.
 - Le 3^{ème} niveau est celui de *l'accompagnement* et nécessite un renvoi sur des structures aptes à le faire d'où l'importance d'un travail en commun entre paroisses et associations.
 - Enfin le niveau du partage, qu'il s'agisse d'un partage convivial mais également spirituel, comment aide-t-on les paroisses à inviter les personnes accueillies à prier avec elles ? Tout cela nécessite, comme le dit fort bien le Père Étienne Grieu, que l'on ne « conçoive pas la charité comme une conséquence de la Foi mais bien comme son cœur brûlant ». La diaconie doit irriguer la vie de L'Église

IV. Faciliter la prise en compte de la Diaconie

- 1) Sans doute avons-nous un déficit dans l'éducation à la Charité et je pense, à cet égard, que la catéchèse ne développe pas assez cette dimension là de la vie chrétienne.
- 2) Il est nécessaire de permettre à l'ensemble de la communauté de prendre en compte cette dimension. On ne se défausse pas sur des « professionnels » de ce qui est de la responsabilité de tout chrétien et un de mes soucis est de permettre que la présence d'associations ou de services d'Église stimule l'activité caritative de la communauté plutôt qu'elle ne la monopolise. Il y aurait, dans cette prise en compte par la communauté chrétienne de la dimension caritative, à réfléchir à une manifestation liturgique de ces aspects....De même qu'il y a un envoi en mission des catéchistes, on pourrait imaginer un envoi en mission des acteurs de la charité.
- 3) Il faut, me semble-t-il, insister sur l'information et la formation. Beaucoup de difficultés viennent de la peur qui naît de la méconnaissance des personnes. La formation des bénévoles est également nécessaire pour que nous soyons crédibles et féconds.

CONCLUSION

Nous sommes affrontés à plusieurs défis :

- Le passage entre les générations : La génération des militants de 70 ans et plus va, petit à petit, cesser ses activités. Souvent marquée idéologiquement, elle a fait un travail colossal. Les plus jeunes ont un engagement beaucoup plus concret et ponctuel et, sans doute, la dimension de lutte pour la justice est-elle moins présente dans leur réflexion et leur action.
- Comment insérer le service dans une dimension spirituelle plus large. On ne peut pas séparer la liturgie, le témoignage et la diaconie. Il ne faut pas oublier que beaucoup de chrétiens sont engagés dans des structures non confessionnelles. C'est une forme de témoignage. Comment les soutient-on ?
- Il est toujours difficile de faire mourir mais, pour que nous répondions à l'invitation de Jean Paul II au début du 3^{ème} millénaire sur l'imagination de la charité, il faut que nous allions là où personne ne va et donc que nous acceptions de délaisser des terrains là où d'autres sont maintenant largement présents (par exemple les maraudes)

- Le bénévolat est aujourd'hui en crise dans le domaine social parce que je pense que l'on reste sur un schéma qui ne correspond plus au mode de vie actuel ; là où 1 personne suffisait il y a encore quelques années, ne faut-il pas prévoir 3 personnes pour remplir la même fonction.
- La question essentielle est de savoir comment nous nous laissons évangéliser par les plus pauvres et donc comment nous leur laissons la parole.

Je vous remercie pour votre attention, en vous redisant combien une lettre aux communautés me semble être une bonne idée pour soutenir l'activité caritative des uns et des autres.

14. Audition de M. Gilles Rebêche, diacre (diocèse de Fréjus-Toulon)

Diaconie du Var , Paris, le 15 juin 2009

1. « La diaconie du Var » constate-t-elle des évolutions dans les situations de pauvretés rencontrées ? Qu'appelleriez-vous, aujourd'hui, les « nouvelles pauvretés » ?

Fondée en 1982, la diaconie du Var est témoin, ces dernières années, d'une « crise de l'espérance ». Nous assistons à une sorte de fatalisme et de grande lassitude qui gagnent le cœur des personnes en précarité que nous rencontrons. L'objectif d'un avenir meilleur (logement, santé, emploi, famille) semble bien illusoire pour des groupes de populations qui vont en s'augmentant : c'est l'essentiel de ce qui caractérise « les nouvelles pauvretés », même si, à l'évidence, ces nouvelles pauvretés ne sont que l'amplification d'un phénomène déjà existant :

- Augmentation du nombre des 18-30 ans n'ayant jamais eu d'autonomie de logement, se trouvant sans qualification professionnelle et parfois soumis à des conduites addictives (alcool, drogue) avec des comportements violents. On peut parler de jeunesse en errance.
- Augmentation du nombre de personnes à la rue en souffrance psychique avec parfois des pathologies psychiatriques très « lourdes »... notamment chez des femmes.
- Augmentation du nombre des « travailleurs pauvres » percevant le SMIC, des salariés à temps partiel, et ne pouvant pas faire face au prix des loyers.
- Augmentation des personnes d'origine étrangère (parfois sans autorisation légale de rester sur le territoire français).
- Présence, sans solution durable, des Roms de Roumanie.
- Augmentation des personnes âgées en précarité qui, à plus de 60 ans, ne vivent qu'avec le minimum vieillesse.
- Vieillesse des personnes sans domicile fixe avec aggravation de problèmes de santé.

Cette observation semble confirmée, dans la durée, par les effets de la réforme, des dispositifs de la santé publique, notamment pour tout ce qui concerne la prise en charge (ou la non prise en charge, pour être plus précis) de la souffrance psychique. Elle se confirme aussi par l'accroissement de l'incarcération qui tend à refaire de la prison « un lieu d'enfermement pour beaucoup de malades mentaux », une sorte d'hôpital psychiatrique au rabais. Plus encore, la dictature de l'urgence comme procédé d'accompagnement social se généralise même dans les injonctions de l'État : plans d'urgence en tout genre... là où il est surtout « urgent » de prendre son temps pour accompagner des personnes très déstructurées par les épreuves de la vie. Ainsi par exemple, en matière de logement, on observe une embolisation des dispositifs d'hébergements temporaires et des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) parce qu'il n'y a pas suffisamment de « sorties » par le haut : logements sociaux, notamment (dû en grande partie à la spéculation foncière).

2. Quelles sont les situations de pauvretés relativement bien prises en charges : quelles sont celles qui sont les plus préoccupantes ?

Le RMI et le RSA ont permis à de nombreuses personnes de ne pas sombrer dans la grande exclusion. Grâce à un ensemble de dispositifs (CMU, FSL, AAH) il est possible de « survivre » dans la précarité et de s'appuyer sur un socle de « droits élémentaires ». Mais on peut parler quand même de pauvreté durable quand on constate un cumul de handicaps (santé, logement, relations, travail...) et un sentiment de « honte » chez la personne concernée qui finit par se croire incapable de tout : de parler, de faire des projets, de donner son avis, de vivre avec ses enfants...

En fait, ce qui reste préoccupant, c'est de voir des personnes considérées comme «incapables», «non ré-insérables», «inadaptées sociales» par des logiques d'accompagnement qui ne prennent pas la personne humaine dans une «vision intégrale».

Ce qui est préoccupant, ce n'est pas la pauvreté, mais plutôt la prise en charge de la pauvreté quand elle ne s'exprime qu'en termes d'insertion économique sans démarche participative.

Ceci dit, il y a quand même quelques champs entiers de l'exclusion sociale qui retiennent notre attention :

- les personnes en souffrance psychique,
- les malades mentaux indigents,
- les étrangers en situation légale indécise,
- les isolés sous curatelle ou tutelle,
- les personnes âgées en «mouroir».

Nota : c'est une nouvelle pauvreté que celle d'être envoyé dans un mouroir où il est «interdit» de mourir. En effet, dans la majorité des maisons de retraite, la mort est cachée, niée alors qu'elle est omniprésente. Les «défunts» sont évacués en moins d'une demi-heure et les amis d'infortune ne peuvent assister ni aux funérailles de leurs compagnons, ni parler du deuil.

En consolant une personne âgée, elle me confiait : «Ici, on n'est plus rien. C'est la plus grande pauvreté. On n'attend qu'une chose : c'est que l'on meure pour laisser la place. Mais quand on meurt, on n'est même pas sûr d'avoir droit à des funérailles auxquelles peuvent participer ceux avec qui on vit nos derniers jours. C'est terrible».

3. Comment les communautés chrétiennes, paroissiales, à côté des associations, institutions, essaient d'assurer un réel service de la charité ? Y a-t-il eu des exemples de bonne mise en œuvre ? Qu'est-ce qui freine ou fait obstacle ?

Ce qui a inspiré la naissance de la diaconie dans le Var, c'est le «rapport COFFY» de l'Assemblée plénière des Évêques en 1981 : *L'Église en mission*. Mgr COFFY écrivait : «La diaconie exige que l'Église crée des espaces et des lieux où les hommes puissent renaître à eux-mêmes et à leur propre parole».

Dans la relation aux pauvres, c'est un vrai chemin de conversion de passer du «faire pour» au «faire avec», et du «faire avec» au «faire à partir d'eux». C'est aussi une vraie conversion que de les considérer comme des «sujets de la foi» plus que comme des «objets de la charité», d'y voir des «frères en humanité» plutôt que des «obligés de notre générosité».

Et pourtant, cela est possible : nous sommes témoins, dans notre diocèse, d'initiatives joyeuses et encourageantes :

- Les tables ouvertes paroissiales où les curés invitent les personnes seules, les paroissiens ordinaires et les accueillis des œuvres caritatives pour un temps de convivialité.

- Des espace culturels où l'art plastique, le théâtre et le clown permettent à des gens de la rue, des étudiants, des malades de l'hôpital de jour, des travailleurs sociaux, des religieux, des retraités de se retrouver dans une création commune.
- Une aumônerie des sans-abris qui gère un lieu d'accueil (MASSABIELLE) où se retrouvent pour partager la Parole de Dieu, prier ensemble et vivre des temps conviviaux, des personnes en précarité ayant vécu le pèlerinage diocésain à Lourdes.
- De nombreux chrétiens impliqués dans la vie associative pour mettre en œuvre de façon très concrète l'enseignement social de l'Église
- Des rencontres sportives solidaires pour permettre, grâce au football mais aussi à d'autres disciplines, de créer du lien social.
- L'École de la diaconie : une instance de la pastorale des jeunes pour permettre aux étudiants et jeunes professionnels de retrouver le goût du service et de l'engagement à l'école du Christ auprès des plus pauvres.
- La Caravane de l'Espérance : une dynamique festive qui rassemble des gens de tous horizons pour rendre visite à des paroisses ou choisir un pèlerinage. En 2002, 50 personnes sont parties en Terre Sainte ; en 2007, 300 personnes se sont rendues à Rome : sans-abris, immigrés, familles des cités HLM, groupes de jeunes, etc.
- Des programmes de formation pour des bénévoles impliqués dans l'écoute et l'accompagnement des plus pauvres.
- La Communion Saint Lazare : pour assumer la pastorale du deuil (célébrations, accompagnements) au plus près des situations limites : maisons de retraite, crématorium, funérarium...
- Choeurespérance : une chorale liturgique interculturelle qui rassemble des choristes atypiques pour animer des événements diocésains.
- L'Union Diaconale du Var : un outil associatif pour permettre au diocèse de mettre en œuvre une pastorale sociale concrète en cohérence avec tous les acteurs de la solidarité (Secours Catholique, Œuvres Hospitalières de Malte, Saint Vincent de Paul, etc.).

POUR PLUS D'INFORMATIONS : [HTTP://WWW.UDV-ASSO.FR](http://www.udv-asso.fr)

Pour mettre en réseau toutes ces initiatives, dont d'aussi belles sinon plus belles émergent dans d'autres diocèses, s'est mis en place en France un réseau, **le réseau Saint Laurent** qui rassemble régulièrement à Lourdes et à Nevers théologiens, communautés, mouvements et congrégations désireux de stimuler cette « diaconie de l'Église » et favoriser la rencontre entre les diocèses et les nouvelles formes de pauvretés. Plusieurs évêques ont déjà constitué officiellement des équipes d'animation de la diaconie : Pontoise, Nanterre, St Briec, Tulle, etc. D'autres y réfléchissent : La Rochelle, Strasbourg, Poitiers, Chambéry, etc.

4. Qu'est-ce qui peut aider, faciliter, inviter à la prise en compte par les communautés chrétiennes comme le service de l'annonce et de la prière, le service organisé de la charité ?

Ce qui peut faciliter, c'est une volonté épiscopale, une équipe d'animation plutôt qu'une instance de coordination (style Conseil de la Solidarité), un plan de formation, une articulation paroisses / services / mouvements / communautés qui sorte de la dialectique, annonce kérygmatique/service caritatif, communion/mission.

La diaconie est d'abord «animation». Elle considère les pauvres comme les «ferments d'unité» dans l'Église locale, et inscrit son action ecclésiale dans un projet de société où la pensée sociale de l'Église se décline avec un nouveau dynamisme et une nouvelle inventivité :

- Mise en œuvre de *L'Agenda 21* : « Ce qui doit être fait au XXIème siècle » pour conjuguer le développement économique, environnemental, l'équité sociale et la participation de tous.
- Mise en œuvre des initiatives d'économie solidaire.
- Parti pris pour le développement social durable.
- Promotion du bénévolat.
- Demande participative pour construire les projets à partir de la pensée des intéressés.
- Calendrier de célébrations, d'événementiels (pèlerinages, rassemblements, assises...) pour donner une impulsion permanente à cet élan diaconal.
- Groupes de partage et de relecture pour intérioriser l'engagement personnel de chacun.
- Création d'outils de communication adaptés (internet, radio, WebTV, presse écrite...)

15. Audition de M. Jean-Jacques Brot, préfet d'Eure et Loir. 24 juin 2009.

Il précise qu'il n'exprime pas la position du gouvernement mais celle d'un fonctionnaire engagé.

1. Quelques constats sur un département, Eure et Loir, 420.000 h.

Nouvelles pauvretés un concept pertinent ? oui et non

A. Situation économique et sociale

Chômage: (les chiffres ont depuis le mois de mai augmenté)

- 22903 demandeurs d'emploi catégories ABC soit 7,1% (France 7,8%) augmentation de 16,7% entre avril 2008 et avril 2009 (+ 16,2 % pour la France. Pour la catégorie A 15700, soit une augmentation de 32,6% (France 24,6%, région 32,6%)
- Chômage longue durée (inscrits depuis plus d'un an) 7250 soit 46,3 %, augmentation de 6,9% en un an (France 7,7 %, Région 11,3 %.
- Chômage des jeunes 3370 de moins de 25 ans catégorie A, soit + 56,7% en un an et 21% de cette catégorie.
- 4 517 897 heures de chômage partiel demandées (à fin mai 2009), 1 435 135 autorisées.

- Restructurations industrielles (en particulier liées à la branche automobile) entraînant un nombre important de licenciements touchant des bassins d'emplois (Dreux, Châteaudun, Nogent, Epernon) avec des souffrances objectives: drame pour des familles, des remises en cause de droits.
- Inquiétudes du secteur agricole liées à la réforme de la PAC et scandale du lait.

Bénéficiaires RMI payés de 4543 à 4643 en 5 mois

Dossiers de sur endettement:

- 457 dossiers déposés fin mars 2009 contre 335 fin mars 2008 (+ 36%)

Sécurité

- La délinquance générale baisse de 1,9% en 2008, celle de proximité – 8,7% et baisse notable des violences urbaines.
- Mais les violences aux personnes + 8,77%, les atteintes aux forces de l'ordre + 12,9 %, infractions stupéfiantes + 22,8%.
- phénomène de mimétisme avec Ile de France.
- délinquance itinérante, vol de métaux et, en zones industrielles, facilités par présence de grands axes de circulation.
- Certaines poches de territoires sont stigmatisées et manque de personnel, (6 policiers par nuits pour l'agglomération de Dreux), des inégalités devant la sécurité.
- Sécurité automobile avec accidents liés à l'alcool, les stupéfiants et la fatigue.

Logement

- 7000 demandes de logements sociaux non honorés, seuls les 2/3 des objectifs du plan gouvernemental de cohésion sociale ont été réalisés.
- Insuffisance des constructions nouvelles, même si des efforts ont été fait dans la production de logements privés à loyers modérés.
- DALO, Droit au logement opposable, 146 dossiers déposés (juin 2009) 137 examinés, 69 décisions favorables, 60 relogements effectifs, 9 dossiers en attente, 32 déclarés non prioritaires.

Interrogations et points d'attention sur la question des pauvretés.

N'y-a-t-il pas:

- une mise en question du contrat social et du modèle social du comité national de la résistance?
- un démantèlement de l'État entraînant un repli des services publics ?
- une construction européenne ultra libérale et concurrentielle ?
- une politique d'immigration de l'Europe désorganisée avec un carrousel législatif qui fait qu'on ne sait plus où l'on en est, que ce soient les agents des services administratifs, que ce soient les étrangers?
- une perte de la citoyenneté classique et de la proximité de l'état, une rupture des liens de proximité?
- un développement des phénomènes de ghettoïsation, mondes qui s'ignorent de plus en plus, arrêtés anti-mendicité et qui augmentent l'exclusion?
- à prendre en compte aussi la pauvreté culturelle?
- à prendre en compte aussi les pauvretés liées à la santé mentale.

Importance du champ associatif.

- Le champ associatif est important avec le risque de se décharger sur les associations.
- Tous les talents doivent être mobilisés.
- Importance de la proximité des communautés chrétiennes et développer une capacité à repérer et rencontrer des personnes souffrantes, détruites, malheureuses...

16. Audition de M. François Soulage.

Président du Secours Catholique – Caritas, France. le 24 juin 2009

Éléments de réponse aux questions posées par Mgr Michel Pansard

Question 1) Évolution dans les situations de pauvreté rencontrées.

Parmi les pauvretés rencontrées, on retrouve de manière constante :

- Chômage
- Sous emploi (travailleurs pauvres)
- Isolement social
- Addictions et souffrance psychique (1)
- Dépendance des personnes âgées
- Isolement social (grand âge, situations de ruptures, mobilité subie...) (2)
- Ségrégation urbaine (ghettos, communautarisme...) (3)
- Désertification rurale
- Séparation familiale – famille mono parentales
- Migrations subies
- Pauvreté spirituelle

Nous insistons spécialement sur (1) (2) et (3) qui nous apparaissent les plus nouvelles au cours des 10 dernières années.

Au plan statistique :

Le nombre de situations rencontrées par le Secours Catholique est en légère augmentation sur les données 2008 par rapport à 2007 et 2006 qui avaient été des années de baisse.

La part des familles mono parentales est en légère mais constante augmentation (6 familles rencontrées sur 10 sont des familles mono parentales).

Davantage de personnes âgées font appel au Secours Catholique pour les soutenir financièrement. Il serait intéressant de mieux savoir si c'est en raison de leurs propres besoins ou si, soutenant elles-mêmes leurs descendants, voire leurs ascendants, elles se retrouvent dans l'impossibilité de faire face à leurs échéances. Leur poids démographique augmente avec l'allongement de la durée de vie ; pour autant, ce ne peut être la seule explication.

Sur le premier trimestre 2009, le Secours Catholique constate une augmentation sensible (+25%) des secours accordés.

Il est difficile d'affirmer qu'il s'agit là d'un effet direct de la crise économique. En effet, en termes de ressources, la crise ne touche pas le public habituel du Secours Catholique dont les revenus dépendent pour l'essentiel des transferts sociaux. Une partie de cette augmentation est bien évidemment liée à l'arrivée de travailleurs précaires qui ont perdu leur CDD ou leur mission d'intérim ; une autre partie se tourne vers le Secours Catholique en raison des dysfonctionnements actuels des CAF et du Pôle Emploi.

Les « nouvelles pauvretés »

Il est difficile de donner une définition des « nouvelles pauvretés » car, à la fois, il n'y a rien de vraiment neuf et l'addition de plusieurs composantes de la pauvreté (monétaire, relationnelle, culturelle...) rend celle-ci de plus en plus prégnante.

Ce qui est clair, c'est que la pauvreté frappe plus durement ceux qui sont isolés : jeunes, familles mono parentales, personnes âgées et les migrants. De plus en plus de personnes ont le

sentiment que ce qu'offre, dans l'absolu, la société n'est pas pour eux. Ils regardent passer un train dans lequel ils ne monteront pas. Cette « nouvelle pauvreté » qui englobe tout ou partie des types de pauvreté cités plus haut est qualifiée par un manque d'espérance, une incapacité à voir l'avenir plus souriant que l'aujourd'hui. A la crainte économique, s'ajoute la crainte environnementale...

Beaucoup de personnes en situation de pauvreté se sentent dépassées, dépossédées de leur capacité à agir sur leur propre devenir.

L'ascenseur social fonctionne au plan symbolique : quelques jeunes des quartiers atteignent les grandes écoles ; mais plus de manière globale. Une majorité de Français sont persuadés que leurs enfants connaîtront une vie plus difficile que la leur et la composante environnementale n'est pas centrale dans l'évolution de cette perception qui date des années 95.

A l'image de l'ascenseur social, qui, comme tout ascenseur, fonctionne et remplit sa mission ou ne fonctionne pas -et, du coup, ne sert à rien- il faut préférer l'image de l'escalier mécanique. S'il fonctionne, il accélère ce que permet l'effort de chacun. S'il est en panne, il reste utile et accessible. On peut s'y soutenir, s'y aider. Si on en fait le choix, on peut le prendre à contresens.

Le Secours Catholique, dans sa logique d'accompagnement, c'est la main courante de cet escalier. Elle permet l'équilibre. On s'y cramponne quand la pente est raide, quand l'équilibre est précaire. On la lâche si on veut tester son équilibre ou si on se sent suffisamment fort. On peut y être solidaire des autres.

Question 2) La prise en compte des diverses formes de pauvreté.

Les formes de pauvreté bien prises en compte :

- Des filets de sécurité fonctionnent, pour conserver une certaine solvabilité même s'il est nécessaire de revaloriser ces minimas sociaux. En clair on ne meurt plus de faim.
- La présence d'enfants garantit un accompagnement, une prise en charge.
- L'accompagnement vers l'emploi est mieux pensé (notion d'accompagnement) et mieux organisé (même s'il y a des difficultés de mise en place du Pôle emploi).
- De vrais efforts ont été consentis ces dernières années pour l'insertion des personnes souffrant de handicaps (accessibilité, scolarisation...). L'insertion dans l'emploi reste insuffisante.

Ce qui est peu ou pas pris en charge :

- Le besoin d'accompagnement global. Tisser des liens sociaux, reprendre confiance en soi, retrouver une capacité à se projeter, cela demande du temps. Et dans notre société le temps est cher.
- Les addictions de toutes sortes, renvoyées trop souvent à un traitement médical.
- La mobilité, ou plutôt, l'insuffisance de mobilité n'est pas une forme de pauvreté reconnue et prise en compte, que ce soit pour travailler, se soigner, avoir une vie sociale, culturelle, associative.
- Une même famille en difficulté peut avoir à faire à plusieurs travailleurs sociaux dont l'action n'est pas nécessairement coordonnée.
- La situation des jeunes est très préoccupante car certains cumulent parfois plusieurs difficultés (rupture des liens familiaux, chômage, pas de qualification, addictions...). La société les craint. Comme nous avons globalement peur de l'avenir, nous avons peur de ceux qui sont l'avenir.
- La situation au regard du logement reste marquée par de grandes distorsions entre communes qui acceptent le logement social et qui parfois subissent les phénomènes de ghettos, et celles qui, malgré la loi SRU, ne font aucun effort dans ce domaine préférant un système d'amendes...

- Même si le RSA devrait apporter quelques réponses en la matière, les changements de ressources liés aux changements de situations au regard de l'emploi, de la formation professionnelle, rendent impossible la projection dans le temps. Les charges sont constantes, mensualisées ; les ressources sont variables, imprévisibles du fait de la conjugaison des délais de carences, des régularisations d'indus...mais aussi du versement de primes dites exceptionnelles mais de fait versées tous les ans (Noël, rentrée solaire...).

Quelques illustrations possibles.

Pauvreté monétaire et pauvreté familiale.

- Les 16-25 sans travail ou formation (ils représentent 20% des accueils dans les foyers d'urgence) sont les plus touchés. Les budgets d'aide des missions locales sont dérisoires : allocation interstitielles pour survivre entre deux étapes de formation ou entre emploi et formation, équivalent à 90€/personne/an.
- Pour les jeunes majeurs, leur endettement peut être très important en raison des abonnements de téléphonie mobile et des amendes exorbitantes dues à la SNCF ou aux parties civiles. Des jeunes se retrouvent surendettés avant même d'avoir signé le premier contrat de travail ou le premier crédit à la consommation...
- Les familles modestes ont de moins en moins les moyens de garder au foyer les jeunes majeurs inoccupés... La solidarité familiale atteint ses limites ; et la crise et le sentiment de peur qui y est lié, accentuent le phénomène...
- La part de budget incompressible des ménages (logement, énergie, assurances, abonnements...) n'a fait qu'augmenter ces dix dernières années. Elle représente 76% des ressources aujourd'hui, alors qu'elle tournait autour de 50 % il y a seulement dix ans.
- La responsabilité et le choix des personnes et des ménages modestes s'exercent donc sur une part minime de ces ressources.
- Le sur endettement progresse de manière significative ces derniers mois.
- Le mal endettement, phase qui peut précéder le sur endettement surtout en période d'incertitude sur l'emploi, concerne des millions de foyers.
- Il est utile d'avoir en tête que le RSA, c'est 0 € de plus pour les allocataires du RMI et de l'API qui basculeront automatiquement dans le RSA. Et le montant du RSA « socle » pour une personne seule, c'est la moitié du montant du seuil de pauvreté.
- Seuls ceux qui ont ou auront un pied dans l'emploi verront leur situation s'améliorer.
- Le renoncement à se soigner, à entretenir son logement, à partir en vacances...s'amplifie.
- Les refus de soin, notamment de personnes bénéficiant de la CMU, sont aujourd'hui dûment constatés. Pour autant, ni le législateur, ni les Conseils de l'Ordre, ne semblent se préoccuper de ce problème. La crainte d'être rejeté, et le sentiment de honte qui en résulte, viennent encore amplifier la tendance de renoncement aux soins.
- Ce qui est, malheureusement neuf chaque année, c'est la persistance d'un noyau dur de personnes et de familles en grande exclusion, que les diverses mesures de solvabilisation et d'accompagnement ne parviennent pas à réduire.
- Enfin, il faut toujours rappeler que le travail ne protège plus de la pauvreté ; c'est aussi de cette manière qu'il faut comprendre le RSA : la collectivité prend en charge un complément de ressource pour un travailleur qui ne peut tirer sa subsistance du fruit de son travail. Nous avons un salariat subventionné, comme nous avons une agriculture subventionnée.

Pauvreté relationnelle.

- Le sentiment d'isolement se développe bien sûr chez les personnes très âgées, mais aussi pour les familles mono parentales La mobilité parfois nécessaire pour garder son emploi, peut couper, à plusieurs reprises des liens sociaux et familiaux durs à construire et à garder.

- Sur les questions éducatives, il est évident que la transmission s'opère mal entre les générations, pourtant courtes, des plus défavorisés. Que se passe-t-il quand il n'y a pas grand-chose à transmettre en terme de repères, parce que pas grand-chose n'a été reçu ? C'est pourtant la situation de nombreuses familles ; notamment dans les régions où le sous-emploi d'aujourd'hui a pris la place de la mono industrie d'hier.

Pauvreté « citoyenne ».

- Lors des dernières consultations électorales, l'abstention n'a fait que progresser. Cette abstention touche surtout les couches populaires. Ce qui est vrai en politique, l'est aussi sur de nombreuses fonctions représentatives. Il n'y a qu'à regarder, à l'échelon d'une ville, quelles sont les écoles ou les associations de parents d'élèves qui sont actives, et quelles sont celles où elles n'existent pas.
- La suppression de la carte scolaire et le manque de mixité sociale qui en résulte, ont aussi des conséquences sur la place des parents dans la vie associative scolaire.

Pauvreté « culturelle ».

- Même si des mesures sont prises par les collectivités territoriales, notamment les Conseil Généraux et Régionaux, pour favoriser l'accès à la culture (gratuité des musées, concerts du partage...), on peut s'interroger sur la qualité des émissions de télévision. C'est le média le plus accessible aux ménages en difficultés. Si l'on s'en tient aux seuls journaux télévisés, véhiculent-ils de l'information ou font-ils de la communication ? Ayons en tête la manière dont ont été traités récemment les catastrophes aériennes ou les « débats » sur l'Europe.

* * *

Les questions 3 et 4 étant relativement proches, les moyens suggérés dans les réponses le sont également.

La question 3 traite des *partenariats/synergies entre les communautés chrétiennes paroissiales et les associations/institutions plus spécialisées*, en pointant les bonnes pratiques et obstacles/freins.

La question 4 interroge ce qui peut faciliter le service organisé de la charité dans les communautés chrétiennes.

* * *

Question 3)

3.1. Relier les 3 pôles de la mission de l'Église : Parole, Liturgie et Charité qui sont aujourd'hui vécus de façon trop distincte au sein des communautés chrétiennes.

Reprendre l'analyse de Mgr Dagens dans son dernier livre : selon lui, l'une des causes profondes de l'affaiblissement de l'Église en France est le clivage profond entre présence à Dieu et présence au monde : « *Il faut tout faire pour combler le fossé parfois profond qui s'est établi entre la pratique liturgique et l'action sociale, entre ce domaine vital qui comprend la prière, la vie spirituelle, la vie sacramentelle d'un côté, et d'un autre côté la mise en œuvre effective de la charité du Christ, les gestes de solidarité et les engagements aux côtés des pauvres, qu'ils soient des personnes ou des peuples* ». A cet égard, les associations de solidarité ont un rôle majeur pour « ouvrir » les communautés sur le monde et relier la dimension du « service du monde » aux dimensions de « service de la parole et de la liturgie ». La prise en compte de ces trois « tâches » de l'Église dans les structures des EAP ou des communautés locales est un facteur grandement facilitant.

↳ *Proposition : veiller à la représentation des trois tâches de l'Église (Parole, Liturgie, Charité) dans les structures des EAP et communautés locales.*

3.2. Prendre en compte les besoins spirituels des personnes vivant des situations de pauvreté, souffrance ou exclusion sur le territoire paroissial ; celles-ci ne doivent pas être seulement perçues comme devant être aidées socialement, mais aussi comme des *sujets de foi*. Les associations de solidarité ont un rôle clé à jouer pour que les plus pauvres « *se sentent chez eux* » dans nos communautés (NMI n°50 ; Jean-Paul II).

- ↳ *Proposition* : oser proposer des temps spécifiques de prière et de partage de foi avec les personnes en difficulté qui le souhaitent, en associant les paroissiens : partage de la Parole, prière, voyages de l'Espérance, journées « Parole et partage », temps de partage inter-religieux (partager sur nos expériences religieuses et relation à Dieu)...
- Exemples de bonnes pratiques : Voyages de l'espérance à Lourdes, temps de prière ouverts à tous (musulmans inclus), journées « Paroles et Partage » (l'accueil du Secours Catholique et la paroisse proposent à des personnes en grande difficulté et à des paroissiens de vivre ensemble un temps de partage de la Parole de Dieu, de l'Eucharistie et d'un repas amical).

3.3. Encourager la création de « pôles de solidarité ou de Charité » (ou équipe/antenne) qui mobilisent l'ensemble de la communauté paroissiale, tout en décloisonnant les différents acteurs de la solidarité. Le Secours Catholique peut se situer au service des ces dynamiques diaconales.

3.4. Aider les acteurs de solidarité à faire le lien entre leur « engagement social » et leur « foi », en créant des espaces de relecture spirituelle de l'action (cette action pouvant être vécue à titre individuel ou collectif). Voir outil de relecture du Secours Catholique.

3.5. Pour favoriser ce lien avec les communautés, les associations spécialisées dans le champ de la solidarité (telles que le Secours Catholique) doivent évoluer dans leur posture !

- Passer d'une posture de « spécialiste » à une posture de « témoin interpellateur », de « médiateur », d'« entraîneur de solidarité », de « formateur » pour les membres de la communauté paroissiale :
 - témoigner des réalités de pauvreté rencontrées sur le territoire, interpellier, aider la paroisse à s'ouvrir, à accueillir, à aller au devant des pauvretés du territoire (mener une analyse de territoire avec la paroisse), à se mobiliser contre ces pauvretés.
 - créer des espaces intermédiaires d'accueil, d'écoute, de rencontres fraternelles, de fêtes, de convivialité, de communion entre les paroissiens de base et les plus pauvres de toutes cultures et religions. En veillant à ce que l'ensemble des services et mouvements se sentent concernés par ces espaces de communion et d'ouverture au monde. En veillant aussi à ce que la rencontre soit vécue de manière « authentique » (respect, échange et enrichissement mutuel).

Exemples de bonnes pratiques : tables ouvertes, pause-café, journées festives, sorties paroissiales ouvertes à tous (paroissiens et personnes de toutes cultures ou religions).

- créer des pédagogies simples de mobilisation des paroissiens auprès des plus pauvres : « réseau de veille » de quartier (avec voisins, pharmaciens, commerçants, médecins, enseignants, etc.), « réseau d'entraide » (co-voiturage, visites individuelles, compagnonnage, parrainage amical, AFV), « réseau de plaider ou de mobilisation citoyenne » (face à un déni de droit).
- promouvoir l'entraide mutuelle entre les membres de la communauté paroissiale (dimension « ad intra ») : prêter attention aux personnes les plus isolées ou en difficulté (chômage, maladie, séparation, migrants, vieillesse, handicap) déjà présentes dans la communauté paroissiale ; susciter l'entraide au sein de la paroisse (bricolage, courses, garde enfants, co-voiturage, doc administratifs).

Exemples de bonnes pratiques : initiative communautaire des paroisses St Bruno et St Étienne à Issy-les-Moulineaux (Père Franck Javary : « un regard pour agir ») qui mettent en place un réseau de veilleurs et d'entraide de proximité : « *veilleurs de quartiers* » qui s'engagent à être attentifs aux habitants du voisinage + personnes « *coups de main* » qui acceptent de mettre au service des autres leurs compétences dans le domaine de la vie courante (= *réseau d'échange de services et de savoirs*). Articulé à des repas et pots conviviaux de quartier pour permettre le croisement informel entre les personnes.

- mettre en relation les personnes rencontrées qui le souhaitent avec les autres services communautaires de la paroisse (liturgie, prière, partage évangile, catéchuménat, catéchèse, mariage, baptême, obsèques). Faire évoluer ces espaces pour qu'ils soient vraiment accessibles à tous.
- proposer des espaces de formation (accueil-écoute, relation d'aide, accompagnement, etc.) et de mise en réseau avec d'autres acteurs de la solidarité (doyenné, diocèse)

Exemples de bonnes pratiques : Formations du SC proposées à tous les acteurs du diocèse qui le souhaitent (prêtres, diacres, religieux, laïcs).

Ce qui fait obstacle :

- Le manque d'espaces de convivialité et de communion entre tous au sein de la paroisse (« prestataire de services liturgiques » plutôt que « lieu de vie »).
- La fermeture et le repli sur soi de certaines communautés qui se coupent du monde en priorisant les dimensions « Parole » et « Liturgie » sur le « service de la charité »...
- La faible prise de conscience, à la fois du côté des communautés paroissiales, mais aussi des équipes de solidarité, des enjeux théologiques et ecclésiaux de la dimension diaconale des communautés chrétiennes.
- L'« esprit de chapelle » et la concurrence vécue entre associations...
- Le « fonctionnement en vase clos » des équipes de solidarité, hors de la paroisse ; pour corriger cela, nous invitons nos équipes à collaborer à la vie ordinaire, l'animation globale et l'organisation de la communauté paroissiale (présence dans les conseils paroissiaux, EAP ou autres espaces d'animation transverses).
- La peur du pauvre.

Question 4) Mise en valeur des points suivants :

- Promouvoir -aux niveaux paroissiaux et diocésains- une réflexion théologique sur la dimension diaconale des communautés chrétiennes (voir écrits d'E. Grieu). Promouvoir cette réflexion au niveau des EAP et dans les espaces de formation diocésains. La démarche synodale de préparation à Diaconia 2012 pourrait y contribuer.
- Veiller au décloisonnement des différents services, groupes et mouvements de la paroisse, en invitant chacun de ces services communautaires à participer ponctuellement aux autres services communautaires, ou en créant des opportunités de mobilisation commune pour tous les services et mouvements de la paroisse.
- Promouvoir l'accueil, la convivialité, la fête au sein d'une communauté paroissiale.
- Porter une attention particulière à la place et à la parole des personnes vivant des situations de pauvreté dans les différents services, mouvements, lieux de concertation, de décision et d'action de la communauté. Pour cela, adapter les modalités de rencontre pour permettre l'expression de tous.

II. SYNTHÈSE DES RÉPONSES des DIOCESES.

1. A quelles figures de pauvretés êtes-vous particulièrement attentifs aujourd'hui et pourquoi ?

1-A. LES EFFETS DE LA CRISE:

- Des populations bien identifiées subissent fortement la crise : les familles monoparentales, les jeunes sortant du système scolaire et sans emploi, les migrants arrivant et les déboutés du droit d'asile. Les associations qui apportent des aides sont fortement sollicitées pour des aides alimentaires ou financières à destination de personnes seules ou de familles qui étaient tout juste capables de boucler leur budget avant la crise.
- L'exclusion provient aussi du fait que certaines personnes ne possèdent pas les «clés» pour ouvrir des portes, entrer dans les circuits sociaux ou les procédures administratives, faire face à des impératifs sociaux difficiles à satisfaire du fait de leur santé physique, psychique, ou de leur mode de vie...
- Toutes les pauvretés sont en augmentation, même s'il n'y en a pas de nouvelles. Nouvelles pauvretés ou formes actuelles de la pauvreté?
- La crise actuelle ne fait qu'accentuer deux problèmes récurrents : «le manque d'argent» et «la reconnaissance»
- Le modèle de notre société de consommation n'aide pas à une reconnaissance des plus pauvres. Elle amplifie au contraire le mal-être. La pauvreté et les fragilités se reproduisent de générations en générations. «De ce point de vue, nous ne naissons pas tous égaux» !
- Plus que de nouvelles pauvretés, nous pensons qu'il y a surtout de nouveaux pauvres qui s'ajoutent à ceux qui l'étaient déjà avant, ceci est la seule et triste réalité de cette crise.

1-B. LES PERSONNES EN GRANDE PRÉCARITÉ.

- Il ne faudrait pas oublier celles et ceux qui sont en grande précarité. Dans le département, nous voyons se mettre en place une lutte contre la pauvreté auprès des classes dites moyennes afin qu'elles ne tombent pas dans la grande précarité. Il faut être attentif à cette part de la population qui souffre terriblement de la crise, personnes et familles vivant en grande précarité de longue date, comme cette femme disant: «la crise, pour moi, c'est depuis ma naissance». Le grand risque en parlant de «nouvelles pauvretés» serait de les oublier ou/et de les enfermer dans un avenir «sans avenir» par le regard, l'attitude, des jugements «tous faits», mais aussi, dans des politiques et des dispositifs sociaux spécifiques. En effet, si la conjoncture est favorable, la société pense qu'«ils ne veulent pas s'en sortir», qu'il y a une sorte de fatalité à laquelle on ne peut rien; et en même temps, en cette période de crise, il y a plus urgent : ceux et celles que l'on pense pouvoir encore sauver, autant de personnes qui, bien sûr, par ailleurs méritent toute notre attention.
- Les populations sans domicile. Cette catégorie de population évolue et les chiffres sont toujours aussi importants. L'accueil de jour et hébergement de nuit. On y trouve de plus en plus de personnes en situation irrégulière d'origine étrangère, mais aussi des populations de plus en plus jeunes ayant coupé tous les ponts avec leur famille. En grande dérive, l'accueil de ces jeunes et encore plus leur accompagnement est loin d'être facile. Des femmes seules avec enfants en grande détresse ne disposent pas de structures suffisantes pour les accueillir. De nombreuses demandes restent sans solutions satisfaisantes comme l'hébergement en hôtel subi, dans des conditions indignes pour les familles et tout particulièrement pour les enfants. Les risques de séparation et d'éclatement de la famille sont ici particulièrement importants.

Gens de la rue. Une rupture brutale du vécu entraîne des situations difficiles. Un cycle revient souvent : chômage, divorce, incapacité de payer le loyer, mise à la rue. Ils accumulent pauvretés économiques, sociales, sanitaires, affectives, psychologiques. Des personnes vieillissantes (on devient rapidement vieux quand on vit à la rue) qui ajoutent à tous les problèmes qui viennent d'être cités, un état de santé précaire voire alarmant. En dessous d'un certain seuil, les pauvres ne se battent plus, ils deviennent fatalistes et refusent même d'être aidés.

Jeunes en errance(déplacement sans but, sans objet car jeunes sans amarres, sans liens). Augmentation du nombre 18-25 ans à la rue (estimation 83000, + 10% par an), mis à la porte du foyer parental, sortant de prison.... Honte, manque de ressources et risque de tomber dans la drogue, la violence, la prostitution. Ils ne deviennent pas exclus sans passer par certaines étapes (la rupture, l'enchaînement des ruptures, le décrochage/renoncement, la déchéance).

De très jeunes gens se trouvent à la rue à la suite de ruptures familiales ou ayant vécu une enfance difficile entre familles d'accueil et divers foyers. Le plus souvent sans ressources, ils sont contraints de faire la manche, dormant dans la rue, dans les entrées d'immeubles ou dans les squats. Parfois en groupe, ils sont souvent accompagnés de chiens ce qui entraîne des difficultés supplémentaires lorsque l'hébergement d'urgence ou l'hospitalisation s'avère nécessaire. L'usage d'alcools et de drogues se révèle en outre fréquent.

- Les personnes sans domicile ou précaires, sont en situation d'isolement et de désarroi psychologique, de découragement compte-tenu des conditions matérielles difficiles (recherche d'un hébergement pour dormir, crainte d'agression la nuit, transport des affaires personnelles, alimentation insuffisante, difficultés de changer de vêtements, méconnaissance des circuits administratifs, crainte des contrôles sur la voie publique, attitude de rejet de certaines personnes, etc... Elles ont cependant un noyau de vie sociale (les relations de la rue, les lieux d'accueil et de restauration des services et associations d'entraide, le circuit des assistantes sociales, des citoyens qui ont noué des relations de confiance et de soutien,...)
- Réapparition d'embryon de bidonvilles

1-c. Pauvretés et fragilités familiales et sociales croissantes de certaines familles.

En 2008, 11,2 % avaient un revenu inférieur à 1.000€ (contre 7,8 % pour la Grande couronne parisienne). Ces chiffres du département 95 indiquent la grande précarité de nombreuses familles dans notre département et donc aussi les difficultés perceptibles pour les plus jeunes (enfants et adolescents). La pastorale familiale doit nécessairement prendre en compte ces caractéristiques de fragilité.

Grand nombre d'enfants majeurs demeurant au foyer parental ne pouvant plus subvenir aux besoins de tous.

Jeunes en échec scolaire dû à l'éclatement de la cellule familiale et aux manques de repères. Les enfants de milieu modeste manquent de soutiens pour suivre leur scolarité dans de bonnes conditions.

Familles monoparentales en augmentation, la plupart femme seule avec enfants à charge, sans emploi ou emploi partiel ne peuvent nourrir leur famille dès le milieu du mois. Beaucoup ne s'en sortent pas malgré les aides (allocation parents isolés, aide au logement...). Les enfants en bas âge ne permettent pas d'accéder à l'autonomie ou seulement au prix de sacrifices familiaux difficiles. Familles monoparentales en camping, personnes dormant dans leur voiture...

Familles en grande précarité en périphérie urbaine, (familles monoparentales, chef de famille non susceptible de trouver un emploi). Familles où se cristallisent plusieurs pauvretés économiques (chômage et précarité sont souvent la première cause des autres pauvretés familiales), sociale (perte de liens familiaux et sociaux, psychologiques, culturels et spirituels par la perte de valeurs et absence de point de repère, par l'appel à la consommation).

Pauvretés et fragilités se reproduisent de génération en génération. (Dans des familles deux générations n'ont jamais connu un emploi)

Les mentalités privilégient les emplois du secteur tertiaire et déprécient les métiers manuels. De ce fait, les jeunes issus de milieu social défavorisé ont souvent du mal à croire à la valeur intégratrice du travail.

Familles modestes touchées par le chômage.

Déstructuration de la cellule familiale : la séparation du couple a été facilitée par la nouvelle loi sur le divorce par consentement mutuel. Le mariage perd son caractère d'engagement responsable. Que deviennent les enfants ? Certains parlent de «divorce réussi», comme si c'était un challenge. La rupture réussie n'existe pas, même si on veut se donner bonne conscience en l'affirmant. Le partage de l'éducation parentale n'est pas le plus facile et les comparaisons entre les avantages obtenus chez l'un ou l'autre détenteur de la garde deviennent un enjeu pour avoir toujours plus. Face à ce constat, on s'interroge sur la formation aux responsabilités de la vie. Si on trouve des solutions faciles (le divorce) lorsqu'un écueil se dresse sur le chemin de la vie de couple, on trouvera le même raisonnement pour d'autres obstacles, et on cherchera toujours la solution de facilité, comme l'assistantat proposé par le législateur.

Pauvretés éducatives.

Dans la suite logique du point précédent, on constate une dérive des responsabilités. L'autorité parentale se retrouve trop souvent déléguée aux enseignants, les rendant ainsi responsables des carences de la responsabilité des parents. Déléguer cette tâche d'éducation devient monnaie courante dans de nombreux cas, et les conséquences sur le comportement de l'enfant sont dramatiques.

Diminution de la solidarité familiale. Les liens familiaux se distendent en créant des situations familiales complexes : personnes âgées isolées, problématiques liées au divorce, ... La solidarité familiale existe toujours, tout comme la solidarité communautaire. Autrefois, elles étaient plus importantes, en particulier lorsque la société était moins développée économiquement, lorsque l'individualisme était moins généralisé. Aujourd'hui, on remarque que les chômeurs de longue durée sont moins soutenus par leur famille que des chômeurs de courte durée. La logique voudrait pourtant le contraire, puisque les chômeurs de longue durée sont moins aidés par le système d'indemnisation du chômage. En réalité, on peut observer que les chômeurs de longue durée éprouvent plus de difficulté que les autres à accepter d'être aidés par leur famille. Moralement, ils supportent mal d'être dépendants de leur famille, en situation d'échec. On vérifie également le malaise de ceux qui donnent lorsqu'ils constatent que la personne qui reçoit leur aide ne s'en sort pas. Les solidarités familiales, aujourd'hui en France, correspondent davantage à un système de coup de pouce ponctuel qu'à une prise en charge durable. C'est une constatation française. Si vous prenez l'Italie du Sud, des régions rurales en Espagne, au Portugal et en Grèce, les solidarités familiales sont plus développées que ce n'est le cas chez nous.

Dans certains endroits inversion de la solidarité entre générations, des jeunes aident leurs parents retraités.

1-d. Les personnes sans emploi et travailleurs pauvres.

Des nombreux bassins d'emploi sont touchés. Entreprises, P.M.E. ou artisanales, faisant de la sous-traitance auprès de groupes importants. Nous avons des exemples de ces groupes qui s'effondrent suite à la crise financière et entraînent avec eux les entreprises sous-traitantes.

Avec les difficultés économiques, les sentiments d'humiliation et de déconsidération ont des conséquences graves sur le lien social et le goût de l'avenir. Chômage et précarité sont souvent la première cause des autres pauvretés familiales

En un an, nous constatons une forte progression du nombre de chômeurs de + 18,26%. (95)

Travailleurs pauvres.

Le travail ne préserve plus de la pauvreté et le la précarité.

Certains salaires ne permettent pas de faire face à des accidents aigus.

Certains salaires, de + en + nombreux, pérennisent la précarité.

Travailleurs n'ayant de logement.

1-e. Les jeunes adultes (18-25 ans)

Augmentation de leur précarité, voire grande précarité. Il n'existe pas toujours pour eux des filets de sécurité, avec un marché de l'emploi de plus en plus difficile. Jeunes adultes en foyers, en situation de pauvreté économique (- de 450 € / mois) mais aussi de pauvreté sanitaire (alimentation réduite, l'accès aux soins est difficile - cf.dentaire). Sans oublier la pauvreté sociale relationnelle, la pauvreté culturelle, la pauvreté devant les démarches administratives et la pauvreté spirituelle.

Jeunes étudiants à la situation précaire, logement et nourriture insuffisants.

Dans certaines régions, peu d'emplois ou emplois précaires ou saisonniers. Difficultés de trouver des patrons pour des jeunes poursuivant des études en alternance.

Jeunes en errance, augmentation du nombre 18-25 à la rue, sortant de prison ou mis à la porte du foyer parental, honte, manque de ressources et risque de tomber dans la drogue, la violence, la prostitution.

Mal-être de la jeunesse générant de la violence qui se retourne contre elle-même (suicide, conduite à risque)

1-f. Migrants, Etrangers, Demandeurs d'asile et Sans-papiers.

Etrangers, quel que soit leur statut dont l'intégration n'est pas réalisée. Ceux qui vivent dans la peur et la désespérance. Discrimination à l'embauche. Le contexte à leur égard est peu porteur.

La dimension internationale et le phénomène migratoire sont rencontrés pleinement et au quotidien dans de nombreux diocèses. Les personnes sont dans chaque rue, dans chaque quartier de nombreuses communes. Et ils sont très présents au cœur dans nombres de nos paroisses. Insister sur la nécessité de prendre conscience de la diversité des situations rencontrées.

L'Absence de "clés" pour décoder, pénétrer notre société et y prendre sa place : Bien souvent le migrant arrive sur le sol français ignorant tout de notre culture, de nos conventions, de nos modes de relations ; pour aller plus vite, de nos "us et coutumes". Où pourra-t-il

acquérir ces "clés" ? Qui pourra lui "passer" ces clés ? Elles sont indispensables pour créer des liens, nouer des relations durables et réciproques, trouver du travail, établir des contacts avec l'école, l'administration, aider les enfants à grandir sur un quartier, au sein de notre société.

L'errance de ces personnes est à souligner, en région Ile de France notamment, soumises à des recherches d'hébergements «amicaux» parfois très intéressés, à des hébergements en nombre insuffisant et qui les obligent à bouger régulièrement.

Sans-papiers. Sans travail, sans ressources souvent sans logement, sinon des abris de fortune, la personne migrante "sans papier" est en rupture du lien social, il lui reste alors le repli communautaire avec tous les risques que cela entraîne et les relations de nécessité créées par le besoin, la survie... Ce ne sont pas des touristes, mais des personnes blessées ! La crainte de contrôle sur la voie publique et l'anxiété constante génèrent des répercussions sur la santé tant sur le plan physiologique et psychologique. Les journées et les nuits sont très dures. Le stress et l'inquiétude pour le présent et l'avenir les envahissent : plus d'espoir d'être. Exploitation de sans-papiers, activité lucrative à l'origine d'une économie souterraine (drogue, prostitution, marchand de sommeil). Sans oublier les conditions d'accueil dans les centres de rétentions.

Solitude et exclusion des refusés du droit d'asile.

Les Gens du voyage :

Qu'ils se sédentarisent par choix ou parce qu'ils ne peuvent plus voyager, ou qu'ils se déplacent encore. Ils ne sont pas pris ou mal pris en compte par les dispositifs administratifs et sociaux. Cette population en grande difficulté, très présente sur certains territoires, est souvent rejetée.

Les personnes Roms :

Cette population a du mal à être admise au plan local. La plupart du temps en situation irrégulière, elle vit au rythme des expulsions successives puis des retours en France. Nous rencontrons de plus en plus ces familles, vivant le plus souvent dans des conditions extrêmes d'insalubrité et d'hygiène indignes de la dignité de la personne humaine.

Populations démunies (femmes seules avec enfants, retraités pauvres) fuyant le nord de la France ou de l'Europe

1-g. L'isolement, la solitude prennent plusieurs formes et ont plusieurs causes.

C'est une vraie pauvreté touchant tous les milieux. Beaucoup signalent la pauvreté économique mais aussi les pauvretés sociales par la perte de liens familiaux et sociaux, les pauvretés psychologiques, culturelles, morales et spirituelles.

La solitude augmente et apporte son lot de souffrances. Les personnes atteintes de maladies psychiques passent de longues heures devant la télé et entendent parler de la crise sans grille de lecture. L'angoisse augmente. Les gens se replient sur eux-mêmes et s'isolent encore plus. Perte d'espérance, «on baisse les bras». La peur de l'autre grandit, marginalisant davantage les plus faibles.

Solitude de beaucoup de personnes: retraités isolés, hommes ou femmes seuls de + 60 ans, isolement physique et moral dû au chômage, délaissement de personnes âgées, mais aussi de femmes seules et de jeunes adultes abandonnés par leurs proches. Les conséquences portent autant sur le sentiment d'abandon que sur la difficulté de gérer la vie quotidienne. Des adultes qui, bien que souvent bénéficiaires du RMI et occupant parfois un petit logement, sont confrontés à tous les problèmes liés à l'isolement. Le plus souvent en

situation de souffrance en raison de blessures affectives, ils trouvent fréquemment dans l'alcool le remède à leur détresse morale.

Rupture de liens familiaux, sociaux, ecclésiaux volontaire ou subie.

Manque de mots socialement compréhensibles ou audibles, «j'ai raconté ma vie à tant de personnes, et personne ne m'a compris»

L'identification de la personne à sa situation sociale («elle fait partie de ces gens là»), une tendance qui se généralise et est facteur d'exclusion et de délitement de liens sociaux.

Les personnes isolées, soit géographiquement, soit psychologiquement, qui se retrouvent en marge et en arrivent à se mésestimer, à se nier elles-mêmes. Ne pas encore rajouter d'obstacles, de défis, d'objectifs à remplir alors que la santé physique, psychique ou les conditions matérielles placent, de fait, ces personnes dans l'incapacité de répondre à des objectifs sociaux, économiques, professionnels. On en vient très rapidement à exclure ou à catégoriser les personnes dans un statut définitif : rmistes, sdf, sans-papier, alcooliques, agressifs, etc... Très facilement, on peut faire peser, avec les meilleures intentions, un fardeau sur les épaules de la personne en situation de détresse morale, sociale, affective.

Enfants et adultes handicapés : manque de structures d'accueil. Enseignants et équipements scolaires souvent inadaptés, la société moderne développe un sentiment d'exclusion envers ces personnes dépendantes. Services publics, administration et établissements privés, l'ensemble peut (et doit) mieux faire. Isolement de familles d'enfants Handicapés

1-h. En monde rural.

Agriculteurs et ruraux en difficultés. Affaiblissement de structures traditionnelles génère des précarités en monde rural souvent peu visibles.

Endettement d'agriculteurs : éleveurs et producteurs de lait. Ils ont investi et ne peuvent plus rembourser les prêts. Ils se trouvent très endettés (cf. en pièce jointe mon message aux acteurs du monde agricole) (St Brieuc)

Pauvretés de personnes venant de la ville en monde rural, sans relation, sans habitude de vivre en monde rural, sans avoir mesuré toutes les conséquences de l'installation en monde rural.

1-i. Pauvreté et détresse psychologiques.

Augmentation sensible des personnes en difficultés psychiques.

L'accompagnement des personnes par les structures médico-sociales se fragilise et l'errance relationnelle s'ajoute aux problèmes purement médicaux.

Des îlots se créent et persistent autour d'établissements de santé mentale, des appartements thérapeutiques et points d'accueil.

1-j. Pauvretés à l'égard de la Santé.

Des personnes rémunérées au SMIC ne peuvent assurer leur frais de santé

Tous les médecins n'acceptent pas de soigner les personnes qui dépendent de la CMU. La pastorale de la santé dénonce depuis près de deux ans ce problème d'une médecine à deux vitesses. Il est manifeste, aujourd'hui, que certaines personnes ne peuvent avoir accès aux soins du fait de leur précarité. Méconnaissance de possibilités et papiers de sécurité sociale ou CMU pas toujours à jour.

1-k. Personnes âgées et dépendantes.

Il existe des retraités pauvres. (petites retraites, travail non déclaré...). Certaines retraites ne suffisent plus à subvenir aux besoins essentiels. Fréquentation accrue des resto du cœur

et autres. Constat en certains endroits de l'inversion de la solidarité entre générations, des jeunes aident leurs parents retraités.

Personnes âgées dépendantes.

L'allongement de l'espérance de vie, la mobilité des personnes pour le travail génèrent un comportement nouveau envers les personnes âgées : on confie de plus en plus les parents à des institutions d'accueil qui se développent. Ces établissements sont très souvent privés et répondent à des critères de rentabilité, donc prestations onéreuses. Résultat : par manque de moyens financiers, de nombreuses personnes nécessiteuses ne peuvent prétendre à cet hébergement et vieillissent dans la solitude, voire l'abandon.

Vieillesse de la population et émergence du 5^e âge.

Les modifications profondes des modes et structures d'accompagnement et de prise en charge provoquent des questions graves au moment où les personnes et leur familles ont des difficultés à prendre des options d'avenir

1-k. Logement

Existence de logements insalubres et inadaptés.

Manque de logements sociaux. Lourd déficit de logement pour personnes et familles à «bas revenus». Et logement social non accessible à des personnes en voie d'insertion. (La demande est estimée à 30 781 ménages dont 11 931 en situation d'urgence¹).

En effet, l'accession à un logement est quasiment impossible dans les conditions de bail actuelles, d'autant plus que le nombre de logements sociaux est en déficit chronique. Cet accès au logement est encore plus difficile pour ceux qui sont sans ressources ou dont les ressources se dégradent. Parmi eux, les familles sans logement, celles sur qui pèse la menace du placement des enfants ou qui le vivent déjà ; les étrangers demandeurs d'asile, demandeurs de papiers ou sans papiers et les sans domicile.

La création de logements de type HLM dans un village crée un ghetto en regroupant les personnes qui se trouvent dans les situations les plus difficiles. D'ailleurs, le rural peut être un facteur aggravant de la désocialisation du fait de son éloignement géographique des grandes villes où se concentre la vie économique. D'autre part, le manque de mobilité est un facteur de découragement dans la recherche d'un emploi.

La réalité de terrain est trop souvent en décalage avec la réalité administrative et, l'organisation de la société souffre d'un manque de cohérence entre les différents acteurs sociaux et l'administration.

1-l. Les personnes détenus, et leurs familles

Les sortants de prisons, sans contact extérieurs, en difficulté matérielles.

¹ Source PALPD 95 (Plan Départemental d'Action pour le Logement des Plus Défavorisés)

2. Y a-t-il, dans le diocèse, des initiatives particulièrement porteuses d'avenir que vous pourriez nous communiquer ?

Il faut noter aussi la présence nombreuse et active de chrétiens dans d'innombrables associations, en leur nom propre, qu'il convient de valoriser.

2-a. Diaconie diocésaine.

- Le diocèse, tout en étant attentif à leur démarche propre, veut les accompagner, dans trois domaines : l'aide au discernement sur les situations rencontrées, l'encouragement pour un enracinement évangélique et la mise en relation en vue de collaborations. Des "campagnes de sensibilisation sont menées par le Comité diocésain de la solidarité (sur les étrangers, les migrants, les personnes âgées...). Dans un avenir proche, il s'agira de proposer des méthodes pour une meilleure approche de la solidarité (expériences de rencontre, récits de vie, visites...). De même, la Commission diocésaine Justice et Paix propose régulièrement des dossiers sur des sujets divers ([Gens du voyage et Gadjé](#) (1996), [Les jeunes et l'alcool : danger !](#) (1997), [Les étrangers en Vienne et Deux-Sèvres](#) (1999), [Pauvreté en milieu rural](#) (2003), [Bosses et vivre... les jeunes et l'emploi](#) (2006)). (Poitiers)
- Un collectif s'est mis en place à l'initiative de la *Diaconie de l'Eglise* avec le Secours Catholique, le CCFD, Amnistie, ATD-Quart-Monde. Nous demanderons aux élus le 17 octobre de s'engager à mettre une plaque commémorative à la gloire des plus pauvres dans la ville de St Briec : réplique de la dalle du Trocadéro. La Diaconie de l'Eglise reste présente et, même si elle est à l'initiative du projet avec ATD, elle n'en est plus pour autant la cheville ouvrière. (St Briec)
- « Devenir des veilleurs », démarche proposée par les orientations diocésaines du diocèse d'Ajaccio: 1°) La précarité aujourd'hui, là où je suis. 2°) Comprendre quels sont les mécanismes générateurs de la précarité? 3°) Agir: quelles actions proposées et 4°) Nourrir notre engagement. Créer des conseils locaux de la solidarité avec l'aide du conseil diocésain pour la solidarité. (Ajaccio)
- Il existe en Val d'Oise des associations qui se regroupent pour agir ensemble¹. Elles font un travail nécessaire mais l'attention et l'engagement des citoyens sont indispensables. Les chrétiens et d'autres pensent trop souvent que le combat contre la misère est affaire de spécialistes, pas seulement. Notre Diocèse a fait de la diaconie une orientation prioritaire. Nous avons publié, à destination de tous les catholiques et des communautés, un document officiel pour les aider et les soutenir à prendre en compte cette dimension essentielle de notre vie chrétienne. Une équipe diocésaine de la diaconie a été constituée. Dans une lettre pastorale, nous avons donné 7 orientations pastorales, dont la troisième concerne directement la diaconie. Les services diocésains réfléchissent, chacun dans leur champ de responsabilité et ensemble au sein du diocèse, à la manière de porter cette dimension dans leur action pastorale. Ils se sont ainsi retrouvés, en janvier dernier, pour partager sur la manière de vivre une relation juste. De même, la session diocésaine de formation 2009 (réunissant prêtres, diacres et responsables diocésains et pastoraux) qui portait sur la lettre de Saint Paul aux Colossiens a illustré cette démarche diocésaine de la diaconie par plusieurs témoignages vécus localement dans les paroisses et services. Des doyennés et des paroisses s'approprient aussi progressivement ce thème au sein de conseils pastoraux, d'équipes d'animation pastorale. Mais nous avons tout à fait conscience qu'il faudra du temps et beaucoup de pédagogie pour progresser. (Pontoise)

¹ De nombreux partenariats inter-associatifs autour des questions du logement, des gens du voyage, des Roms, des demandeurs d'asile et sans papiers, des personnes sans domicile, des morts de la rue...

- Le service de la Solidarité, d'une façon spécifique, soutient ces différentes initiatives et provoque la rencontre de ces personnes qui vivent des situations d'exclusion mais qui ont aussi le désir de se retrouver en Église pour vivre une démarche de Foi ou de recherche spirituelle. Des rencontres diocésaines de ces groupes locaux favorisent l'ouverture et l'échange d'expérience, notamment avec l'aumônerie des gens de la rue et divers groupes d'accueil paroissiaux qui réunissent des personnes en précarité ou isolées en proposant, parfois une aide caritative, mais surtout des rencontres de réflexion, des partages d'Évangile, ou des pèlerinages etc. (Rouen).
« Nous avons prévu le dimanche de la Pentecôte 2010 un rassemblement diocésain. Ce rassemblement est organisé par les associations de fidèles présentes dans le Diocèse d'Évreux pour montrer comment des hommes et des femmes s'impliquent dans la société pour contribuer à un «vivre ensemble» différent. Cinq défis seront abordés dans les domaines suivants : éducation, famille, travail, santé environnement ».

2-b. Mise en place de pôles solidarité paroissiaux.

- A la demande de notre synode diocésain, chacune des quatorze paroisses nouvelles met en place un pôle solidarité. Il est effectif pour onze d'entre elles. Le Secours catholique a été un excellent appui pour cette mise en œuvre. Il s'agit de lieux d'écoute, d'accompagnement et d'entraide. Ils sont basés sur le refus de l'assistanat et la volonté de faire avec les personnes. Dans deux lieux au mois, une vraie réussite a pu être constatée : des personnes accueillies sont devenues accueillantes et des structures non confessionnelles, en partenariat avec les communautés locales, ont vu le jour. Le principe est toujours de briser les solitudes et de croire en la capacité de l'autre. (Carcassonne).
- Comités caritatifs paroissiaux pour rassembler ceux qui sont au plus près du terrain et diagnostiquer les nouveaux besoins. (Paris)
- Créations de conseils locaux de la solidarité avec l'aide du conseil diocésain pour la solidarité. (Ajaccio)
- L'effort positif à Privas (qui est la «grande» préfecture de 10.000 habitants) pour dire et manifester que les malades de l'hôpital psychiatrique et les pensionnaires de la maison d'arrêt sont des paroissiens (prédication de l'aumônier, messages écrits par les enfants du catéchisme, une des messes dominicales de la paroisse a lieu à la chapelle de l'hôpital psychiatrique...).(Viviers)
- La mise en place, dans chaque paroisse (24 paroisses), d'une «équipe de veille questions familiales et sociales» qui doit repérer et réfléchir aux problèmes de société, alerter, proposer. (Viviers, Evreux, Chartres). J'insiste pour qu'un diacre en soit l'animateur. (Viviers).
- Une demande que j'ai faite aux diacres collectivement puisqu'ils sont au «point de rencontre Société-Pauvreté-Évangile» dans laquelle je leur dis de faire un communiqué au moins une fois par an aux diocèses pour nous informer de ce qu'ils notent de la situation à partir de leurs engagements et de leur vie professionnelle. (Viviers)
- Avec nos faibles moyens, par le biais du Secours Catholique, le Service diocésain de la solidarité, le Carrefour de l'Église en rural, le Carrefour des cités, en partenariat avec des associations non confessionnelles, nous essayons : de mettre en place des lieux d'accueil et d'écoute pour comprendre et chercher avec ces personnes comment les aider. L'aide est multiforme : alimentaire, matérielle et financière. L'accompagnement se veut être dans la durée. (Evreux)
- Sur le doyenné d'Herblay-Taverny, les membres des conseils pastoraux et des EAP ont amorcé une démarche mobilisatrice sur la diaconie. En mars 2009, ils se sont retrouvés ensembles pour réfléchir à la diaconie de l'Église avec l'aide du Père Etienne Grieu sj. Par la suite, ce travail a fait l'objet de reprises dans les différents conseils pastoraux et EAP.

L'axe central est de voir comment, à l'intérieur des différentes activités et orientations pastorales locales, cette dimension est intégrée ou à intégrer que ce soit, bien entendu, au sein des services et mouvements caritatifs, mais aussi, en catéchèse, en pastorale sacramentelle et liturgique, dans les accueils, le catéchuménat, les aumôneries spécialisées...etc Et comment aider les communautés chrétiennes à vivre plus fraternellement et solidairement la diaconie au sein de ces communautés et entre les membres des communautés pour qu'elles témoignent de Dieu-Amour. Des réunions de lancement de l'année 2009-2010 sur ce thème sont programmées dans ce doyenné. (Pontoise)

2-c. Haltes- Lieux d'accueil- Tables ouvertes.

- Les tables ouvertes dans les paroisses permettent aux paroissiens de vivre un temps de repas avec des personnes en difficulté, temps de partage et de solidarité vécu collectivement qui est porteur de sens pour la communauté chrétienne dès lors que celle-ci le vit dans le cadre d'une démarche de communauté. (Rennes).

Des tables ouvertes ou lieux de rencontre et de parole, à l'initiative de communautés locales, parfois en collaboration avec des associations civiles. (Poitiers)

Elles font le pari de rompre l'isolement des gens en impliquant les chrétiens dans l'accueil gratuit des plus démunis et isolés. Il s'agit d'inviter quelqu'un qui est seul, ou une famille isolée, à partager un repas avec des membres volontaires de la paroisse. Cela met en partenariat et la paroisse et le secours catholique. Passer un moment ensemble pour rompre la solitude sans imposer de projets pour la suite, juste être avec. Dans les paroisses, le groupe de pilotage des *tables ouvertes* a le souci d'aller toujours un peu plus loin dans l'invitation de celles et ceux qui ne sont jamais invités par personne. Ainsi au mois de mai, 7 personnes sans domicile fixe sont venues partager un repas de ce genre. Le 27 juin, elles étaient de nouveau invitées mais ne sont pas venues. Cela veut bien dire que le résultat ne nous appartient pas. La proposition doit être gratuite. Jamais rechercher la réussite mais bien garder la finalité de cette action : partager avec les isolés et les exclus. (St Brieuc)

- Lieux de convivialité, groupes de paroles: 13 lieux en Mayenne (Laval) & Accompagnement dans la durée des personnes qui le souhaitent. Intensification des visites à domicile (Laval).

« Les groupes de parole » : temps de partage autour d'un thème ou d'un texte, de photos ou d'un film permettent à des personnes de s'ouvrir, en confiance de prendre la parole et d'être prises au sérieux. On assiste à des transformations bouleversantes. (Rennes)

Importance des lieux de parole pour lutter contre la misère morale : ils peuvent prendre différentes formes. Comment faire le lien avec le monde enseignant ? (Viviers)

Des lieux de vie partagée : repas partagés, groupe de parole, voyage de l'espérance. (Evreux)

«Groupes de partage» depuis 9 ans dans les quartiers périphériques marqués par des situations de pauvreté qui perdurent. (Cambrai)

«Rencontres fraternelles» qui permettent à des personnes fragilisées de tisser de la fraternité et de partager leur conviction et leur foi. (Besançon)

Tiss'Amitié depuis 10 ans, c'est un lieu d'écoute, d'échange, de rencontre, de convivialité porté par le projet pastoral de la paroisse. Ce lieu est situé en plein cœur d'une cité HLM de la banlieue nantaise, un des quartiers les plus pauvres. Dans ce lieu, nous accueillons : des personnes âgées souffrants de solitude et d'isolement, des personnes de 45 à 60 ans fragilisées par la maladie, le handicap, les accidents de la vie (déprime, alcoolisme, drogue) souvent abîmées depuis leur enfance, la plupart des personnes ont connu l'assistance publique, les familles d'accueil, certaines ont connu la rue. Des familles monoparentales avec des jeunes enfants qui portent souvent des noms différents. (Nantes)

- Les voyages de l'Espérance à Lourdes, ou les voyages de la Paix à Verdun ont permis de vivre des temps de grande densité. Ils permettent aux personnes de se poser, de reprendre des forces pour mieux affronter leurs difficultés avec un accompagnement des bénévoles. Ces derniers, après de tels voyages, rentrent transformés et savent mieux mettre leur priorité d'action dans de l'écoute et de l'accompagnement que dans la distribution d'aide. (Rennes)
Les pèlerinages «Espérance» et les équipes de partage d'Evangile du Secours Catholique entre accueillants et accueillis, d'une grande qualité. Je vais à Jérusalem avec eux en septembre. (Viviers)
- b) La «Halte solidarité» ne cesse d'élargir son champ d'activités, et ce n'est pas sans quelques questions. Elle offre aux personnes un accueil de jour, avec douches et tout ce qu'il faut pour se laver (Secours Catholique), nourriture (St Vincent de Paul) et soins (Pastorale de la santé). Il y a également dans ce local un chenil puisque beaucoup viennent avec leur chien et ne peuvent pas s'en séparer, ce qui n'est pas sans poser d'autres questions. (Montpellier)
- c) «Hiver solidaire» (accueil de personnes de la rue approchées par les paroissiens durant la période de grand froid) pour sensibiliser les chrétiens au monde de la rue. (Paris)
- d) la chorale des personnes aidées et des bénévoles SSVP, organisée par la chorale de Châteaubriant, au transport des anciens à la messe dominicale organisée par la conférence St Pasquier dans le cadre de la réduction du nombre de messes. (Nantes)
- e) Des groupes se constituent au sein de divers mouvements, associations, organisations caritatives. Des bénévoles assurent l'accueil, l'écoute, la visite, l'accompagnement. Exemples : Secours Catholique -Charente Maritime- qui organise un pèlerinage en Terre Sainte, les accueillants et accueillis forment un groupe homogène, les foyers d'accueil des marins comme Marin'Escale à La Rochelle qui accueille les marins en escale au port et leur permet de communiquer avec leur famille au pays, etc. Bien d'autres encore ici et là. (La Rochelle)

2-d. Les démarches d'accompagnement :

- Elles permettent d'aller plus loin que la seule aide financière ou matérielle, les bénévoles prennent le temps d'aider dans des démarches, de redonner confiance, de motiver les personnes, de garder un lien d'amitié surtout dans les coups durs ... (Rennes)
- L'accompagnement personnalisé pratiqué par SSVP est une voix d'avenir. Actuellement, les services sociaux et les collectivités publiques, dans le cadre de la loi Dallo, semblent découvrir que les personnes en difficulté, entrant dans un logement après une longue période de galère, ont besoin d'un accompagnement social pour s'adapter à leur nouvel environnement. Habitat et Humanisme assure ce suivi pour les familles relogées par leurs soins. (Nantes)
- les départs collectifs en vacances de familles accompagnés par le Secours Catholique : là aussi, c'est se projeter dans l'avenir, apprendre à épargner, à gérer son budget même quand il n'est pas gros, c'est vivre un temps de détente et permettre aux parents d'être pleinement avec leurs enfants sans souci de courses ou de repas. (Rennes)

2-e. Forum-Festivals-Universités populaires...

- Forum diocésain de la Charité pour inviter les différents acteurs à se rencontrer et à se parler (paroisses, mouvements, groupes divers). (Paris)
- Festival de la charité pour mettre la charité au cœur de la vie paroissiale. (Paris)

- les universités populaires d'ATD Quart Monde : les groupes préparent le thème, un intervenant apporte sa connaissance et sa compétence. Les questions ou remarques préparées à l'avance sont lues par les personnes elles-mêmes au nom du groupe devant l'assemblée. (Rennes)
- les démarches de développement dans les quartiers populaires : il s'agit de créer des dynamiques avec les habitants du quartier pour qu'ils deviennent, ensemble, acteurs dans leur environnement (expérience de «Cause Commune» à Grenoble). (Rennes)
- Noël solidaire: Avec l'équipe de la solidarité, nous travaillons à ce que soit vécu, le plus concrètement possible, un Noël solidaire avec les plus pauvres, les plus démunis, les exclus. Nous avons choisi quatre lieux : la maison d'arrêt d'Évreux, un établissement de personnes handicapées, un établissement tenu par l'Armée du Salut qui est un centre d'hébergement d'urgence, un quartier de ville moyenne avec des habitants de cités populaires en partenariat avec la paroisse et la Mission Ouvrière.

2-f. Soutien aux personnes.

- Un centre d'hébergement pour femmes isolées, qui s'inscrit dans les dispositifs sociaux du département. (Poitiers)
- Un centre d'appel téléphonique (EPHETA) disponible pour des personnes en difficultés ressentant un besoin d'écoute. (Poitiers)
- «Les jardins de Cocagne» qui assurent de la production de légumes bios permettant une réinsertion professionnelle de personnes très éloignées de l'emploi et favorisant une restructuration de la personne.... (Bezançon)
- Parrainage de demandeurs d'emploi, accompagnement technique et humain de demandeurs d'emplois par des retraités compétents. Prendre le temps d'écouter, comprendre et aider.
- Accompagnement budgétaire. Micro-crédit (récent). (Laval)
- Pratique des baux glissants permettant de reloger des familles (5 familles en bénéficient à Laval à l'initiative de St Vincent de Paul) (Laval)
- Augmentation de nombre de chèques alimentaires donnés par le Secours Catholique. (Viviers)

2-g. Précarités.

- Nouvelle politique gouvernementale : action de Martin Hirsch en faveur des plus démunis (RSA) - Action des associations caritatives (accueil, restos du cœur) – Développement des emplois de proximité et d'aide à la personne. (La Rochelle)
- Pour le rural, autour du père Marc DELEBARRE, délégué diocésain pour la pastorale rurale et aumônier des mouvements ruraux, de vraies recherches sont menées depuis des années pour rester attentif aux problèmes spécifiques et aux précarités dans les zones encore rurales du diocèse. (Lille)
- Le réseau de la Société de Saint Vincent de Paul est également très actif et a ouvert, il y a quelques années, une «Maison Frédéric Ozanam» qui est un lieu d'accueil, d'écoute, et d'accompagnement de personnes en grande pauvreté. Le président, ou le responsable de l'accueil Ozanam, Christian VERHEYDE, peut être joint ; ils produisent un rapport annuel instructif. (Lille)
- De même la «Fraternité des Parvis», à l'église Saint Maurice de Lille-ville, accueille, dans le quartier de la gare, de nombreuses personnes sans domicile, sans relation.
- l'association lilloise « ABEJ » développe de nombreuses activités d'accueil, de logement, de réinsertion qui méritent d'être connues. Le président, Hugues DELEPLANQUE , notaire,

déploie une très grande activité qui mérite aussi d'être connue.

- Dans un foyer de jeunes ouvriers. Le foyer fait le choix de ne pas accueillir uniquement les jeunes présentant des garanties pour redonner une chance à ceux qui ont rencontré des difficultés de vie. Le foyer mène un partenariat avec la Boutique Logement, Caritas, la Banque Alimentaire, l'Evêché. Actions et ateliers cuisine, alimentation équilibrée, emploi, santé... Modifications des horaires et méthode de travail du personnel, plus grande disponibilité. (Metz)
- Association Saint-François avec un centre de professionnalisation et d'employabilité adaptées pour des jeunes 18-25 ans en rupture et errance afin de rendre possible un avenir. (Bourges)

2-h. La Présence fraternelle aux malades

- La présence fraternelle: nom donné au Service Evangélique des malades. La Présence fraternelle s'ouvre plus largement à tous celles et ceux qui sont seuls à cause de la maladie, le handicap ou la vieillesse. Ce service a reçu comme mission d'être présent là où vivent les personnes qui aimeraient une visite cordiale et fraternelle. Il propose parfois des rencontres de prière et des célébrations. (St Brieuc)
- L'importance des équipes d'aumônerie dans les établissements pour handicapés, des propositions de prière, des propositions de pèlerinage, sachons-y envoyer des personnes. (Viviers)
- «Les invités au festin» qui soignent les malades psychiatriques, pas seulement par la médecine mais par la relation et la mise en valeur des potentialités. (Bezançon)

2-i. Sortants de prison.

- Les «Fraternités du Fils Prodigue» sont, sans aucun doute, très significatives de cette volonté d'agir contre l'exclusion et de créer, dans le diocèse, des lieux d'Église non seulement ouverts aux plus pauvres, mais autant que possible animés et pris en charge par eux-mêmes. A partir de l'expérience vécue dans le cadre de l'aumônerie de la maison d'arrêt, certains ont le désir de poursuivre ces rencontres de partage fraternel, de prière et de solidarité mais sont confrontés à la difficulté de s'intégrer dans les communautés paroissiales. De ce constat sont nées les Fraternités.

Cela se vit sous deux formes :

- les rencontres d'échange et de prière des sortants de prison, (deux groupes se réunissent au cours d'un repas sur Elbeuf et le quartier St Sever à Rouen, pour garder un contact, échanger les nouvelles, vivre l'entraide et prier ou partager l'Evangile), autant que possible avec en lien avec la paroisse.
 - et l'existence de la maison d'accueil de Bonsecours, mise à disposition par le diocèse, et qui s'organise pour offrir aux plus démunis d'entre eux un accompagnement et un hébergement provisoire à la sortie de détention. (Rouen)
 - La participation au fonctionnement et à l'animation de la maison d'accueil des familles de détenus. (Poitiers)

2-j. Sans-papiers:

- les cercles du silence qui interpellent.
- Logis St Jean: Un accueil inconditionnel : toutes nationalités – toutes situations administratives. Lieu de sérénité, de fraternité, de repos physique et intellectuel, lieu de parole, d'écoute : un espace sécurisant. Lieu où l'on pourra se restaurer, se sentir un peu chez soi («le logis est un peu ma famille, on se sent chez soi»), recevoir un peu de chaleur humaine. Lieu de dialogue où, ensemble, on se pose les questions du présent, mais aussi et

surtout de l'avenir. Lieu où l'on pourra se détendre, jouer, communiquer avec la famille. Initiative de l'Eglise locale, encouragée et souhaitée par elle, cet accueil est au centre de cette Eglise avec une mission très particulière d'être au service des plus pauvres, pour qu'ils trouvent au sein de notre société toute leur place, et si possible, un rôle à jouer. (Nantes)

- «L'accueil d'abord» En Juillet 2005, Touchés par ces situations difficiles, les responsables des trois Eglises catholique, protestante et orthodoxe, alertés par les chrétiens engagés près des migrants au sein des associations militantes ou en diaconie, ont pris en compte la situation dramatique faite aux familles déboutées. Ils ont évalué les moyens importants mis en œuvre au sein de leurs structures (accompagnement, accueil de jour, hébergement d'urgence...) Ils ont constaté que ceux-ci étaient limités et qu'ils ne pouvaient se substituer à des décisions que, seuls, les pouvoirs publics et les élus doivent prendre. Notre Evêque le Père Soubrier, le Pasteur de l'Eglise réformée, le Responsable de l'Eglise Orthodoxe ont alors interpellé le Président du Conseil Général et le Maire de Nantes. L'écho favorable donné par les politiques a permis de prendre l'initiative commune de créer l'association "L'accueil d'Abord" qui a pour objet "accueillir et accompagner humainement les familles et les personnes migrantes en situation de grande précarité, notamment les personnes déboutées du droit d'asile" selon ses statuts. (Nantes)

3. Quelles résistances se manifestent dans la pratique ?

L'action sur les mentalités est essentielle. Elle suppose patience, persévérance et est difficilement mesurable.

3-a. Difficulté à mettre en œuvre concrètement «la nature profonde de l'Eglise» qui s'exprime dans la triple tâche de l'annonce de la Parole de Dieu, la célébration des Sacrements et le service de la Charité : «trois tâches qui s'appellent l'une l'autre et qui ne peuvent être séparées l'une de l'autre»¹. Une vision de la charité comme découlant de la foi et pas au cœur de la foi. Le risque existe de:

- déléguer ou de sous-traiter cette tâche de l'Eglise à d'autres ou à des spécialistes alors qu'«elle appartient à sa nature, elle est une expression de son essence elle-même, à laquelle elle ne peut renoncer»². On délègue, à quelques uns, la responsabilité de l'action solidaire, c'est oublier que la rencontre avec l'autre, le plus souffrant, est au rendez-vous avec le Seigneur et la Parole qui continue aussi à nous être adressée par le frère ou la sœur que l'on croise, que l'on rencontre ici et maintenant.
- ne pas porter ensemble ces trois dimensions : la diaconie étant traitée, en dernier, devant l'ampleur et la multitude des tâches qui accaparent les communautés chrétiennes, les services très compartimentés de chacun (tous par ailleurs importants). Il s'agit bien de faire le lien et de rendre cohérente cette triple pastorale «Parole, Sacrements, Charité» et qu'elle se vive au sein de toute communauté et au cœur de chaque vie personnelle des chrétiens. Cette triple tâche est le trépied de toute évangélisation. Il s'agit «d'un rendez-vous avec le Christ auquel chacun et tous sommes appelés».
- vouloir agir à l'extérieur de la communauté tout en négligeant ou en considérant comme secondaire ou acquise cette fraternité, cette solidarité au sein même de la communauté³.
- renoncer à un engagement solidaire trop impliquant par peur de ne pas savoir, par peur des conflits ou d'être trop impliqué alors que mettre en pratique les principes de la doctrine sociale de l'Eglise est exigeant et parfois compromettant dans sa vie quotidienne et celle de la communauté. L'Eglise se rapproche des plus pauvres mais ce n'est pas une expérience vécue au quotidien. Elle parle ponctuellement des plus pauvres. Eux-mêmes ne poussent pas forcément la porte de l'Eglise

Pour cela, il est nécessaire de ne pas oublier de :

- bien situer la place de chacun, des services nationaux comme le Secours Catholique et le CCFD et des mouvements comme les Conférences Saint-Vincent de Paul au cœur de cette démarche et non en concurrence ou en parallèle de cette démarche.
- d'associer pleinement les premiers concernés, à savoir les personnes et familles en situation de pauvreté. Il s'agit de faire «avec» et non de faire «pour»
- de mettre la dimension spirituelle au cœur de la démarche de la diaconie. Se laisser modeler par l'Evangile permet, à chaque membre de la communauté et à toute la communauté, de vivre autrement l'ensemble des relations, en particulier avec les plus fragiles, avec ceux qu'on est tenté d'oublier. Le fait de se risquer aux autres, de s'engager dans l'esprit de la diaconie de l'Eglise vient dans un mouvement de réponse au don de Dieu. Ce qu'apporte l'Evangile ne consiste pas d'abord en des valeurs, des ordres ou des interdits, qui risquent

¹ « Deus Caritas est » cf § 25

² idem

³ « L'Eglise est la famille de Dieu dans le monde. Dans cette famille, personne ne doit souffrir par manque du nécessaire. En même temps, la *caritas-agapè* dépasse aussi les frontières de l'Eglise; la parabole du Bon Samaritain demeure le critère d'évaluation, elle impose l'universalité de l'amour qui se tourne vers celui qui est dans le besoin, rencontré «par hasard» (cf. *Lc* 10, 31), quel qu'il soit. Tout en maintenant cette universalité du commandement de l'amour, il y a cependant une exigence spécifiquement ecclésiale – celle qui rappelle justement que, dans l'Eglise elle-même en tant que famille, aucun membre ne doit souffrir parce qu'il est dans le besoin. Les mots de l'*Épître aux Galates* vont dans ce sens: «Puisque nous tenons le bon moment, travaillons au bien de tous, spécialement dans la famille des croyants» (6,10) ». Deus caritas est § 25

d'enfermer dans un régime de contrainte. « L'Évangile est d'abord une source qui déborde ¹ » et nous invite à aimer Dieu qui est Amour.

3-b. La méconnaissance.

- Souvent perception stéréotypée de l'autre, de sa situation. On a tendance à ne voir que l'aspect extérieur (vêtements, aspect physique, propreté, etc...) Alors que la personne attend un regard et un bonjour.
- Les résistances tiennent généralement à la difficulté des communautés paroissiales et de leurs responsables de prendre en compte ces réalités souvent méconnues ou mal jugées. Réticences à s'engager dans des actions considérées comme n'étant pas directement pastorales et nécessitant des compétences particulières. Parfois une relative indifférence de certaines communautés catholiques de base (et parfois de leurs pasteurs). La pauvreté n'est pas vraiment leur problème et le don annuel aux organisations caritatives est considéré comme répondant aux besoins...
- On ne sait pas, on ne voit pas. Ignorance concrète des situations des personnes. Chacun vit dans son rythme de vie et ne prend pas le temps de la rencontre des personnes en situation de pauvreté. Un pauvre dérange toujours car il est une vivante interpellation pour ceux qui sont inclus dans la société. Notre attitude peut se situer entre désir de venir en aide, de faire quelque chose et un sentiment de rejet teinté de culpabilité, de rationalisation. La situation de la personne rencontrée nous renvoie à nous-mêmes d'où la nécessité de prendre le temps de recul, d'analyse en équipe – s'exprimer, être écouté sans jugement et écouter les autres – pour entraîner un changement de point de vue et surtout favoriser l'écoute, l'accueil, l'expression des personnes.
- L'idée qui reste très forte qu'un sans emploi ou qu'une famille à problèmes le reste et le veut bien.

3-b. Difficulté à sortir de l'assistanat.

- La relation donneur/receveur est délicate et nécessite une qualité de relation sans laquelle, des blessures profondes peuvent être faites. Certains veulent rendre service et veulent entretenir une relation de bienfaiteurs à assistés.
- Des pouvoirs publics, souvent empreints du même esprit, confrontés au recul de la proximité (les BAS sont devenus des CAS puis des CIAS), ne veulent pas intégrer les associations à leur gestion de la solidarité (alors que la loi le prévoit explicitement), n'arrivent pas à comprendre le projet sous-tendu par la mise en place du RSA (que le département voit essentiellement comme un RMI aménagé), et qui sont tenus par une tradition millénaire de clientélisme.
- Un esprit ambiant, on veut bien gérer la pauvreté mais non la supprimer.

3-c. La peur

- Les résistances sont essentiellement dues à la peur : peur de la rencontre, peur que cela engage au-delà de ce qu'on aurait pu imaginer. Peur du « qu'en dira-t-on » Cette peur rend les chrétiens frileux.
- Peur de parler des actes de solidarité au quotidien. Comme si leur mise en valeur nuisait à l'humilité.
- Difficultés à aller à la rencontre des gens à domicile. Il est plus facile de s'impliquer dans des établissements de santé comme des maisons de retraite ou foyers de logement. Ce sont des lieux bien repérés, structurés. Aller à domicile est moins gratifiant. Nous pouvons être accueillis ou non. Il faut beaucoup payer de sa personne.
- La peur empêche l'Église de manifester sa sollicitude près des petits et des pauvres. Elle l'empêche de se rendre visible comme il lui faudrait. Certaines personnes préfèrent s'investir dans la visite auprès des personnes malades, dans les cliniques et les hôpitaux

¹ Etienne Grieu « La diaconie de l'Église : quand l'Évangile déborde »

comme *visiteurs de malades* plutôt que dans l'équipe de l'aumônerie où il faut afficher son identité chrétienne.

- Peur de l'avenir proche entraîne des replis.
- La méconnaissance, l'effet miroir, provoquent des peurs, des réserves.
- Vieux fond de suspicion par rapport aux étrangers, par rapport aux immigrés.
- L'isolement dans lequel les personnes se placent elles-mêmes, difficultés de rencontrer les personnes avec leur histoire, leur jardin secret.

3-d. Le manque de temps

- La principale résistance est sans doute la difficulté de vivre la rencontre de ces personnes avec lesquelles on n'est pas forcément, spontanément, à l'aise et qui n'entrent pas dans les cadres habituels de nos pratiques. Cela risque de demeurer l'affaire de "spécialistes". Les forces disponibles étant limitées la tendance est au pragmatisme qui ne permet pas de multiplier les actions spécifiques.
- Les chrétiens des communautés paroissiales sont souvent trop pris par l'organisation du cultuel et oublient parfois la vie concrète et quotidienne des hommes qui les entourent surtout les plus faibles. Quand on attire l'attention des chrétiens sur la nécessité d'être attentifs aux nouvelles pauvretés, on entend souvent cette réponse : *«On n'a pas le temps de tout faire, il faut choisir l'urgent, l'essentiel, le principal»*. Mais où est l'essentiel ?

3-e. Le manque de concertation et de liens.

- Particularismes locaux, paroissiaux parfois, qui ne désirent pas se mettre en relation avec d'autres associations. Les paroisses, par leur proximité et le maillage qu'elles représentent, sont un point d'appui irremplaçable à condition qu'elles travaillent entre elles et avec des associations pour établir des relais indispensables.
- Difficultés à écouter, dans les conseils pastoraux, les problèmes apportés par l'Action Catholique ou par les membres des équipes-relais chargés de la solidarité : les autres membres des conseils pastoraux ont toujours l'impression d'entendre les mêmes problèmes et de ne pas avancer, ou de se sentir culpabilisés.
- Il ne suffit pas de créer la «Halte solidarité», il faut également l'accompagner. Le vicaire général en est davantage chargé. Une rencontre par mois minimum a lieu, pour que les trois organismes ne marchent pas en parallèle, mais véritablement en synergie. Cela n'est pas évident parce qu'ils n'ont jamais été formés pour cela. De plus, les objectifs de la Société St Vincent de Paul et du Secours Catholique ne sont pas tout à fait les mêmes, malgré le fait, bien sûr, que la finalité reste la même. Quant à la Pastorale de la Santé, elle n'a pas les mêmes structures. Des bénévoles viennent et acceptent de faire une prestation, mais ils ont du mal à se «baigner» davantage, à entrer en contact avec les gens qui sont accueillis là.
- La collégialité avec les mouvements d'Eglise (C.C.F.D. Terre solidaire) travaille «vers les pauvretés internationales». Ce n'est pas toujours facile... la proximité est gratifiante... Nous sommes présents avec les migrants... les sans-papiers dans le ICI pour un accueil dans la durée.
- Difficultés à faire une place dans l'animation liturgique ou dans des conseils pastoraux à des personnes pauvres.
- la question du respect des temps forts de chacun;

3-f. Perte du sens de la justice et du bien commun.

- L'intérêt de groupe prime désormais sur l'intérêt général dans une sorte de solidarité à géométrie variable.
- L'installation ou la mise en place par exemple d'un lieu d'accueil de jour, d'une maison relais, d'un foyer peut se heurter à des pétitions de la part du voisinage
- On voit plus facilement la pauvreté lointaine à travers les médias, que celle qui nous est très proche.

3-g. Résistances politiques et administratives.

- Lourdeurs des méandres administratifs dont les arcanes ne sont pas maîtrisables par des personnes en précarité.
- L'action sociale a une fonction préventive et de réparation. Elle n'est souvent appréhendée qu'à travers ses coûts financiers stricts. On ne chiffre que le coût direct de l'action alors qu'il faudrait mettre en valeur les coûts indirects qui seront à la charge de la collectivité du fait d'une action sociale trop limitée (problèmes de santé à répétition, hospitalisation successives du fait d'une non prise en charge, interventions des services d'urgence, de police, incarcérations, etc.). La démarche de l'action sociale ne peut se refléter uniquement à travers des ratios (si intéressant soient-ils) mais doit énoncer concrètement les valeurs mises en œuvre par notre société par sa mise en œuvre dans le quotidien de l'organisation et du fonctionnement de la collectivité.
- Résistances des offices HLM par peur de voir s'installer, dans des logements sociaux, des familles insolvables. Pratiques municipales consistant à éloigner les «cas sociaux» ou des organismes sociaux créant des ghettos où s'accumulent et macèrent les difficultés sociales.
- Suspicion politique en particulier à l'égard des migrants réfugiés et des personnes qui les soutiennent.
- Un dialogue parfois difficile avec les structures civiles.
- Certaines pression de groupes d'extrême gauche qui entendent exercer un certain monopole sur la détresse des gens et ont du mal à entrer dans une pratique de coopération désintéressée.

3-h. Un manque de formation

- Tant sur les causes de la pauvreté, sur ses évolutions, que sur les réponses les plus appropriées à apporter (écoute, gestes et paroles adaptées, projets...)

4. Sur quels points d'appui pouvez-vous compter ?

4-a. La foi.

- La foi de chacun d'entre nous et de l'église. L'Évangile et la prière qui appellent et soutiennent.

4-b. Les équipes locales.

- L'appui le plus sûr et le plus efficace est celui qui se met en place dans les communautés à la base, à travers un réseau de gens déterminés qui maintiennent la relation. Proximité de l'accompagnement grâce à de nombreuses équipes locales.
- E.A.P. (Equipe d'Animation Paroissiale) et équipes locales. Petit à petit les EAP s'impliquent dans l'attention nécessaire à porter aux plus démunis. Elles prennent part à cette partie importante de la charge pastorale de leur curé : faire vivre, par tous, la sollicitude auprès de celles et ceux qui souffrent. Ils savent et comprennent que la mission d'une paroisse est aussi de prendre soin des plus pauvres. Nous demandons à toutes les paroisses d'écrire *leur projet pastoral de paroisse* et de bien y inclure l'attention aux pauvretés anciennes et nouvelles.
- Dans chaque équipe-relais des communautés locales, il y a une personne solidarité. Nous essayons de les rassembler et de les former avec le Secrétariat de la Solidarité.
- L'urgence de créer une équipe de veille dans chaque paroisse se fait véritablement sentir. Il faut que nos «églises» soient ouvertes pour que les plus pauvres y entrent. Distinguer pauvreté et misère.
- Place de l'équipe de «veille» : en EAP, comment en parler en équipe relais dans un rôle de proximité, en paroisse, et permettre à ce qui existe de tenir ?

4-c. Les personnes

- L'un des atouts qui fait aussi la richesse de ces actions, c'est malgré tout la diversité des acteurs. Ces actions de solidarité permettent à des personnes, issues de groupes différents, de se rencontrer et d'agir ensemble, de croiser des réseaux à l'intérieur de l'Église comme à l'extérieur. L'attention portée aux sortants de prison, comme le soutien aux sans-papiers nécessite la contribution de compétences variées (logement, travail, santé, etc.) et sensibilise des groupes différents (aumôneries, Secours Catholique, Société de Saint Vincent de Paul, RCF, mouvements d'Action Catholique, paroisses, communauté du Point 1, etc.). Cette transversalité des liens et la mise en responsabilité des plus pauvres eux-mêmes est un point d'appui essentiel et un apport certain de vitalité, même s'il peut représenter parfois aussi une source de fragilité. Il y a, quand même, beaucoup de chrétiens merveilleux qui sont présents tout simplement dans la vie du quartier. Chrétiens organisés. Les diacres, les religieuses, la vie apostolique, et certainement beaucoup d'autres...
- Travailleurs sociaux en général (CCAS – DS 53) qui apprécient notre engagement à favoriser le logement et le travail : les deux piliers de la réinsertion.
- Diverses municipalités et services sociaux, selon les sensibilités, qui en animent les acteurs. Il est toujours nécessaire de discerner entre le souci réel de la solidarité et l'instrumentalisation des groupes ouverts aux détresses des personnes.
- L'arrivée de nouveaux bénévoles.

4-c. Le monde associatif avec ses richesses et malgré ses faiblesses.

- Il y a un certain nombre d'associations qui oeuvrent pour la même cause. Notre présence avec les autres est importante pour donner le goût de l'Espérance, nous comptons beaucoup sur la réflexion et le travail avec d'autres. Cet engagement éveille personnellement certains pour participer à l'alphabétisation dans des lieux très divers.

4-d. Conseil diocésain à la solidarité, rassemble une grande part des responsables locaux dans ce domaine, et permet, sinon de coordonner, du moins de développer des échanges entre eux.

4-e. Les nouveaux projets

4-f. L'analyse du terrain et Comprendre les causes de la pauvreté et les mécanismes générateurs de Précarité et d'Exclusion. cf. Ajaccio.

Car l'exclusion n'est pas le fruit d'une fatalité: notre société et le système économique ont fait des choix qui génèrent l'exclusion et la pauvreté de manière mécanique. La Finance domine une Economie que le Politique n'arrive pas à réguler. Les mécanismes de la société de consommation piègent plus facilement les plus pauvres. La société de consommation les incite souvent à faire des crédits qui les entraînent dans la spirale du surendettement.

D'où l'utilité et la nécessité personnelle et communautaire.

- 1°) d'ouvrir les yeux sur les pauvretés et les précarités aujourd'hui, là où je suis.
- 2°) de comprendre quels sont les mécanismes qui les génèrent.
- 3°) de proposer des actions et agir dans la durée
- 4°) de nourrir notre engagement.

* * * *

3. Définitions, Documents, Bibliographie...

31. Qu'est-ce que la pauvreté?

Extrait du livre de

Serge d'Agostino & Nicole Duvert, *La pauvreté*, Bréal, coll. Thèmes & Débats économie 2008 p.7 et 10-14

Qu'est-ce que la pauvreté ? Il est fréquent qu'elle soit assimilée au manque d'argent dont souffre une partie de la population du fait de la perception de bas revenus. Mais le dénuement dans lequel vivent les pauvres ne se réduit pas à la faiblesse de leurs revenus. Il relève en fait de plusieurs facteurs, qui peuvent influencer les uns sur les autres : un niveau d'éducation et/ou de formation insuffisant, une grande vulnérabilité aux aléas de la vie (maladie, chômage, rupture familiale...), des chances très réduites d'ascension sociale, la pression permanente des besoins essentiels insuffisamment ou pas satisfaits, les difficultés à se faire entendre des pouvoirs publics, le mépris, l'indifférence ou la condescendance dont peut faire preuve la population à leur égard... caractérisent les conditions de vie des pauvres et confèrent à la pauvreté un caractère multidimensionnel qui complexifie son analyse. Dès lors, comment appréhender – et en particulier mesurer – un tel phénomène qui ne peut être réduit à un seul caractère parfaitement identifiable ?

1. La pauvreté est un phénomène difficile à cerner

a) La conception absolue de la pauvreté

Ne pas avoir de quoi satisfaire ses besoins exprime le caractère absolu de la pauvreté. Cette acception ancienne a inspiré beaucoup de travaux ainsi que des études historiques avant même l'existence d'enquêtes statistiques sur le sujet. Bien que fortement contestée, cette conception de la pauvreté est encore, pour beaucoup, une référence.

Ainsi, les premiers travaux menés en 1901 par le Britannique Seebohm Rowntree (1871-1954) dans la ville de York au Royaume-Uni s'appuyaient sur le budget nécessaire pour couvrir les besoins minimaux : nourriture, habillement, logement. La pauvreté était évaluée à partir d'un seuil de « subsistance minimale ».

A la fin des années 1950, aux Etats-Unis, des enquêtes s'inspiraient largement de cette conception absolue de la pauvreté en fixant un minimum vital sur la base d'un ensemble de biens et services nécessaires à la survie des individus. De la même façon, la Banque mondiale procède d'une vision absolue de la pauvreté en définissant un revenu minimum par personne (voir *infra*).

Plutôt que de définir un minimum vital, il est possible de se référer aux minima sociaux dès lors qu'ils sont prévus par le système de protection sociale des pays. Ainsi, en France, l'INSEE définit une pauvreté administrative sur la base du revenu minimum d'insertion créé en 1988.

Dans tous les cas, la conception absolue de la pauvreté permet de cibler les populations les plus démunies afin de définir les politiques de lutte contre la pauvreté. Cependant cette conception de la pauvreté absolue est fortement contestée. L'essentiel de la critique porte sur la définition des besoins jugés fondamentaux et universellement partagés.

Les besoins sont en fait relatifs : ils dépendent du mode de vie et de l'époque étudiés. La satisfaction d'un même besoin nécessite des ressources différentes selon les lieux et selon les époques. En outre, au sein d'une même population et à une époque donnée, le caractère essentiel des besoins varie selon les personnes. Par conséquent, les comparaisons spatio-temporelles sont biaisées.

De plus, les besoins essentiels sont fonction du degré de développement des pays. La survie est un besoin essentiel – tout particulièrement dans les pays les moins avancés – mais il n'est sans doute pas suffisant du point de vue des populations des pays développés pour lesquelles les besoins sociaux sont tout aussi primordiaux.

Ces critiques de la conception absolue de la pauvreté conduisent donc à mettre en relief son caractère relatif.

b) La conception relative et multidimensionnelle de la pauvreté

L'approche relative de la pauvreté est une réponse alternative à la conception contestée de la pauvreté absolue. Elle s'articule autour de deux points :

- elle abandonne la référence à un minimum de ressources au profit d'un repérage sur la base d'une fraction du revenu moyen (ou médian) de la population. Dès lors, être pauvre c'est avoir moins que ce qui est estimé socialement nécessaire pour vivre. Ainsi, sont pauvres ceux qui se trouvent au bas de la distribution des revenus. La pauvreté renvoie donc à l'inégalité : elle en est une composante. Cette conception permet de repérer la pauvreté dans les sociétés d'opulence ;
- en outre, le caractère relatif de la pauvreté relève de la subjectivité des individus. L'anthropologie a mis à jour cette dimension en étudiant le vécu des pauvres.

D'une manière générale, la définition relative de la pauvreté peut couvrir un champ très large. Ainsi, le Conseil européen considère comme pauvres les personnes dont l'insuffisance des ressources matérielles, culturelles et sociales les exclut des modes de vie minimaux acceptables dans l'Etat membre où elles vivent.

Cette conception a l'intérêt de faire apparaître les multiples facettes de la pauvreté :

- la pauvreté relative se réfère à un minimum de ressources pour une société donnée ;
- la pauvreté est multidimensionnelle car elle n'est pas seulement un manque relatif de ressources monétaires de nature « existentielle », mais elle traduit aussi des manques de nature sociale (relations, emploi, loisirs, santé, éducation...). Cet aspect pluriel de la pauvreté renvoie au concept de déprivation qui traduit l'appauvrissement et la dégradation des conditions de vie (Peter Townsend, 1979). La pauvreté s'interprète donc comme un ensemble de manques tant matériels que qualitatifs :
- la pauvreté est un processus dynamique. Elle est indissociable de l'exclusion, ou selon la terminologie du sociologue Serge Paugam, de la « disqualification sociale ». L'accumulation des manques réduit la capacité de l'individu à s'intégrer dans un espace social.

c) Une conception « innovante » : la pauvreté est une absence de « capacités ».

Qu'elle soit absolue ou relative, la pauvreté est généralement repérée à partir du revenu : revenu minimum dans un cas, position dans l'échelle des revenus dans l'autre cas. Or une vision fondée sur le seul revenu est réductrice. Aussi l'économiste indien Amartya Sen (né en 1933, prix Nobel d'économie en 1998) propose d'élargir le champ de définition de la pauvreté en intégrant la notion de « capacités ».

Pour les économistes, la pauvreté est appréhendée par sa dimension monétaire. Or, selon Sen, l'insuffisance de revenu ne permet pas de la repérer dans sa globalité. C'est pourquoi il propose de fonder la conception de la pauvreté sur la notion de « capacités ». La pauvreté consiste en fait à ne pas pouvoir disposer d'opportunités (« capacités ») pour choisir la façon de mener son existence (« fonctionnements »). Il ne s'agit plus d'un manque de revenu mais d'un défaut de capacités des individus à avoir accès aux ressources et à pouvoir les utiliser (« la conversion en capacités ») pour assurer les « fonctionnements » (des accomplissements physiques élémentaires, comme être en bonne santé, et d'autres de nature sociale, comme participer à la vie en société). Selon Sen, plus que la privation des ressources, c'est celle des capacités qui permet de mieux saisir les aspects fondamentaux de la pauvreté. L'absence ou l'insuffisance d'opportunités renvoie à la question de l'infériorité sociale : la pauvreté est alors inhérente à l'inégalité. Le champ large auquel renvoient les « capacités » commande de prendre en considération l'intégration sociale des individus ; dans cette perspective, le pauvre est exclu de la société. Par ailleurs, les « capacités » sont liées à la liberté : privé d'opportunités, le pauvre est privé de liberté, il est empêché de choisir sa façon de vivre.

Au total, les différents domaines auxquels renvoient les « capacités », à savoir l'égalité, l'intégration et la liberté, ne sont pas sans rappeler les principes fondamentaux des démocraties modernes. L'un des intérêts de l'approche de Sen réside dans le fait qu'elle contribue à mieux cerner la pauvreté dans les pays riches et démocratiques. Elle permet par exemple de comprendre

qu'avoir faim aux Etats-Unis ne dépend pas seulement du manque de revenu mais résulte aussi de la privation de « capacités ».

L'idée que sous-tend la notion de « capacités » transparait déjà en 1969 dans l'expression « quart-monde » créée par Wrésinki pour désigner l'univers de la grande pauvreté. Insistant sur les blocages et les exclusions qu'elle provoque, cette conception de la pauvreté est contingente d'un objectif de conquête ou de reconquête des droits des hommes pauvres. La référence aux valeurs de liberté et d'intégration des individus est manifeste.

Certaines grandes organisations internationales définissent la pauvreté sur la base des « capacités ». Ainsi pour le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), « la pauvreté peut signifier davantage que l'absence de ce qui est nécessaire au bien-être matériel. La pauvreté, c'est aussi la négation des opportunités et des possibilités de choix les plus essentielles au développement humain ». (*Rapport du PNUD sur le développement humain*, 1997). Depuis la fin des années 1990, la Banque mondiale adopte aussi l'approche de Sen dans un grand nombre de ses travaux.

L'examen des différentes conceptions de la pauvreté illustre la difficulté à bien appréhender un phénomène complexe que des indicateurs spécifiques tentent de mesurer.

32. Lecture de l'encyclique « Caritas in veritate » et nouvelles pauvretés

par Jean-Hugues Bartet, Diacre du diocèse de Digne

L'encyclique « Caritas in veritate », parue en juillet 2009, traite du développement humain intégral, dans la charité et dans la vérité.

Se situant dans la ligne tracée par l'encyclique « Populorum progressio », ce texte aborde les nouvelles questions que pose le développement humain. Puis le pape expose combien l'économie de marché a besoin aussi de gratuité et de fraternité, avant d'aborder le développement des pays moins favorisés et son lien avec l'environnement. Après un appel à la collaboration de la famille humaine, il analyse à quelles conditions la technique peut favoriser le développement des peuples. Dans sa conclusion, il affirme que « le développement a besoin de chrétiens qui ont les mains tendues vers Dieu. »

Dans cette encyclique, les mots misère, pauvre et pauvreté sont utilisés 54 fois. Majoritairement, ils qualifient les peuples ou les pays qui n'ont pas profité du développement (34 fois). Ils désignent également la pauvreté en général (9 fois). Ils sont aussi employés pour qualifier l'humanité dans son imperfection (2 fois). Enfin, ils marquent la question des nouvelles pauvretés (9 fois).

C'est au chapitre II « Le développement humain aujourd'hui », que le § 22 situe la **problématique**.
« La ligne de démarcation entre pays riches et pauvres n'est plus aussi nette qu'aux temps de Populorum progressio, comme l'avait déjà indiqué Jean-Paul II. La richesse mondiale croît en terme absolu, mais les inégalités augmentent. Dans les pays riches, de nouvelles catégories sociales s'appauvrissent et de nouvelles pauvretés apparaissent. Dans des zones plus pauvres, certains groupes jouissent d'une sorte de surdéveloppement où consommation et gaspillage vont de pair; ce qui contraste de façon inacceptable avec des situations permanentes de misère déshumanisante. « Le scandale de disparités criantes » demeure. La corruption et le non respect des lois existent malheureusement aussi bien dans le comportement des acteurs économiques et politiques des pays riches, anciens et nouveaux, que dans les pays pauvres. Ceux qui ne respectent pas les droits humains des travailleurs dans les différents pays sont aussi bien de grandes entreprises multinationales que des groupes de production locale. »

Au § 28, Benoît XVI pointe une piste de nouvelles pauvretés autour du respect de la vie. « Il s'agit d'un point qui depuis quelques temps prend une importance toujours plus grande, nous obligeant à **élargir les concepts de pauvreté** et de sous-développement aux questions liées à l'accueil de la vie, surtout là où celle-ci est de diverses manières refusée. Non seulement la pauvreté provoque encore dans de nombreuses régions un taux élevé de mortalité infantile, mais en plusieurs endroits du monde subsistent des pratiques de contrôle démographique par les instances gouvernementales, qui souvent diffusent la contraception et vont jusqu'à imposer l'avortement. » Au § 75, il exprime sa compassion pour cette « plaie tragique et profonde de l'avortement » et s'inquiète plus généralement : « Tandis que les pauvres du monde frappent aux portes de l'opulence, le monde riche risque de ne plus entendre les coups frappés à sa porte, sa conscience étant désormais incapable de reconnaître l'humain. »

Au § 32, l'encyclique analyse comment les nouvelles pauvretés sont un obstacle au développement lui-même. « L'accroissement systémique des inégalités entre les groupes sociaux à l'intérieur d'un même pays et entre les populations des différents pays, c'est-à-dire l'augmentation massive de **la pauvreté** au sens relatif, non seulement tend à saper la cohésion sociale et met ainsi en danger la démocratie, mais a aussi un **impact négatif sur le plan économique** à travers l'érosion progressive du « capital social », c'est-à-dire de cet ensemble de relations de confiance, de fiabilité, de respect des règles, indispensables à toute coexistence civile. C'est encore la science économique qui nous montre qu'une situation structurelle d'insécurité génère des comportements anti-productifs et des

gaspillages de ressources humaines, dans la mesure où le travailleur tend à s'adapter passivement aux mécanismes automatiques, au lieu de libérer sa créativité. Sur ce point également, il existe une convergence entre science économique et évaluation morale. »

Le chapitre III aborde « fraternité, développement économique et société civile ». Au § 35, à propos de l'économie de marché, Benoît XVI affirme que les pauvres ne sont pas un fardeau mais une ressource. « *Dans Populorum progressio, Paul VI soulignait de façon opportune le fait que le système économique lui-même aurait tiré avantage des pratiques généralisées de justice, car les premiers à tirer bénéfice du développement des pays pauvres auraient été les pays riches.⁹⁰ Il ne s'agit pas seulement de corriger des dysfonctionnements par l'assistance. **Les pauvres ne sont pas à considérer comme un « fardeau », mais au contraire comme une ressource**, même du point de vue strictement économique. Il faut considérer comme erronée la conception de certains qui pensent que l'économie de marché a structurellement besoin d'un quota de pauvreté et de sous-développement pour pouvoir fonctionner au mieux. L'intérêt du marché est de promouvoir l'émancipation, mais pour le faire vraiment il ne peut pas compter seulement sur lui-même, car il n'est pas en mesure de produire de lui-même ce qui est au-delà de ses possibilités. Il doit puiser des énergies morales auprès d'autres sujets, qui sont capables de les faire naître. »*

Le chapitre IV explore « développement des peuples, droits et devoirs, environnement ». Le § 47 donne des critères d'efficacité pour le développement des pays pauvres qui paraissent aussi très pertinents pour affronter les nouvelles pauvretés. « *Dans les interventions en faveur du développement, le principe de **la centralité de la personne humaine** doit être préservé car elle est le sujet qui, le premier, doit prendre en charge la tâche du développement. L'urgence principale est l'amélioration des conditions de vie des personnes concrètes d'une région donnée, **afin qu'elles puissent accomplir ces tâches qu'actuellement leur indigence ne leur permet pas de remplir**. La sollicitude ne peut jamais être une attitude abstraite. Les programmes de développement, pour pouvoir être adaptés aux situations particulières, doivent être caractérisés par la flexibilité. Et les personnes qui en bénéficient devraient être directement associées à leur préparation et devenir protagonistes de leur réalisation. Il est aussi nécessaire d'appliquer les critères de la progression et de l'accompagnement – y compris pour le contrôle des résultats –, car il n'existe pas de recettes universellement valables. Cela dépend largement de la gestion concrète des interventions. « *Ouvriers de leur propre développement, les peuples en sont les premiers responsables. Mais ils ne le réaliseront pas dans l'isolement.* » On retrouve aussi, au § 57, une insistance sur le principe de subsidiarité : « *la **subsidiarité** est l'antidote le plus efficace contre toute forme d'assistance paternaliste.* »*

Le chapitre V, sur « la collaboration de la famille humaine », s'ouvre, au § 53, par la pauvreté de la solitude. « *Une des pauvretés les plus profondes que l'homme puisse expérimenter est la **solitude**. Tout bien considéré, les autres formes de pauvreté, y compris les pauvretés matérielles, naissent de l'isolement, du fait de ne pas être aimés ou de la difficulté d'aimer. Les pauvretés sont souvent la conséquence du refus de l'amour de Dieu, d'une fermeture originelle tragique de l'homme en lui-même, qui pense se suffire à lui-même, ou bien considère n'être qu'un simple fait insignifiant et éphémère, un « étranger » dans un univers qui s'est constitué par hasard. L'homme est aliéné quand il est seul ou quand il se détache de la réalité, quand il renonce à penser et à croire en un Fondement.* »

Le § 63 pointe particulièrement le chômage, la pauvreté par rapport au travail. « *En considérant les problèmes du développement, on ne peut omettre de souligner le lien étroit existant entre pauvreté et **chômage**. Dans de nombreux cas, la pauvreté est le résultat de la violation de la dignité du travail humain, soit parce que les possibilités de travail sont limitées (chômage ou sous-emploi), soit parce qu'on mésestime « les droits qui en proviennent, spécialement le droit au juste salaire, à la sécurité de la personne du travailleur et de sa famille ».* Le § 25 constate « *l'affaiblissement des*

réseaux de protection sociale » qui font peser de graves menaces sur les droits des travailleurs et sur la solidarité, laissant « *les citoyens désarmés face aux risques nouveaux anciens* »

Parmi les possibilités d'action, le § 65 encourage la microfinance. « *Puisqu'il existe également de nouvelles formes de pauvreté dans les pays riches, la microfinance peut apporter des aides concrètes pour la création d'initiatives et de secteurs nouveaux en faveur des franges les plus fragiles de la société, même en une période d'appauvrissement possible de l'ensemble de la société.* »

Mais c'est un appel général à l'ingéniosité et à l'intelligence qui est lancé au § 30 et qui s'adresse à tous. « *Le faire sans le savoir est aveugle et le savoir sans amour est stérile. En fait, « celui qui est animé d'une vraie charité est ingénieux à découvrir les causes de la misère, à trouver les moyens de la combattre, à la vaincre résolument ».* Face aux phénomènes auxquels nous sommes confrontés, l'amour dans la vérité demande d'abord et avant tout à connaître et à comprendre, en reconnaissant et en respectant la compétence spécifique propre à chaque champ du savoir. »

Le mouvement général de ce texte sur le développement humain intégral, apporte aussi des balises pour aborder les nouvelles pauvretés. Ainsi, au § 6 Benoît XVI désire rappeler deux critères d'orientation de l'action morale : la justice et le bien commun ; « *la justice qui amène à donner à l'autre ce qui est sien* ».

Au § 37, le texte constate que la mondialisation ne permet plus de s'en remettre à l'Etat pour intervenir. « *Tout ceci se révèle aujourd'hui plus difficile, puisque les activités économiques ne sont pas confinées à l'intérieur des limites territoriales, alors que l'autorité des gouvernements continue à être essentiellement locale. C'est pourquoi les règles de la justice doivent être respectées dès la mise en route du processus économique, et non avant, après ou parallèlement.* »

Dans sa conclusion, Benoît XVI nous rappelle que la pauvreté fondamentale c'est d'être « *sans Dieu* ». Au § 56, il dénonçait l'appauvrissement causé par « *l'exclusion de la religion du domaine public* ». Plus précisément, au § 76, il constate : « *Loïn de Dieu, l'homme est inquiet et fragile. L'aliénation sociale et psychologique, avec toutes les névroses qui caractérisent les sociétés opulentes, s'explique aussi par des causes d'ordre spirituel.* » « *Les nouvelles formes d'esclavage de la drogue et le désespoir dans lequel tombent de nombreuses personnes ont une explication non seulement sociologique et psychologique, mais essentiellement spirituelle.* »

Et l'on pourrait encore appliquer aux nouvelles pauvretés cette conviction finale de Benoît XVI : « *Le développement a besoin de chrétiens qui ont les mains tendues vers Dieu dans un geste de prière, conscients du fait que l'amour riche de vérité, caritas in veritate, d'où procède l'authentique développement, n'est pas produit par nous, mais nous est donné.* »

Jean-Hugues Bartet,
Diacre du diocèse de Digne

33. Intervention du Père Etienne Grieu, s.j.
à la rencontre nationale des délégués diocésains à la solidarité,
Paris, les 14 & 15 Octobre 2008

Pourquoi parler « diaconie ? »

P. Étienne Grieu sj

Introduction :

Qu'est-ce qu'apporte la notion de « diaconie » ?

La diaconie : un mot inhabituel à nos oreilles.

Peut provoquer un mouvement de recul : pourquoi employer des mots que personne ne comprend, pas même l'énorme majorité des chrétiens ?

Et puis, à employer un jargon de ce type, ne va-t-on pas se couper de tous ceux qui parlent « solidarité » ?

C'est une objection à ne pas négliger. Et de fait, je crois qu'il ne faut pas remplacer « solidarité » par « diaconie » ; mais faire marcher les deux mots ensemble.

Cela dit, on peut aussi retourner l'objection.

Le fait d'employer un mot curieux oblige à s'arrêter, à s'expliquer.

Et à cette occasion, j'ai observé bien souvent que ça intéresse.

Le fait de devoir s'expliquer oblige à se redire des choses importantes.

Oblige à réfléchir aussi sur le sens que l'on donne à l'engagement solidaire.

Pour les communautés chrétiennes, ce pourrait être l'occasion de se réapproprier le thème de la solidarité. C'est ce que j'espère de tout mon cœur, parce que je pense que l'Eglise en a grand besoin.

Alors, dans un premier temps, faisons ce travail de réflexion pour notre propre compte.

1- « Diaconie » : les harmoniques du terme

Je commence donc par ce temps où l'on doit s'arrêter pour ouvrir ce mot bizarre de « diaconie » et voir ce qu'il y a dedans.

a) la diaconie, « service du prochain exercé de manière communautaire et ordonnée »

Le mot « diaconie », dans l'Eglise, est employé pour désigner « le service du prochain exercé de manière communautaire et ordonné ». Benoît XVI, *Deus Caritas est*, § 21

De fait, depuis les premiers siècles, il y a eu dans l'Eglise, des formes de solidarité de ce type.

Dès le début, il y en a. Comme si c'était constitutif du Christianisme et de l'Eglise :

- Dans les Actes, on en voit une forme assez radicale : la mise en commun des biens. Le texte du coup peut préciser : « parmi eux, nul n'était dans le besoin, car tous ceux qui possédaient des terres ou des maisons les vendaient, apportaient le prix de la vente et le déposaient aux pieds des apôtres » (Ac. 4, 34). Ce qui représente sans doute aussi pour l'auteur des Actes un accomplissement du commandement de Deut 15, 4 : « qu'il n'y ait pas de pauvre chez toi ».

- Par la suite, cela a pris la forme :

de collectes (à l'occasion des célébrations eucharistiques) de nourriture et de biens qui étaient redistribués ensuite aux veuves, aux malades et aux pauvres. Les diacres, souvent étaient chargés de cela. (description par Justin milieu du IIe siècle)

L'agapè : un repas fraternel, accompagné de la prière du lucernaire (on en a une description chez Tertullien, fin IIe siècle, dans son *Apologétique*).

Des lieux d'accueil (pour les malades, les voyageurs, les errants).

Et toutes sortes de services qui à chaque fois mettent en œuvre l'attention aux plus vulnérables (jusqu'à l'inhumation des indigents).

L'Eglise de l'antiquité a cela de spécifique que la solidarité fait partie de sa vie ordinaire. Tous les chrétiens participent le dimanche à la collecte ; et tous sont invités à faire l'agapè.

Par la suite : on a pas mal perdu de cette implication directe de toute la communauté. Par ex. l'agapè : au début : dans les maisons ; puis, dans les églises ; et ensuite, sort des églises (mais ne rentre pas dans les maisons des chrétiens ; elle se transforme en institutions spécialisées).

Au Moyen Age : constitution de tout un réseau d'hôpitaux, qui a donné lieu à notre réseau actuel. Accompagné de bcp de congrégations religieuses.

✦ la solidarité fait vraiment partie de la vie de l'Eglise. Elle en a fait partie dès l'origine.

Et en bonne théologie, on considère que la diaconie fait partie à part entière de la vie de l'Eglise, qu'elle est constitutive de sa mission et donc que sans diaconie, l'Eglise ne peut être l'Eglise.

Benoît XVI le dit très explicitement : « la nature profonde de l'Eglise s'exprime dans une triple tâche : annonce de la Parole de Dieu (kerugma-marturia), célébration des sacrements (leitourgia), service de la charité (diakonia). Ce sont trois tâches qui s'appellent l'une l'autre et qui ne peuvent être séparées l'une de l'autre. La charité n'est pas pour l'Eglise une sorte d'activité d'assistance sociale qu'on pourrait laisser à d'autres, mais elle appartient à sa nature, elle est une expression de son essence elle-même, à laquelle elle ne peut renoncer ».

(*Deus Caritas est*, § 25)

Aujourd'hui, sommes dans une phase de recomposition de l'engagement solidaire des Eglises.

Dans l'antiquité, la solidarité était portée par l'ensemble de la communauté (même si certains y étaient davantage acteurs ; par exemple les diacres).

Avec le temps : des institutions ; des spécialistes.

Aujourd'hui, nous avons perdu bcp de ces institutions (les hôpitaux par ex), mais on en a vu d'autres se créer (le réseau représenté par tous les membres des Conseils de la solidarité : Secours Catho, CSVP, CCFD, SEM, aum des prisons, des gens du voyage, Œuvre d'Orient, Ordre de Malte, Aide à l'Eglise en détresse, ACAT etc.).

De plus la visée des institutions s'est diversifiée :

pas seulement la prise en charge directe des urgences,
mais aussi un W de réflexion, d'analyse des causes des injustices.

Important de considérer l'ensemble de ces initiatives, et de voir comment chacune porte un point d'attention important, qu'il serait dommage d'oublier.

La question : comment toutes ces initiatives vont garder une relation vivante avec la communauté chrétienne, au point que la cté pourra être colorée par ces liens ; (et pourquoi pas : profondément transformée).

✦ Comment éviter le phénomène de la sous-traitance (on délègue une tâche, mais on n'est plus affecté par celle-ci)

Risque de faire que les communautés et l'Eglise se défaussent de l'engagement solidaire sur des spécialistes (avec le risque que l'Eglise ne soit pas touchée par ce qui se passe là, qu'elle ne soit pas vraiment engagée ; or si la diaconie fait partie de son essence, ça veut dire que son essence-même est mise en cause, fragilisée).

✦ **Une grosse Q aujourd'hui** : comment le chrétien de base (celui qui va à la messe le dimanche, participe à telle ou telle activité paroissiale ou autre, mais sans être un pilier d'Eglise),

comment ce chrétien va-t-il pouvoir être touché par ce qui se vit dans les engagements solidaires dans lesquels des bénévoles ou des militants sont impliqués ?

Va-t-on lui donner la chance d'entendre quelque chose de ce que vivent les plus pauvres, les malades, les handicapés, les personnes isolées ?

✦ **C'était donc une première approche** de ce mot « diaconie » à partir de l'histoire de l'Eglise, à partir de ce que, au long des siècles, on a appelé diaconie.

Aller voir maintenant du côté du NT : on y trouve le mot « diakonia ». Et même très employé.

b) Le mot « diakonia » dans le Nouveau Testament.

Pour l'instant, j'ai simplement signalé l'usage habituel qu'on en fait : il désigne « le service du prochain exercé de manière communautaire et ordonné ».

Voyons ce qu'il en est dans le NT :

Les termes « *diakonein* » « *diakonos* » « *diakonia* » comptent une centaine d'occurrences dans le Nouveau Testament.

✦ C'est un terme clé

✦ sans *diakonia*, impossible de penser l'Eglise, ni même la vie chrétienne.

Le mot est traduit par « service », « secours », « assistance » « dévouement », mais aussi « ministère », « charge ».

Son sens est très large ; plus large que ce à quoi je faisais allusion en parlant de ce qu'on a appelé dans l'histoire « diaconie de l'Eglise ». Par ex. le mot « ministère », très souvent, est traduit de « diaconie ».

Qu'est-ce que ça nous donne comme information sur le mot « diaconie » ?

Voyons dans le détail ses différents emplois dans le NT. Il peut désigner 4 choses différentes :

- la mission du Christ ; jamais dissociée d'une manière d'être ; *diakonia* désigne en effet inséparablement le contenu et la forme qu'elle prend. (« le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir – diakonèsaï – et donner sa vie en rançon pour une multitude » Mc 10,45 ; le verbe diakonèsaï désigne ici l'ensemble de la mission du Christ cf. le // avec « donner sa vie en rançon pour la multitude »).
- De même : peut désigner la mission des disciples (Paul par ex. parle souvent de sa mission en employant le terme *diakonia* ; on traduit alors par « ministère »).
- C'est aussi un élément caractéristique du vivre-ensemble des chrétiens qui soit accordé à la présence du Christ parmi eux (« si quelqu'un veut être le premier, il sera le dernier de tous et le serviteur – diakonos – de tous » Mc 9, 35)
- Le même terme est également employé pour décrire les relations entre les Eglises (par exemple lorsque Paul mentionne la collecte réalisée en faveur des frères dans le besoin à Jérusalem en Rm. 15,25 et en 2 Cor. 8-9, ou bien lorsque des délégués sont envoyés comme Phébée – *diakonos* – en Rm. 16,1-2). La diaconie est aussi ce qui assure le lien entre des communautés chrétiennes, par la médiation d'un don ou d'une personne, et qui ne peut être réduit à une opération technique.

✦ Le mot exprime la possibilité de liens nouveaux, d'une nouvelle proximité des uns aux autres, fruit de la Pâque du Christ.

Au total, on pourrait dire que la diaconie est une manière de se relier ou d'être envoyé vers d'autres, qui porte en elle le don de Dieu tel qu'il s'est exprimé pleinement dans le Fils.

Cela inclut l'action – plus précisément à une action qui lie à d'autres – mais toujours sous-tendue par la mission qui fut celle du Christ ; elle est destinée à en donner à goûter à nouveau la force et les traits.

✦ Parler de diaconie, c'est parler d'un engagement vers d'autres, qui manifeste celui du Christ vis-à-vis de l'humanité.

Caractériser la diaconie avant tout comme « service », comme on le fait couramment dans l'Eglise, apparaît donc, au regard de ce qu'on vient de rappeler, un peu plat : en réalité, à travers cette présence aux frères, aux communautés chrétiennes, au monde, à ceux que l'on côtoie chaque jour, il est question

du don de Dieu,

de la dynamique ouverte par la Pâque du Christ, qui nous entraîne ensemble, dans l'Esprit, à sa suite.

✍ Le terme de *diakonia* ne désigne donc pas uniquement les engagements caritatifs ou les gestes de solidarité. C'est toute la dimension relationnelle de la vie ecclésiale, *ad intra* et *ad extra* qui est appelée à devenir diaconie, liens pétris par l'amour de Dieu.

✍ la diaconie = ce travail par lequel tout notre champ relationnel est évangélisé.
= l'évangélisation de toute notre vie relationnelle.

C'est une définition plus large que la précédente. Plus fidèle au texte biblique.

Ça comprend la solidarité, mais plus largement, ça embrasse aussi toutes nos manières de nous rapporter à d'autres.

c) Ce que le terme de « diaconie » permet de faire entendre

Le terme de diaconie, compris de cette manière-là, comme W d'évangélisation de toute notre vie relationnelle, permet de faire entendre des résonances particulières (4 éléments) :

- La diaconie est **coextensive à la vie de l'Eglise** ; Il n'y a rien dans l'Eglise qui puisse se sentir exonéré de diaconie.
- Elle concerne :
 - aussi bien les relations internes à l'Eglise (entre chrétiens)
 - que les relations à tous ceux que nous côtoyons.
- Quand on parle diaconie, cela signale qu'il y a pour les chrétiens, **un rendez-vous avec le Christ**, un appel à se mettre dans les pas du Seigneur ; à vivre à nouveau avec lui, quelque chose de sa manière d'être.
Nous savons que c'est largement au-delà de nos possibilités. C'est pourquoi celui qui veut s'engager dans cette voie est obligé de faire appel sans cesse au Seigneur pour l'appeler au secours : sans cesse, il se reconnaît bien en deçà de l'appel qu'il a entendu.
Mais ces appels au secours tissent des relations de grande proximité avec Dieu. Peu à peu, il laisse l'Esprit Saint lui inspirer « la parole qui convient quand il se trouve en face de frères seuls et désemparés », comme on le dit dans la prière eucha pour les rassemblements.
Et là dedans, ce qui se joue pour le chrétien, c'est une grande proximité au Christ ; une manière d'être qui est accordée à celle du Christ, qui est imprégnée de la sienne.
Cette proximité avec le Christ, dont les traits pour nous s'affirment à mesure que nous nous engageons sur les chemins de la solidarité, c'est elle qui devient le moteur principal de notre action. Elle, et non pas d'abord un recours à l'éthique. Certes l'éthique est très importante et l'on ne peut se passer d'elle pour agir. Mais pour un chrétien, le ressort ultime de son engagement n'est pas d'abord d'ordre éthique : il s'agit d'abord d'un chemin fait avec le Christ, d'un rendez-vous avec le Christ. Ce ressort est d'ordre spirituel, on pourrait même dire sacramentel.
- Parler d'Eglise diaconale – expression qui devrait sonner à nos oreilles comme un pléonasma – c'est redire qu'elle est appelée, dans le jeu de toutes les relations qui la constituent, à se laisser évangéliser, et qu'ainsi, **elle porte l'Evangile** non pas comme un objet qui lui demeure étranger, mais dans sa chair, **dans sa consistance sociale**.

Remarque : parler ainsi de diaconie ne revient pas à évacuer la notion de solidarité. Il convient de garder le terme de solidarité, qui est une des manières de répondre à notre vocation diaconale.

d) Une vision trop large de la « diaconie » ?

Faire droit à une objection importante.

J'ai dit que la diaconie est coextensive à l'Eglise, et qu'elle concerne toute la vie relationnelle de tous les chrétiens. On peut répondre : si la diaconie est partout, si tout peut être touché par elle, c'est le meilleur moyen pour qu'elle ne soit nulle part. Et donc, que l'Eglise ne s'en soucie guère.

Objection importante.

A cela, on peut répondre que si la diaconie est coextensive à la vie de l'Eglise, elle invite pourtant à un certain nombre de rendez-vous privilégiés.

Je distinguerais 4 rendez-vous (on peut en trouver plus) : les petits (enfants, adolescents), les pauvres, l'étranger, l'ennemi (on pourrait ajouter les malades, ou bien les compter avec les pauvres). (4 ou 5, figures, ne pas se polariser sur les chiffres).

Pourquoi cette liste ?

Tout d'abord parce que ces figures remplissent les pages des évangiles. On dirait que Jésus passe le plus clair de son temps avec les personnes qui relèvent de ces 4 catégories.

Ces 4 figures, ont en commun de ne pouvoir entrer immédiatement dans un échange donnant-donnant :

- l'enfant n'a pas encore les capacités à redonner sur le même mode que ce qu'on lui apporte.
- Le pauvre n'a pas les moyens de rendre, du moins en termes d'équivalence calculée (je peux recevoir énormément de lui, bien entendu, mais pas sur le mode du commerce, du calcul des intérêts réciproques).
- L'étranger ne fait pas partie de mon monde, et ignore largement le système de calcul que l'on emploie ici ; tant qu'il ne le maîtrise pas, on ne peut pas entrer en commerce avec lui.
- L'ennemi : ce n'est pas qu'il ne peut pas me rendre, c'est qu'il ne veut pas (sauf les coups : pour cela il sait bien calculer).

Ces rendez-vous mettent à l'épreuve notre désir de sortir des échanges calculés, c'est-à-dire de se rapporter à l'autre non en fonction de ce qu'il peut me redonner d'intéressant en retour, mais parce que c'est lui.

Autrement dit, ils représentent une pierre de touche pour des relations désintéressées, des relations guidées par le souci de l'autre, des liens.

Ils sont une manière de donner visage concret aux appels évangéliques à aimer.

✍ si la diaconie est coextensive à la vie relationnelle des chrétiens ; elle ouvre cependant à un certain nombre de rendez-vous.

Parmi ceux-ci, le rendez-vous avec le pauvre (et aussi avec l'ennemi) sont les plus radicaux.

- diaconie de la solidarité
- diaconie de la paix

Ces rendez-vous, ce ne sont pas seulement des contacts furtifs.

Sont appelés à prendre consistance : la visée : ce serait que les pauvres, l'étranger, l'enfant, et même l'ennemi puisse avoir une place dans l'histoire de la communauté. C'est-à-dire que la communauté prenne peu à peu ce réflexe de se dire : mais où sont les enfants dans notre histoire, où sont les pauvres, où est l'étranger, où est l'ennemi ? Nous ne pouvons pas continuer notre chemin sans eux, ce n'est pas possible. Tant qu'ils nous manquent, c'est le Christ qui nous manque.

2- Quelle mise en œuvre

Dans le passage de l'Évangile qui raconte la guérison de l'aveugle qui mendiait près de la ville de Jéricho (dans l'Ev de Marc il s'appelle Bartimée), on signale – et c'est un trait commun aux trois évangiles synoptiques, Matt, Mc et Luc – que Jésus s'arrête. C'est la seule fois, dans ces trois évangiles que l'on voit Jésus s'arrêter ainsi. Tout se passe comme si Jésus ne pouvait plus avancer tant que cet homme qui est au bord du chemin est rabroué. Eh bien, de la même manière, une communauté chrétienne s'arrête lorsqu'elle a perdu le contact avec les petits et les pauvres.

Parler diaconie permet de faire comprendre plus aisément pourquoi tous les chrétiens, et toute l'Église sont appelés à s'engager sur le chemin de la solidarité : c'est tout simplement parce qu'ils ont rendez-vous avec le Christ.

Ils ont rendez-vous avec le Christ en lisant les Écritures,
en célébrant les sacrements
en ne se détournant pas de leurs frères et sœurs, notamment
des plus fragiles.

Si l'un de ces trois piliers manque, l'Église boîte.

Ce n'est pas moi qui dit cela, c'est Benoît XVI : « L'Église ne peut pas négliger le service de la charité, de même qu'elle ne peut négliger les Sacrements ni la Parole ».

Au contraire, lorsque les communautés chrétiennes honorent ces trois rendez-vous, elles progressent dans l'amitié avec leur Seigneur. Elles rayonnent de sa bonté et de son amour.

a) Une petite révolution culturelle – et spirituelle – pour l'Église

Cela dit, aider les chrétiens à prendre conscience qu'ils ont tous une vocation diaconale à honorer, c'est inviter l'Église à une petite révolution culturelle. Parce que, au fil des siècles,

- on s'est bien accommodé de la spécialisation (qui permet à tous les autres de se sentir quitte)
- on n'a pas beaucoup prêté attention à la solidarité à l'intérieur de la communauté non plus (il y avait déjà des solidarités communautaires, et la communauté chrétienne n'a pas voulu se présenter comme une contre communauté, à juste titre ; mais du coup, on a négligé les liens communautaires).

Donc : ne pas s'imaginer que la question va se régler par décret, ni en quelques années. C'est l'affaire de plusieurs décennies.

Quand est-ce qu'on pourra dire qu'on est vraiment bien engagé sur ce chemin ?

- Quand les communautés chrétiennes (paroisses, mouvements, aumôneries) trouveront naturel que leur histoire soit tissée à celle des plus démunis ;
- Quand les pauvres et ceux que l'on oublie facilement se sentiront chez eux dans l'Église, dans les communautés chrétiennes ;
- Quand nous les chrétiens et les communautés serons profondément renouvelés dans notre manière de voir notre environnement, notre monde, au point de désirer ardemment nous y engager pour y retrouver le Christ.

NB : bien entendu, cela ne veut pas dire du tout que tous les chrétiens doivent faire la même chose, qu'ils devraient tous s'engager dans le champ social ; non ; car tous n'ont pas forcément ce charisme ; mais en revanche, tous ont quelque chose à apprendre des petits, des pauvres, des malades, des étrangers, etc.

Alors : la Question: comment tous les membres de la communauté pourront être touchés, d'une manière ou d'une autre, par ce que certains vivent comme engagements dans la cité ?

Vous voyez, c'est en fait une visée extrêmement ambitieuse.

Ça pourrait en fait modifier pas mal de choses dans notre Église : si l'on se met à voir les choses à partir du point de vue des plus fragiles, ça pourrait nous pousser à beaucoup de changements ; par ex. qu'est-ce qu'il en est de l'accueil ?

Si l'on est heureux d'accueillir quelqu'un par ex. qui ne sait pas lire, ou qui, dans ses manières de parler, fait un peu peur ; eh bien, cela pourrait avoir aussi des conséquences bénéfiques sur la manière d'accueillir toute personne.

Mais ça ne fait pas de mal d'avoir de temps en temps des visées très ambitieuses :

ça réveille des désirs et des espérances endormies en nous,
et dans les communautés chrétiennes, et je crois que ça peut susciter des vocations.

Nous sommes d'ailleurs en fait en chemin ;

ce chemin a commencé avec la redécouverte, au cours du XXe siècle,
de l'importance de la communauté chrétienne, et de sa présence à son quartier, sa ville, son village.

Et aussi, nous avons été sensibilisés à porter un autre regard sur ceux qui d'habitude ne comptent pas beaucoup (grâce à des personnes comme Joseph Wrésinski, Paolo Freire, Don Elder Camara, Mgr Romero, etc.).

Au XXe siècle : une découverte des capacités auparavant pas remarquées de ceux que l'on juge facilement incapables ; de même qu'une prise de conscience que la pauvreté et la misère ne sont pas inéluctables, mais qu'elles résultent en grande partie de situations d'injustice.

b) Qu'est-ce qui peut aider pour avancer sur ce chemin ?

● **Les conseils diocésains de solidarité**

Ils ont pour mission (vous me complétez) :

- de mettre en commun ce qui a été perçu par les institutions qui ont pour mission de veiller aux questions de solidarité
- de créer du lien entre ces différentes organisations
- de conseiller l'évêque sur certains points
- de sensibiliser les chrétiens aux questions de solidarité
- de mettre en œuvre des formations

Les conseils diocésains de la solidarité représentent un pas important pour aider un diocèse à prendre conscience de sa vocation diaconale.

Mais ils pourraient être suivis d'autres pas :

● **Dans les EAP : des responsables de la diaconie ?**

C'est par exemple ce qui se fait dans le diocèse de Poitiers : cela fait partie des fondamentaux d'une communauté chrétienne : on peut en instituer une à partir du moment où l'on trouve des chrétiens d'accord pour prendre en charge :

- la catéchèse (l'annonce de la Parole)
- la liturgie (la célébration des sacrements)
- la diaconie (la solidarité)
- les aspects économiques
- la coordination de l'ensemble

C'est une manière d'opérer cette petite révolution culturelle en commençant par l'échelon le plus fin.

Selon les lieux et les situations, on peut supposer que cela donne lieu à des formes très différentes. J'imagine qu'une partie de la tâche de ces responsables de la diaconie consiste à éveiller ceux qui auraient un charisme ou un appel du côté de la solidarité ; c'est important. Il y a peut-être des énergies un peu dormantes dans les communautés, parce qu'elles n'ont pas été sollicitées de ce côté-là. (je peux ne pas se sentir une vocation de catéchiste, mais trouver dans un engagement avec le Secours Catholique, ma manière de répondre à l'appel de Dieu).

Souvent la diaconie à l'échelle de la paroisse, ça commencer par des choses toutes simples :

- l'attention aux personnes isolées ;
- garder le lien avec les malades ;
- entourer ceux qui sont dans le deuil.

Parfois, il pourra y avoir des initiatives plus consistantes, en fonction du contexte local (proximité d'un hôpital, d'une maison d'arrêt, d'un centre de rétention, d'un campement de roms, etc.)

Mais surtout : aider à ce que la communauté tout entière, vive quelque chose de consistant avec les plus fragiles ; que ceux-ci fassent vraiment partie de sa prière, de sa vie, de son histoire.

Alors : on ne reproduit pas le phénomène de spécialisation et de sous-traitance : le responsable de la diaconie et son équipe sont dans la position

non pas de sous-traitants,

mais de médiateurs :

ils aident la communauté chrétienne à vivre quelque chose avec les plus vulnérables.

● **Des Équipes d'animation diaconale à l'échelle du diocèse ?**

Certains diocèses ont institué une Équipe d'animation diaconale (le 92, le 95, et au moins 4 autres diocèses).

Elles ont comme mission d'aider le diocèse et chaque communauté chrétienne à prendre conscience de l'importance de leur vocation diaconale.

Leurs tâches :

- Aider l'Église locale (le diocèse) à comprendre ce que vivent les plus vulnérables, à entendre leur voix.
- aller visiter les EAP, afin de les aider à voir comment elles peuvent honorer davantage leur vocation diaconale.
- Faire circuler les bonnes nouvelles et les initiatives prometteuses :
 - ce qui a été tenté à tel endroit avec les gens du voyage, pourquoi ne pas s'en inspirer ici ?
 - ce qu'a inventé telle paroisse avec les adolescents, pourquoi ne pas l'essayer ailleurs aussi ?
 - ce qu'a vécu tel mouvement avec des étrangers, pourquoi tel autre mouvement ne pourrait pas s'en inspirer ? etc.
- Exercer un rôle de conseil pour aider une communauté qui voudrait monter un projet plus ambitieux, en fonction d'un besoin ressenti localement (il existe déjà beaucoup d'initiatives très intéressantes qui peu à peu s'étendent et qui mériteraient de l'être encore davantage).
 - Un ex : les tables ouvertes. [Une initiative du Secours Catholique. L'idée, c'est que les bénévoles du S C deviennent comme des médiateurs entre les plus fragiles, qu'ils connaissent bien, et des membres de la paroisse. Comment ? Un repas convivial, de type familial (donc ce n'est pas une soupe populaire ; on vient d'abord pour rencontrer d'autres personnes, pour lier amitié avec elles) auquel sont invités à la fois les personnes seules ou en difficulté et les paroissiens. C'est l'EAP qui prend la décision. C'est elle qui invite les paroissiens à venir manger. Ils ne viendront pas tous, bien sûr. Mais si quelques uns viennent, c'est réussi. Au fil des semaines et des mois, ils finiront par s'approprier, et des liens d'amitié pourront naître. Et alors, il se passe quelque chose de très important à la fois pour les personnes qui d'habitude ont recours au SC pour demander de l'aide (elles se font des amis, sortent de leur isolement) et pour ces paroissiens (leur regard risque d'en être changé) ; et si l'opération dure, c'est toute la paroisse qui pourrait en être un peu transformé : rendue plus sensible, plus accueillante, plus ouverte, plus joyeuse (on reçoit beaucoup de joie à cheminer avec les plus démunis).]]

- Contribuer à sensibiliser les grands services diocésains (catéchèse, liturgie, préparation aux sacrements) à la question de l'accueil des plus fragiles.
- Ils pourraient aussi sensibiliser les chrétiens aux questions de solidarité, en organisant des formations ou des fêtes (cf le festival de l'espérance, à Toulon, au printemps 2005). Là, ça devient très intéressant car on voit que l'Église peut communiquer quelque chose de ce qu'elle vit avec les plus démunis, sous forme d'une fête, et à travers cela, d'un appel à la cité, pour qu'elle n'oublie pas.
- Autre tâche : l'accompagnement spirituel des personnes engagées dans le domaine de la solidarité. Certains organismes le font sans doute déjà. Donc dans ce cas, pas besoin. Mais beaucoup d'acteurs de la solidarité sont laissés sans beaucoup de moyens pour relire dans la foi ce qu'ils vivent, et être nourris. Ex. de la fraternité St Laurent à Toulon : les chrétiens sensibles aux questions de solidarité, et les personnes démunies qui ont soif de Dieu, ont un lieu pour prier, pour s'aider à vivre un peu autrement les grands temps de la liturgie, pour être nourries de la Parole de Dieu.

Question : est-ce que ça va enfermer la solidarité dans les questions purement locales ? Que devient par ex la question de la solidarité internationale ? (est-ce que le CCFD peut se retrouver dans une diaconie ?).

Le but de l'opération n'est évidemment pas de contenir la solidarité dans l'échelle locale. Très important que le diocèse soit aussi sensibilisé à la dimension nationale et internationale. C'est ici que les institutions (SC, CCFD) jouent un rôle important : ils ont les moyens de voir au-delà du local.

L'enracinement diocésain de la diaconie doit contribuer à vitaliser ces grandes institutions, en travaillant un terreau pour que des vocations à la solidarité naissent, et que les communautés chrétiennes se passionnent pour la solidarité.

Remarque : un conseil diocésain de la solidarité pourrait se transformer en équipe d'animation de la diaconie. Mais à condition de ne pas se cantonner à un travail de coordination entre grandes institutions de la solidarité. Ça demande de lui donner la mission d'impulser une dynamique diaconale dans le diocèse.

Autre cas de figure : que le conseil diocésain s'oriente avant tout vers un rôle de veille : tenir informé l'évêque des difficultés que traversent les plus démunis ; conseiller l'évêque s'il faut prendre position sur tel ou tel point.

P. Etienne Grieu sj

Petite bibliographie sur pauvreté, solidarité et diaconie

- Serge d'Agostino & Nicole Duvert, *La pauvreté*, Bréal, coll. *Thèmes & Débats économie* 2008
- Benoît XVI, *Dieu est amour*, janvier 2006, et , *L'amour dans la vérité*, juillet 2009
- Paul Bony, *L'Eglise et les pauvres*, L'Atelier, coll. *Tout simplement* 2001
- Alphonse Borras *Le diaconat au risque de sa nouveauté*, Lessius, Bruxelles 2007
- Paul Christophe, *Les pauvres et la pauvreté*, Bibliothèque d'histoire du Christianisme, n°7 et 12, Desclée, 1985 et 1987
- Denis Clerc, *La France des travailleurs pauvres*, Grasset, 2008.
- Commission Théologique Internationale, « *Le diaconat, Evolution et perspectives* », *La Documentation Catholique*, n° 2284 (janvier 2003)
- Etienne Grieu, *Un lien si fort: quand l'amour se fait diaconie*. Novalis 2009
- Isabelle Grellier, *Action sociale et reconnaissance, pour une théologie diaconale*, Oberlin 2003
- Adalbert-Gauthier Hamman, *Vie liturgique et vie sociale*, Desclée Tournay 1968 (sur la pratique de l'agapè et de l'offrande des fidèles dans les Eglises de l'antiquité).
- G. Hamman, *Partage avec le pauvre, textes de St Cyprien de Carthage et de St Augustin*, Migne 1998
- G. Hamman, *Riches et pauvres dans l'Eglise ancienne*, DDB 1982
- Gottfried Hammann, *L'amour retrouvé, Le ministère de diacre du christianisme primitif aux Réformateurs protestants du XVIe siècle*, Cerf, coll. *Histoire*, 1994
- Fritz Lienhard *De la pauvreté au service en Christ*, Cerf 2000
- Dominique Paturle, *Ces pauvres qui interrogent l'Eglise*, L'Atelier 2005
- *Paroles de vie* (DVD réalisé par la Diaconie du Var) RCF Méditerranée
- Gilles Rebèche : *Qui es-tu pour m'empêcher de mourir ?* L'Atelier 2008
- H. Renard, *Diaconat et solidarité*, Salvator, Mulhouse, 1990.
- Gwennola Rimbaut, *Les pauvres interdit de spiritualité? La foi des chrétiens du quart monde, collection Ethique, handicap et société, « Théolarge » publication de la faculté de Théologie de l'UCO-Angers, L'Harmattan, 2009*
- Claude Royon et R. Philibert : *Les pauvres, un défi pour l'Eglise*, Ed de l'Atelier, 1994.
- Antoine Sondag, *La solidarité, chemin de spiritualité*, Salvator, 2008
- Joseph Wresinski, *Les pauvres sont l'Eglise*, Le Centurion, 1983
- Joseph Wresinski, *Les pauvres, rencontre du vrai Dieu*, Le Cerf, 1986
- *Actes d la rencontre des délégués diocésains à la solidarité,*
- *Cahiers de l'Atelier, « La parole des pauvres » n°518, juillet sept 2008*
- *Lettres aux Communautés n° 251, Pas d'Evangile sans les pauvres, août-septembre, octobre 2009*
- *Transversalité n° 111, Juillet-Septembre 2009, Dossier « Pauvretés et exclusions sociales ».*
- *Solidaires au risque de l'Evangile, La Diaconie dans le Var*, Bayard 2002
- *Autres titres : voir Claude Royon : les pauvres, un défi pour l'Eglise*

Sites internet :

- <http://www.onpes.gouv.fr/> site de L'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale a été créé par la loi d'orientation n° 98-657 du 29 juillet 1998
- <http://udv.free.fr> (Diaconie du Var)
- <http://sappel.info> (Le Sappel)